

d'Lëtzebuurger **Land**

PRO

Die Angst vor den Habenichtsen

Im Museum feiert der Parlamentarismus hundert Jahre allgemeines Wahlrecht und sich selbst

Ni moral ni légal

Le Luxembourg débouté par la justice européenne dans son recours contre la Commission sur le ruling Fiat

Neuanfang

Während Schülerinnen für Klimaschutz demonstrieren, schalten die Grünen künstlich in den Krisenmodus

Foto: Sven Becker

Unabhängige Wochenzeitung für Politik,
Wirtschaft und Kultur

#39 66. Jahrgang 27. September 2019



5 453000 174663



1 9 0 3 9

4,00€



Sie sind laut, gut organisiert und entschlossen: Aus dem ganzen Land sind am vergangenen Freitag rund 1 500 Jugendliche angereist, um gegen das politische Versagen im Umgang mit dem Klimawandel zu demonstrieren. Sie sprechen dabei lieber von Klimakrise und gehören zur globalen sozialen Bewegung *Fridays for Future*, die von Greta Thunberg ausging. Zu ihnen gehören etwa Sophie (22) aus Echternach. Sie studiert Germanistik in Innsbruck und will nicht weiter nur zusehen, wie der Planet sich ungebremst erhitzt. Oder auch Joshua aus Grevenmacher, der eigens einen Bus für sich und seine Schulkollegen organisiert hat, um an der Demo teilzunehmen. Oder auch Maja (12) und Freja (14) aus der europäischen Schule in Mamer. Sie alle richten ihren Appel an die Politik: Hört auf die Wissenschaftler! *Act now!* ps

Warum die Grünen künstlich in den Krisenmodus schalten

Neuanfang

Pol Schock

Kontraste Freitag, 20. September, kurz vor Mittag. Rund 1 500 Jugendliche machen sich auf, Luxemburgs Innenstadt zu besetzen. Sie kommen aus Echternach, Mamer, Grevenmacher und Esch. Dass Bildungsminister Claude Meisch (DP) lange mit einem *non excusé* drohte, ist ihnen egal: „Who cares.“ Mit grünen Kampfstreifen an den Wangen und Parolen bewaffnet zieht die Masse vom Bahnhof in Richtung Kinnekswiss. „Den Amazon brennt, d' Politik déi pennt“, hallt es durch die Al Avenue. Wer die jugendlichen Protestler nach ihrer Referenzpartei fragt, erhält eine klare Antwort: „Déi Gréng.“ Keine perfekte Partei, aber immerhin stehen die Grünen ihren Idealen am nächsten, da sie den Ernst der Klimalage erkannt haben.

Wenige Minuten zuvor: Roberto Traversini tritt vor die Presse. Gesenkter Kopf, geduckte Haltung, ernste Miene. Noch bevor er sein erstes Wort ausspricht, ist bereits allen klar, was nun folgen wird: Rücktritt. Der grüne Lokalfürst von Differdingen, den manche aufgrund seines lustigen Gemüts mit Schauspieler Roberto Benigni vergleichen, ist über sein eigenes Fehlverhalten gestürzt: Machtmissbrauch, der Klassiker im Register des Politikervergehens. Traversini spricht von „Glaubwürdigkeit“ und von „politischer Vorbildfunktion“. Deshalb habe er sich zu diesem Schritt entschlossen. Was er nicht sagt: Wäre er nicht selbst zu diesem Entschluss gelangt, seine Partei hätte ihm den Rücktritt ausdrücklich nahegelegt.

Die Grünen sind gerade die Partei der Stunde und gelten gleichzeitig als das schwache Glied in der Regierung. Sie besetzen seit Jahren Themen, die sich hartnäckig dem politischen Alltag aufdrängen, sich nicht wegmoderieren oder abschütteln lassen: Klimawandel, Umweltschutz, Lebensqualität. Für viele lautet die Antwort auf die Probleme unserer Zeit: grün. Und so gewinnen sie konstant an Wählerstimmen, aber auch an Mitgliedern dazu. Im Jahr 2000 waren es 266 Mitglieder, mittlerweile sind es rund 1 000. Ein Aufstieg, der auf manche „Volksparteien“ bedrohlich wirkt.

Gleichzeitig ist 2019 nicht das Jahr der Grünen. Der unglückliche Briefwechsel zwischen Minister François Bausch und Generalstaatsanwältin Martine Solovieff, die katastrophale Kommunikation in der Datenbankaffäre und schließlich Traversinis Rücktritt. Von *usure du pouvoir* geht die Rede in der Politikblase, ein Verhalten, das man lange nur mit der spätrömischen Dekadenz des CSV-Staats assoziierte. Politisch konnte die Partei noch keines ihrer ökologischen Vorhaben in der Legislaturperiode umsetzen und gerät bereits jetzt unter Zugzwang. Und zu allem Überfluss muss sie in Zukunft ohne eine grüne Galionsfigur auskommen: Félix Braz wird nicht mehr als Minister zurückkehren. Nach Camille Gira, bereits der zweite Spitzenpolitiker, auf den die Grünen innerhalb kurzer Zeit verzichten müssen.

Krise Für François Bausch war deshalb klar, von einer „Krise“ zu sprechen. In einem Interview mit *Radio 100,7* am vergangenen Montag platziert er das Wort gleich drei Mal, ohne dass er danach

Wie es heißt, habe es mehrere Varianten gegeben, die neuen Ministerposten zu besetzen. Doch die Parteistrategen haben sich auf Henri Kox geeinigt

gefragt wird. Auch die Fraktionspräsidentin der Grünen, Josée Lorsché, spricht anschließend von „Notstand“ und „Krise“. Diese negative Rhetorik hat dennoch nicht wenige überrascht. Auch in der Partei. „Ich hätte das Wort nicht gewählt“, sagt Parteipräsidentin Djuna Bernard und schließt sich damit dem Urteil mancher Abgeordneter von Déi Gréng an. Denn trotz der emotionalen Herausforderungen sowie einer etwas ungelenten Politik gäbe es weder interne Grabenkämpfe, noch habe man mit einem Wählerschwund zu kämpfen. Kein Grund also, eine Krise heraufzubeschwören.

Bausch steht jedoch zu seiner Wortwahl. Er habe sich bewusst so ausgedrückt. „Ich wollte meine Partei aufrütteln“, sagt Bausch im Gespräch mit dem *Land*. Denn er sieht die Grünen an einem Scheidepunkt. Man habe bereits viel erreicht. Aber: „Wir müssen aufpassen, dass wir nicht wie Ikarus verglühen.“ Nicht übermütig werden, den Alltag nicht vergessen und vor allem sorgsam bei der Bearbeitung der einzelnen Dossiers vorgehen. „Wir machen alle Fehler, dürfen aber nicht nachlässig werden.“ Denn die Grünen stehen sowohl bei den Koalitionspartnern als auch bei den Oppositionsparteien unter Beobachtung. Ihr Aufstieg erregt nicht nur Aufmerksamkeit, sondern auch Neid und Missgunst. Und die politischen Gegner schauen nun genauer hin, wie die moralische Besserwisser-Partei den politischen Alltag bewältigt, und spielen mit harten Bandagen.

Bausch hat seine Partei deshalb strategisch in den Krisenmodus manövriert, damit sie ihre Sinne und politischen Instinkte wieder schärft. Eine weitere Affäre Traversini kann sie sich nicht leisten. Denn frei nach Uli Hoeneß, dem Präsidenten des FC Bayern München: Nach oben kommen ist leicht, oben bleiben hingegen ist verdammt schwer.

Kox Im Hintergrund hat die Partei dabei unlängst die Weichen für die Zukunft gestellt. Denn so sehr man um das Schicksal von Félix Braz trauert und die Privatsphäre der Familie respektieren will, so klar war auch, dass irgendwann eine Entscheidung getroffen werden muss. Der politische Betrieb steht nicht still. Während einer kurzen Zeit war tatsächlich Roberto Traversini Teil der großen Lösung. Als Zweitgewählter im Südbezirk

und mit reichlich Erfahrung als Bürgermeister der drittgrößten Stadt Luxemburgs galt sein Profil als vielversprechend für den Posten des Wohnungsbauministers. Sein Gartenhäuschen hat diese Pläne zerschlagen. Was nun mit Traversini geschehen wird, ist offiziell noch nicht entschieden. Gegen ihn wird ermittelt wegen Verdachts auf Veruntreuung öffentlicher Gelder, illegale Vorteilsannahme, Verschleierung sowie Verstoß gegen das Gesetz über kommunale Einrichtungen. Die Parteispitze spricht von Unschuldsumutung und betont, die Arbeit der Staatsanwaltschaft abwarten zu wollen.

Aber im Hintergrund gilt es bereits als ausgemacht, dass Traversini wohl auch als Abgeordneter zurücktreten muss. Zu groß sei die Gefahr die schwache Mehrheit von 31 Sitzen im Parlament ins Wanken zu bringen, zu breit die Angriffsfläche, die ein zurückgetretener Bürgermeister der Opposition bieten würde, zu hoch das Risiko, aus einer lokalen, eine nationale Affäre zu machen. Das sagen sowohl Mitglieder von Déi Gréng als auch Abgeordnete der Koalitionsparteien.

Die Parteispitzen haben bereits eine andere Lösung gefunden. François Bausch, der eigentlich längst in die zweite Reihe verschwinden wollte, wird erneut die starke Figur in der Partei. Er wird neuer Vize-Premier und erhält einen Assistenten als beigeordneten Minister für die ungeliebten Ressorts Innere Sicherheit und Verteidi-

gung. Nicht, weil er sich aus der Verantwortung stehlen will, so Bausch, sondern weil die Situation es erfordere. Seine Protegée Sam Tanson übernimmt das Justizministerium und stellt das Wohnungsbauministerium zur Verfügung. Wie es heißt, habe es mehrere Varianten gegeben, die neuen Posten zu besetzen – auch der Rückgriff auf externe Lösungen jenseits der Wahlliste von 2018 war im Gespräch wie zum Beispiel Tilly Metz. Doch die Parteistrategen haben sich auf Henri Kox geeinigt. Kox (geboren 1961) ist studierter Ingenieur und seit 2004 Mitglied der Abgeordnetenversammlung. Er ist langjähriges Mitglied von Déi Gréng und galt schon mehrmals als Anwärter für einen Ministerposten, was er auch nie verschleiert hat. Er war maßgeblich an der Ausarbeitung des Naturschutzgesetzes in der vergangenen Legislaturperiode beteiligt und gilt als Fachmann im Bereich Wohnungsbau. Für ihn wird voraussichtlich die junge Chantal Gary ins Parlament rücken, die 2018 im Ostbezirk Drittgewählte der Grünen war. Damit wird die Partei voraussichtlich ohne Minister aus dem Südbezirk in die Wahlen 2023 gehen. Die Partei will das alles jedoch erst kommende Woche bekannt geben und am 3. Oktober bei einem Parteikongress über die Umgestaltung der Regierung abstimmen lassen. Doch auch das ist ein Vorteil des Krisenmodus: Im Notstand lassen sich Entscheidungen besser durchdrücken. „Never let a good crisis go to waste“, lautet das passende Bonmot von Winston Churchill dazu.

Kritik Die Partei steht dabei nicht nur in der Öffentlichkeit unter scharfer Beobachtung – auch intern gibt es seit einiger Zeit Kritiker. Dazu gehört Paul Polfer. Der Aktivist des Mouvement écologique ist langjähriges Mitglied der Grünen und vermisst den Dialog und Austausch. „Die Partei hat kein inhaltliches Leben mehr.“ Sie müsse es wieder mehr wagen, eigene grüne Positionen zu entwickeln jenseits von Koalitionsrason. Polfer spricht von „Nibelungentreue“ und erwartet, dass man selbstbewusst Ideen etwa zur CO2-Steuer oder der ökologischen Steuerreform in der Öffentlichkeit trägt und nicht erst nach den Verhandlungen mit dem Koalitionspartner, den Kompromiss als grüne Position verkauft. „Wir warten doch nur darauf“, so Polfer. François Bausch ist ähnlicher Auffassung: Die Partei müsse wieder stärker eigene Inhalte definieren und ein Eigenleben entwickeln. Es müsse eine Identität bar der Regierungsarbeit für die Grünen geben. Selbst wenn es zu atmosphärischen Störungen innerhalb der Koalition kommt. Es ist ein Persilschein für junge Mitglieder von Déi Gréng, ruhig Kritik und Ideen zu formulieren. Nach dem Motto: Traut euch!

Und damit öffnet Bausch auch beide Arme für die jugendlichen Demonstranten von *Fridays for Future*. Sie sind explizit erwünscht in der Partei, gerade weil sie es wagen, Kritik zu formulieren und leidenschaftlich für Inhalte kämpfen.



Die beiden Parteipräsidenten Christian Kmietek und Djuna Bernard kündigen an, dass es zu einer Regierungsumbildung kommt – den Kandidaten für die freien Ministerposten verraten sie noch nicht



ARENDE & FISCHBACH
PROMOTION IMMOBILIÈRE

Nous achetons votre terrain!

Vous avez un terrain ou un bien immobilier à vendre?

Nous sommes régulièrement à la recherche de terrains bâtis ou non-bâtis dans le Grand-Duché de Luxembourg afin de rénover/développer de nouveaux projets.

Contactez-nous par tél. au 32 75 76 ou par e-mail à administration@na-cf.lu et découvrez nos références sur arend-fischbach.lu



A.E. 0019702630

Édito

Qui vole un œuf vole un bœuf

josée hansen

La liste des infractions sur lesquelles le parquet de Luxembourg enquête et pour lesquelles il a fait procéder vendredi dernier à des perquisitions à la commune de Differdange et dans les bureaux du CIGL (Centre d'initiative et de gestion locale) est longue : le maire écolo Roberto Traversini est soupçonné de « détournement de deniers publics ou privés », de « prise illégale d'intérêts » de « blanchiment » et de « violation de la loi concernant l'aménagement communal et le développement urbain ». Sa situation était devenue intenable, il démissionna quasi en même temps qu'eurent lieu les perquisitions. Le parquet avait été saisi la veille, le 19 septembre, par la ministre de l'Intérieur, Taina Bofferdin (LSAP), sur base du code pénal. Son article 245 est très clair, il interdit toute prise d'intérêt privé par « toute personne investie d'un mandat électif public ». Traversini, qui est accusé par l'opposition politique d'écoblanchiment d'avoir valorisé une maisonnette dont il venait d'hériter, son terrain et l'abri de jardin qui y est érigé en les faisant reclasser dans le cadre de la procédure de PAG en cours, d'avoir fait effectuer des travaux par un employé communal et des ouvriers employés par le CIGL (qu'il préside), ainsi que d'avoir fait abattre des arbres et réaliser des travaux dans une zone verte protégée sans en avoir l'autorisation, risque la prison (de six mois à cinq ans), une amende allant jusqu'à 125 000 euros ainsi que

l'interdiction de remplir des fonctions et offices publics. De *golden boy* jovial, ayant remporté un succès phénoménal aux élections communales de 2017 – il remporta sept sièges contre trois en 2011 – et député-maire ministrable, il est tombé bien bas. Durant toute la phase qui a précédé l'ouverture de la procédure judiciaire, Traversini invoqua son ignorance pour se justifier. Or, nul n'est censé ignorer la loi.

Il était clair depuis un moment qu'en 2019, un responsable politique ne peut plus s'en sortir avec un hochement d'épaules et un « mais qu'est-ce que j'ai fait pour mériter ça ? », accusant ses détracteurs de mauvais caractère, de revanchisme ou de jalousie. Même si ça jase dans les chaumières et dans les cafés à travers le pays sur le crédo du « quel cirque pour un abri de jardin ! », de « tout le monde le fait... » ou « la valorisation de ses terrains n'est-elle pas la raison-même de s'engager en politique locale ? », le conflit d'intérêts n'est plus ni accepté ni acceptable aujourd'hui. Dans la foulée d'autres affaires, d'envergure plus grande, comme Wickrange/Livange, et selon les ambitions de transparence affichées par le gouvernement Bettel/Schneider/Braz I, des codes de déontologie pour élus nationaux ont été mis en place ces dernières années : la Chambre des députés en a un, tout comme le gouvernement et le Conseil d'État. Invité par le

ministre de l'Intérieur de l'époque Dan Kersch (LSAP) de s'y pencher, le syndicat des communes Syvicol avait commencé à travailler sur un « code de conduite des élus communaux » en 2016, mais n'a jamais réussi à trouver de majorité pour le faire adopter.

Or, si un tel code de conduite officiel serait *nice to have* pour fournir des balises aux élus locaux débutants surtout, le code pénal et la loi communale de 1988, notamment son article 20 (qui interdit aux élus locaux de participer aux délibérations sur les objets auxquels ils ont un intérêt privé) sont déjà sans équivoque. Le gouvernement à participation écolo affirme vouloir lutter contre les spéculateurs immobiliers à grande échelle, il est alors inconcevable de laisser passer les petites tricheries au niveau local. La ministre de l'Environnement Carole Dieschbourg (Déi Gréng) promet de faire passer la protection de la nature avant les avantages économiques de projets industriels (comme Fage), il est alors nocif que de « petits arrangements entre amis » soient tolérés. La causa Traversini pose de nombreuses questions morales ou déontologiques, qui découlent du bon sens et qui demandent à être clarifiées. Comme celle-ci : Un maire peut-il vraiment accepter des tutelles et des héritages, alors qu'au niveau national, tous les cadeaux au-delà de 150 euros sont interdits ?

Nach der Finanzkrise 2008 hatten die Unternehmerverbände sozialpartnerschaftliche Gremien wie die Tripartite, den Wirtschafts- und Sozialrat und die Krankenkassenleitung boykottiert. Danach kam sogar die Tripartite 2015 (Foto) kurz wieder zusammen, aber beim letzten Treffen des Ständigen Arbeits- und Beschäftigungsausschusses am 18. September kündigten die Unternehmer an, keinen Nutzen mehr darin zu sehen, wiederzukommen. Am Mittwoch trafen sich deshalb OGBL, CGFP und LCGB und beschlossen eine Protestversammlung am 14. November, eine gemeinsame Aktionsplattform „Arbeit 4.0“ und Hilfe bei der Regierung zu suchen. rh.

Patrick Galbats

blog

Personalien

Personalien

Gesellschaft

Politik

Gesellschaft

Christiane Brassel-Rausch,

(Déi Gréng), soll die Nachfolge des zurückgetretenen Bürgermeisters von Differdingen, Roberto Traversini, antreten. Darauf haben sich am Dienstagabend die lokalen Sektionen von Déi Gréng und CSV geeinigt. Traversini war am vergangenen Freitag von seinem Amt zurückgetreten, nachdem die Opposition gegen ihn schwere Anschuldigungen erhob und die Staatsanwaltschaft gegen ihn ermittelt. Eigentlich wurde der langjährige Schöffe Georges Liesch als Nachfolger von Traversini gehandelt. Allerdings geriet auch er in die Schusslinie der Opposition – François Meisch (DP) und Gary Diederich (Déi Lénk) halten ihn für politisch mitverantwortlich für Traversinis Fehler. Brassel-Rausch (Foto: Kulturhaus Niederrhein) gilt als politisch eher unerfahren. Die Schauspielerin ist erst seit 2017 Mitglied des Gemeinderats und wurde erst am 1. September zur Schöffin ernannt anstelle von Laura Pregno, die einen sechsmonatigen Elternurlaub beantragt hat. Viel Gewöhnungszeit bleibt Brassel-Rausch nicht – sie muss den zerstrittenen und krisengeplagten Gemeinderat von Differdingen schnellstens wieder in ruhige Gewässer führen. ps



Jos Schummer,

Bürgermeister von Bissen, war das erste Opfer einer *Windows Fatal Error C0000022* geworden, noch vor dem ersten Spatenstich der Serverfarm in seiner Gemeinde. Weil die CSV Mehrheit und Opposition zugleich sein wollte, hatte er für die Umklassierung des geplanten Baugeländes und zwei CSV-Räte hatten gegen Google gestimmt. Schummer fühlte sich auch von der nationalen Parteiführung im Stich gelassen und hat inzwischen die CSV verlassen. Am Mittwoch gaben nun die beiden CSV-Schöffen Franz Clement und Carlo Murnach ihre Ämter auf, um die Pattsituation zu beenden, seit die Liste ÄR Leit über mehr Mandate als die CSV verfügt. Jos Schummer will aber als Parteilooser weitermachen und eine neue Schöffensratsmehrheit zusammenstellen. rh.

François Bausch,

grüner Mobilitätsminister, hat eingesehen, dass ein Politiker immer der Verlierer ist, wenn er sich mit Behinderten anlegt. Nachdem er der CSV im Parlament wiederholt erklärt hatte, dass die Behindertenbusse Adapto ein jährlich 49 Millionen Euro teurer Taxisdienst seien und somit nicht unter den kostenlosen öffentlichen Transport nächstes Jahr fallen könnten, streckte er am Montag die Waffen. Die Kleinbusse sollen ebenfalls am 1. März 2020 kostenlos fahren, der Dienst soll aber rationalisiert werden, heißt es in einer Pressemitteilung. rh.

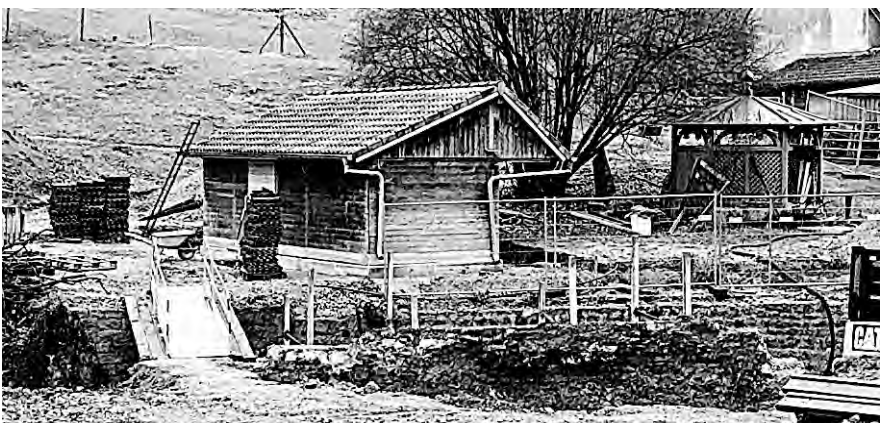
Die Wut wächst



Nicht enden wollten die Berichte zu Drogenkriminalität und Prostitution frustrierter Anwohner des hauptstädtischen Bahnhofsviertels. Rund 800 von ihnen waren am Mittwochabend der Einladung des Schöffensrats der Stadt in die Mehrzweckhalle in der Rue de Strasbourg gefolgt, um der Bürgermeisterin, der Polizei, dem Polizeiminister und der Justizministerin sowie Vertretern der Staatsanwaltschaft ihren Unmut zu schildern und Gegenmaßnahmen zu fordern, allen voran mehr Polizeipatrouillen sowie ein konsequentes Vorgehen gegen das massive Drogenproblem. Anwohner klagten nicht nur über „rechtsfreie Räume“ durch rabiate Dealer, sondern über Obdachlose in verwahrlosten Straßen, beeinträchtigten Handel und eine Polizei, die wegschaue, statt Präsenz zu zeigen. Wenn nicht bald etwas geschehe, könne die Stimmung schnell umschlagen, warnte einer. Polizeiminister François Bausch (Die Grünen) versprach, die Polizei personell aufzustocken, bat zugleich um Verständnis, dass polizeiliche Ermittlungen Zeit bräuchten. Auch urbanistische Maßnahmen sollen helfen, das Viertel aufzuwerten, so Bürgermeisterin Lydie Polfer (DP). Nach dem zweieinhalbstündigen Treffen klagten Anwesende gegenüber dem *Land*, sie hätten „keine Gesamtstrategie“ erkennen können. ik

Die Scheune der Dieschbourgs

Folgt nach der Gartenhaus-Affäre eine Scheunen-Affäre? Der Bürgermeister von Echternach, Yves Wengler (CSV), will vor etwa einem Jahr Vergehen bei der Errichtung eines Viehunterstands auf der Specksmillen festgestellt haben. Als er am Samstag, den 24. November 2018 an der Mühle von Jean-Paul Dieschbourg, dem Vater der Umweltministerin, mit seinem Rad vorbeifuhr, entdeckte er Bagger und einen neuen Viehunterstand auf einer Betonplatte (Foto: Yves Wengler). Er konnte keine Genehmigung für dieses Gebäude ausfindig machen und fragte sich auch, wie es möglich sei, dass in einer *zone verte* eine Scheune auf einer Betonplatte errichtet werden kann. Also richtete er ein Schreiben an das Umweltministerium. Tatsächlich ist die Genehmigung für den Bau des Viehunterstands auf der Moulin Dieschbourg zu spät angefragt worden, bestätigt das Ministerium. Die Scheune stand bereits am 24. November, die Autorisierung wurde erst am 29. November von Herrn Dieschbourg angefragt und am 11. Januar 2019 von Umweltministerin Carole Dieschbourg erteilt. Ein Vergehen. Der Hintergrund ist jedoch, dass es sich um ein Renaturierungsprojekt in der Lauterburberbaach handelt. Nach den schweren Überschwemmungen im Sommer 2018 entschied die Regierung, Sofortmaßnahmen zu unternehmen und den Lauf des Bachs zu verbreitern. Das ging jedoch zu Lasten der Grundstücke von vier Mühlen. Die Besitzer waren alle bereit, Grundstücke abzutreten, der Staat verpflichtete sich dazu, mögliche Gebäude abzubauen und an anderer Stelle neu zu errichten. So auch die Scheune der Dieschbourgs. Das Problem: Jean-Paul Dieschbourg hatte vergessen die zuständige Genehmigung anzufordern. Und die Betonplatte? „Es gibt kein Gesetz, das eine Betonplatte in einer Zone Verte verbietet“, sagt Mike Wagner, Erster Regierungsrat im Umweltministerium. In diesem Fall habe man sich zudem dazu verpflichtet, das Gebäude nach dem Abbau in seinem Ursprung wiederherzustellen. Will heißen: Die frühere Scheune hatte eine Betonplatte, die neue also auch. Das Umweltministerium sieht also „null Problem“ in der Geschichte. Und Wengler? Für ihn hat sich die Sache damit auch erledigt: „Dass in einer *urgence* vergessen wird, eine Genehmigung einzuholen, kann schon mal passieren“, so der CSV-Bürgermeister. Er sieht demnach keinen Anlass für eine Scheunenaftäre. ps



Häusliche Gewalt bekämpfen

739 Mal musste die Polizei im vergangenen Jahr wegen häuslicher Gewalt eingreifen, in 231 Fällen verwies sie den Gewalttäter der gemeinsamen Wohnung. Über 80 Prozent der Täter häuslicher Gewalt sind männlich, davon ist der weit überwiegende Anteil der Partner. Von 229 Wegweisungen, die die Staatsanwaltschaft dem Service d'assistance aux victimes de violence domestique (SAVVD) 2018 mitteilte, bestraften 82 Kinder, die meisten von ihnen zwischen sieben und zwölf, respektive 13 und 17 Jahren. So lauten die Zahlen des diese Woche veröffentlichten Berichts zu häuslicher Gewalt des Kooperationskomitees. Darin beraten und koordinieren VertreterInnen von Polizei, Justiz, Frauennotrufe, Täterorganisation und der Ministerien gemeinsam Maßnahmen im Bereich der häuslichen Gewalt. Um die Ursachen insbesondere tödlich verlaufender Gewalt in Beziehungen zu verstehen, will das Komitee zudem systematische Ursachenforschung betreiben, dies nach dem Vorbild des englischen Domestic Homicide Review. Daraus sollen Lehren und Strategien zur besseren Bekämpfung von Beziehungsgewalt gezogen werden. ik

Nachtrag

Die FLF hat den SC Freiburg, den 1. FSV Mainz 05 und RSC Anderlecht besucht (*d'Land*, 20.09.2019).

Der Parlamentarismus im Museum

Die Angst vor den Habenichtsen

Romain Hilgert

Besitzordnung Am vergangenen Freitag demonstrierten Hunderte Schülerinnen und Schüler in der Hauptstadt für eine energischere Klimapolitik. Sie hatten keine andere Wahl, denn sie dürfen nicht wählen. Der Vorschlag einer Senkung des Wahlalters für Jugendliche scheiterte beim Referendum von 2015 kläglich, das Kinderwahlrecht war nie ein Thema.

Wer die gerade eröffnete Ausstellung *Wiele wat mir sinn* im Geschichts- und Kunstmuseum auf dem Fischmarkt besucht hat, mit ihren Dokumenten und Porträts in großzügig gestalteten Sälen zum Zensuswahlrecht, zum Kampf für das allgemeine Wahlrecht und dessen Sieg von 1919, zu Wahlkampagnen und Wahlprozeduren, zur Abgeordnetenkammer und zu den nicht mehr so neuen sozialen Bewegungen, bekommt beim Verlassen das Churchill-Zitat mit auf den Heimweg, dass „democracy is the worst form of government except for all those other forms“. Die Ausstellung erzählt die anrührende Geschichte vom Aufstieg des Parlamentarismus zur Demokratie.

Im 19. Jahrhundert war die erste Sorge der Grundbesitzer, Schmelzherren und Kaufleute, dass niemand ins Parlament kam, der die herrschende Besitzordnung in Frage stellte. Deshalb durften nur jene Männer wählen, die reich genug waren, dass sie jährlich einen gesetzlich festgelegten Mindestbetrag an Steuern zahlten, den Wahlzensus. Um ganz sicher zu gehen, durften die reichen Wähler ihre Abgeordneten bis Mitte des Jahrhunderts nicht einmal direkt wählen, sondern sie wählten aus den Reihen der mindestens doppelt so Reichen die Wahlmänner, die in einer zweiten Stufe die Abgeordneten bestimmten.

Bis zum Ende des 19. Jahrhunderts waren zwischen fünf und 15 Prozent der erwachsenen Staatsbürger wahlberechtigt. Die rechtlich nur eingeschränkt geschäftsfähigen Frauen waren nicht einmal ausdrücklich von den Wahlen ausgeschlossen, aber wenn in der Verfassung und dem Wahlgesetz von „den Luxemburgern“ die Rede ging, wurde es als selbstverständlich empfunden, dass in diesem Fall – anders als im Strafrecht – nur die Männer gemeint waren.

Das allgemeine Wahlrecht wurde in der Revolution von 1848 erstmals gefordert und in der revolutionären Stimmung von 1919 durchgesetzt. Es wurde vergleichsweise spät eingeführt, weil die industrielle Revolution später einsetzte als in anderen Ländern. Kleinbauern von ihrer Scholle in die Fabrik zu zwingen, war ein ökonomisch und juristisch gewalttätiger Akt, bei dem demokratische Institutionen nur störten. Die Forderung nach dem allgemeinen Männerwahlrecht ging von der Arbeiterbewegung aus, die 1848 geboren und im Ersten Weltkrieg erwachsen wurde.

Protestation Am 7. Januar 1848 fand der *Echternacher Grenzboten*, die erste Zeitung, die sich hierzulande „Socialist“ nannte, noch: „Im heutigen Zustande wäre jedoch der Besitzlose, der Mehrzahl nach, unfähig die Rechte des Wählers oder des Theilnehmers an der Gesetzgebung zu üben, fall's er sie auch besäße.“ Doch Ende Februar zeigte die Besitzlosen in Paris und danach in ganz Europa, dass sie durchaus fähig waren. Redakteur Mathias Hardt änderte seine Meinung und forderte am 16. März 1848 im *Grenzboten* die „Befreiung der Volksvertretung von allen Fesseln, d.h. allgemeines Wahlrecht und allgemeine Wahlbarkeit“.



Wiele wat mir sinn im Nationalen Kunst- und Geschichtsmuseum am Fischmarkt

Am 11. März begannen die Einwohner von Ettelbruck und danach in mehreren anderen Städten und Dörfern zu rebellieren. Der Rechtsanwalt Karl Theodor André, der sich noch am 4. April in einem Wahlmanifest mit dem Zensus hatte einverstanden erklären können, versuchte am 25. April 1848 zusammen mit den Handwerkermeistern P. Scheidt, Sohn, und G. Codrons sowie den Arbeitern Fr. Beffort, P. J. Merl, P. Schoos und N. Breithof, dem noch „Landstände“ genannten Parlament einen während einer Versammlung drei Tage zuvor beschlossenen „Aufruf an die Arbeiter des Luxemburger Landes“ zu überreichen. Darin verlangten sie: „Jeder großjährige Luxemburger, der dieses Recht nicht durch ein entehrendes Verbrechen verwirkt hat, ist Wähler und wählbar, abgesehen davon, ob er Abgaben bezahlt oder nicht.“

Der Klerus und das katholische Bürgertum unter Anführung des Apostolischen Vikars Johann Theodor Laurent suchten mit der Forderung nach dem allgemeinen Wahlrecht Verbündete im Kampf gegen den von liberalen Notabeln kontrollierten Staat. Ihr *Luxemburger Wort* druckte am 23. März 1848 in seiner ersten Ausgabe eine „Protestation der Katholiken des Luxemburger Landes“ ab, in der eine „Wahlreform für die Landstände, und Abschaffung des Wahlcensus“ verlangt wurden. Denn „[d]ie große Mehrzahl unserer Bauern, und mit einiger Ausnahme unserer Bürger haben keinen Antheil an ihnen“, an den Wahlen, wie es am 9. April 1848 klagte.

Die Forderung nach der „Abschaffung des Wahlcensus“ und der „Wählbarkeit aller Luxemburger ohne Unterschied des Standes“ war meist an der Spitze der Petitionen, die aus Dutzenden von Gemeinden an den König-Großherzog und die Regierung geschickt wurden. Als das Parlament aber im Juni 1848 die Verfassung und das Wahlgesetz änderten, hatte sich der Sturm gelegt, die Abgeordneten konnten mit großer Mehrheit beschließen, den Wahlzensus nicht abzuschaffen, sondern bloß auf zehn Franken zu senken. Nach dem reaktionären Putsch des König-Großherzogs 1856 wurde der Zensus auf 30 Franken erhöht und das Zweistufenwahlsystem für kurze Zeit wieder eingeführt. Bei der liberaleren Revision von 1868 nutzte das Parlament die Gelegenheit, um den Wahlzensus in der Verfassung zu verankern.

Bei der ersten Maifeier von Arbeitern stand 1890 die Forderung nach dem allgemeinen Wahlrecht im Mittelpunkt. Die ersten sozialdemokratischen Politiker organisierten ebenso wie liberale Bürger und Frauenrechtlerinnen Versammlungen, um nach dem Vorbild des Auslands für das allgemeine Wahlrecht zu werben. Der Wahlzensus wurde daraufhin erstmals wieder nennenswert gesenkt, auf 15 Franken, zehn Jahre später dann auf zehn Franken: Die Entfaltung der parlamentarischen Demokratie war endlich wieder dort angekommen, wo sie 65 Jahre zuvor begonnen hatte, bei den zehn Franken von 1848. Die Inflation war im 19. Jahrhundert kein Thema.

Der Ettelbrücker Notar Emile Salentiny lehnte am 18. Mai 1897 im Parlament das allgemeine Wahlrecht ab, weil „la société doit certainement posséder des garanties contre l'envahissement de l'élément prolétaire. Et franchement, de tout temps, on s'est un peu méfié de ceux qui n'ont rien à perdre“. Das *Luxemburger Wort* wunderte sich am 22. Mai 1902: „Und soll ich Leuten den Steigbügel reichen, die kein Eigentum kennen [...]?“

Filter Doch als am Ende des Ersten Weltkriegs der deutsche Generalmajor Richard Karl von Tessmar abrückte, berichtete die *Obermosel-Zeitung* unter dem Titel „Revolutionäre Bestrebungen in Luxemburg“ am 12. November 1918, dass „im großen Saale Brosius eine stark besuchte und von den Sozialisten einberufene Versammlung“ stattgefunden hatte, in der ein Arbeiter- und Bauernrat gegründet wurde und neben sozialen Forderungen die „[s]ofortige Einführung des allgemeinen Stimmrechts ohne jede Diskussion durch die Kammer“ sowie die „Abdankung der Großherzogin und Proklamation der luxemburgischen Republik“ verlangt wurden.

Einen Tag später war der *Knuedler* „schwarz von Menschen. Ihre Zahl kann wohl zwischen 8 000 bis 10 000 geschätzt werden“, so die *Volksstimme* am 12. November 1918. Sie waren sicher: „die alten Forderungen, wie Achtstundentag, allgemeines Stimmrecht usw. mit ihren großen sozialen Spannungen werden mit einem Schlage erfüllt“. Am 26. November rebellierten 5 000 Escher, stürmten Gebäude und schlugen Schaufenster ein. Im Dezember meuterte die Freiwilligenkom-



Dass das Parlament sich selbst feiert, ist vielleicht auch eine Reaktion auf das Ende des CSV-Staats, das gescheiterte Referendum von 2015 und die Einschränkung der parlamentarischen Befugnisse

panie, am 9. und 10. Januar 1919 verlangten Tausende vor dem Parlament und auf dem *Knuedler* die Ausrufung der Republik. Daraufhin schafften am 8. Mai 1919 Klerikale, Sozialdemokraten und Volkspartei gegen die Stimmen der Liberalen den Wahlzensus ab und führten das allgemeine Erwachsenenwahlrecht für Staatsbürger ein.

Mit einem strengen Verhältniswahlrecht erhielt Luxemburg zumindest für die Landeswahlen ein weit demokratischeres Wahlrecht als viele andere Länder, wo ein ausgeprägtes Majorzsystem herrscht. Allerdings wurden nach der Abschaffung des Zensus neue Filter eingebaut, um das Wahlergebnis konservativ zu beeinflussen: Die Wahlpflicht soll unpolitische Wähler zur Stimmabgabe zwingen, weil weniger gemäßigte leichter mobilisierbar sind. Die vier Wahlbezirke sollen die Stimmen konservativer ländlicher Wähler gegen die linken Stimmen in den Industriestädten übergewichten; bis 1956 wurde abwechselnd in nur zwei Bezirken gleichzeitig gewählt, um die politischen Folgen gesellschaftlicher Veränderungen hinauszuzögern.

Das Frauenwahlrecht wurde im internationalen Vergleich so früh eingeführt, weil das Arbeiterwahlrecht so spät eingeführt wurde. Denn die Stimmen konservativer Wählerinnen über Land sollten ein Gegengewicht zu denjenigen linker Wähler im *Minette* darstellen. Das Panaschieren

reduziert politische Konflikte auf Personalangelegenheiten, die von dem Juristen und Mathematiker Victor d'Hondt erfundene Sitzberechnung bevorteilt die größten Parteien. Diese Beeinflussung des Wahlergebnisses geht bis heute weiter: 2003 wurde die Zahl der zur Einreichung von Kandidaturen nötigen Unterschriften vervierfacht, um neue Kleinparteien zu entmutigen. 2004 erhöhte die CSV die Altersgrenze der Wahlpflicht, weil ältere Wähler überdurchschnittlich konservativ wählen.

CSV-Staat So wurde 1919 auch das christlich-soziale Jahrhundert begründet, das vielleicht 2013 zu Ende ging. Doch bisher war das Jubiläum der Einführung des allgemeinen Wahlrechts nicht gefeiert worden. An runden Jahrestagen von 1919 wurde lediglich der Einführung des Frauenwahlrechts gedacht. Dass das Parlament nun mit einer aufwändigen Ausstellung, Büchern, *Undercover Marketing*, Konferenzen, Podiumsdebatten, Vorführungen und Merchandising das allgemeine Wahlrecht feiert, um den Parlamentarismus als nicht zu überbietenden Gipfel der Demokratie darzustellen, ist vielleicht auch eine Reaktion auf das Ende des CSV-Staats, das gescheiterte Referendum von 2015 und die zunehmende Einschränkung der parlamentarischen Befugnisse durch die Exekutive, die Maastricht-Kriterien, das Verfassungsgericht, das Ausnahmerecht und eigenes Effizienzstreben.

Vielleicht auch, weil das 1919 eingeführte Arbeiterwahlrecht wieder abgeschafft wird. Denn durch den Mehrheitsanteil von Grenzpendlern und eingewanderten Erwerbstätigen wurde der Anteil der wahlberechtigten Arbeiter wieder auf das Niveau des Notabelnregimes des 19. Jahrhunderts gesenkt. Aber über das 1919 geschehene eucharistische Wunder schweigt sich die Ausstellung im Nationalmuseum ohnehin aus: Weshalb die während des ganzen 19. Jahrhunderts von den einen erhoffte, von den anderen befürchtete Enteignung der Besitzenden nach der Einführung des Wahlrechts für die Habenichtse ausblieb. Seit 1986 konnte das Parlament die Körperschaftsteuer sogar um mehr als die Hälfte senken.

Bis zum 6. September 2020, dienstags bis sonntags von 10 bis 18 Uhr, donnerstags bis 20 Uhr, Eintritt kostenlos. Begleitbuch *100 Joer #wielewatmir sinn allgemengt Wahlrecht*, Chambre des députés, MNHA, Silvana Editoriale, Luxemburg, 2019, 279 S., 32 Euro





Sven Becker

Welche Inhaltsstoffe sich im Detail in *E-Liquids* befinden und vor allem, welche gesundheitlichen Folgen mit dem Inhalieren verbunden sind, ist für den Konsumenten oft schwer zu durchschauen

Ines Kurschat

„Es ist absurd“, sagt Camille Muller (Name geändert, *d. Red.*). „Die Schlagzeilen könnten das Geschäft schädigen, obwohl wir nur zertifizierte Produkte von einem anerkannten Hersteller beziehen.“ Der Franzose arbeitet in einem der Handvoll Läden in Luxemburg, die sich auf E-Zigaretten spezialisiert haben. Über die Nachrichten, die derzeit aus den USA kommen, schüttelt er den Kopf. „Die E-Zigarette dafür haftbar zu machen, ist, wie dem Feuerzeug die Schuld dafür zu geben, dass Leute von Nikotin abhängig werden.“

Elf Todesfälle, vermutlich ausgelöst durch den Gebrauch von E-Zigaretten, haben US-Gesundheitsbehörden bis zum heutigen Freitag registriert. Mehr als 700 E-Zigarettennutzer aus 38 Bundesstaaten wurden mit akuten Atembeschwerden in Krankenhäuser eingeliefert. Anfang September verbot Michigan als erster Bundesstaat (San Francisco hatte den Verkauf von E-Zigaretten im Juni untersagt) aromatisierte E-Liquids; es folg-

ten New York und Rhode Island. Massachusetts stoppt den Verkauf von Liquids für E-Zigaretten vorerst für vier Monate. US-Präsident Donald Trump, für seine halbherzigen Maßnahmen in der Opioid-Krise vielfach gescholten, denkt sogar laut über einen permanenten Bann von E-Zigarettenprodukten nach.

Panikmache Doch während Horrorgeschichten über kollabierende Teenager, die nicht mehr ohne Lungenmaschine atmen können, über amerikanische Bildschirme flackern und sich rasend schnell über soziale Netzwerke verbreiten, ist die Faktenlage sehr viel weniger deutlich. Tatsächlich ist die genaue Todesursache bisher bei keinem der gemeldeten Fälle bekannt, räumt Centers for disease control and prevention (CDC) in Washington D.C. ein. Die meisten, fast drei Viertel der bisher 373 näher untersuchten Krankheitsfälle, sind junge Männer zwischen 18 und 34 Jahren. Alle Betroffenen wurden mit teils erheblicher Atemnot eingeliefert, ihre Lungen funktionierten nicht mehr normal, bis hin zum Kollaps. Manche meldeten überdies Brechreiz und Durchfall. Vermutlich ausgelöst durch Inhaltsstoffe, die sie durch den Dampf der E-Zigarette einatmeten. Welche genau ist unklar. Derzeit verdichten sich Hinweise, wonach Erkrankte neben Nikotin THC, ein Inhaltsstoff von Cannabis mit berauschender Wirkung, in flüssiger Form konsumiert haben sollen. In Verdacht steht außerdem ein synthetisches Vitamin-E-Derivat, Tocopherylacetat.

Fakt ist aber auch: In der EU, wo E-Zigaretten allmählich populärer werden und diesbezügliche Vorschriften 2014 verschärft wurden, ist bisher kein Krankheitsfall bekannt, geschweige denn ein Todesfall. „Das wissen wir von Gesundheitsbehörden der übrigen Mitgliedstaaten, mit denen wir vernetzt sind. Die EU-Kommission steht außerdem in Kontakt mit den US-amerikanischen Behörden“, sagt Pedro Marques, im Gesundheitsministerium zuständig für die Zulassung und Kontrolle von Tabakerzeugnissen. Lediglich aus der Schweiz wurde ein – offiziell unbestätigter – Verdachtsfall gemeldet: Eine 44-jährige Asthmatikerin war im Januar mit schweren Atemwegsbeschwerden per Notdienst in ein Winterthurer Spital eingeliefert worden. Die Symptome der

Bisher ist die Ursache der Atemwegs-erkrankungen unklar. Illegale, im Internet gehandelte *E-Liquids* erschweren die Spurensuche

Frau, die E-Zigarette ohne Nikotin geraucht haben soll, waren ähnlich wie die in den USA berichteten: kurzer Atem, Auswurf und eine sehr schlechte Lungenfunktion.

Eine mögliche Ursache: In den USA sind Inhaltsstoffe in den Liquids erlaubt, die in Europa auf dem Index stehen. Etwa Diacetyl, eine organische chemische Verbindung aus der Gruppe der Ketone, die stark nach Butter riecht und über die fälschlich berichtet wurde, sie würde Popcorn-Lunge bei E-Zigarettennutzern verursachen. Dabei ist Diacetyl in sehr viel höherer Konzentration in regulären Zigaretten enthalten. Beobachtet wurde die Erkrankung, bei der die Bronchien sich chronisch entzündeten, bei Arbeitern, die Mikrowellenpopcorn herstellten, daher der Name.

Strengere Grenzwerte Die meisten in Luxemburg erhältlichen Liquids enthalten Nikotin und fallen daher unter das Tabakgesetz. Es verpflichtet Hersteller, alle Inhaltsstoffe in absteigender Reihenfolge ihres Gewichtsanteils auf der Packung aufzulisten. Hauptbestandteile der nikotinhaligen Liquids sind: das wasserbindende Propylenglykol und/oder der Zucker-Alkohol Glyzerin sowie Aromen und eben Nikotin. In der EU dürfen nicht mehr als 20 Milligramm Nikotin pro Milliliter Liquid enthalten sein. Aufputschende Zusatzmittel wie Koffein, Guarana oder Matcha sind verboten. Das wird, laut Gesundheitsministerium, bei Neuzulassungen nachkontrolliert. Der höchste Nikotinanteil, den das *Land* in einem Kiosk in Luxemburg-Stadt fand, lag bei 19 Milligramm. Nikotinfreie Liquids sind hierzulande

ebenfalls käuflich, sie fallen nicht unter die Tabak-Vorschriften, dürfen aber – wie nikotinhaltige – nicht an Minderjährige verkauft werden.

Gesundheitsbehörden in der EU sind sich einig: Das Vapen oder Vaping, also das Inhalieren von Dampf über ein E-Gerät ist, da der Dampf weniger giftige Stoffe enthält, weniger gesundheitsschädigend als das Rauchen einer herkömmlichen Zigarette; abgesehen vom süchtig machenden Nikotin, das aber nicht krebserregend ist. Die britische Gesundheitsbehörde ging einer Studie von 2015 zufolge sogar davon aus, dass eine E-Zigarette, mit zulässigen geprüften Inhaltsstoffen genutzt, bis zu 95 Prozent weniger gefährlich ist und Verbrauchern, die mit dem Rauchen aufhören wollen, bei ihrem Ausstieg helfen könne.

Unklare Nebenwirkungen Seriöse Vertreter von E-Zigaretten raten Anfängern ohnehin meist dazu, den Nikotinwert langsam zu senken und aromatisierte Liquids in einer ersten Phase zu vermeiden. Heidelbeere, Schoko, Erdbeere, natürlich Tabak und Waldmeister sind nur einige von vielen Geschmacksrichtungen. Das Problem: Oftmals ist die genaue Zusammensetzung der jeweiligen Aromastoffe nicht klar; manche Inhaltsstoffe wie das in der EU verbotene Benzaldehyd stehen im Verdacht, gesundheitsschädigend zu sein. Aromastoffe sind, bis auf gesetzlich geregelte Ausnahmen, grundsätzlich erlaubt, allerdings: Geprüft und zugelassen werden sie unter Lebensmittelaspekten; was fehlt, sind Langzeitstudien, die ihre Wirkung beim Inhalieren untersuchen.

Die wenigen Studien, die existieren, sind mit Vorsicht zu lesen. Forscher der Duke University School of Medicine in North Carolina verglichen kürzlich Zigaretten, Kautabak und E-Zigaretten auf die darin enthaltene Konzentration des Inhaltsstoffs Pulegon. Pulegon ist ein natürlicher Bestandteil unter anderem der Poleiminze und steht im Verdacht, krebserregend zu sein. Andere Wissenschaftler, die mit den Ergebnissen konfrontiert wurden, kritisierten aber die begrenzte Aussagekraft, weil dabei nur die Konzentration in den E-Liquids gemessen wurde, nicht aber in den Konsumierenden selbst und im ausgeatmeten Dampf. In der EU stehen verarbeitete Bestand-

teile, Extrakte und Öle, die aus der Pflanze Poleiminze stammen, ohnehin auf dem Index.

„Wir empfehlen die E-Zigarette nur als letzte Möglichkeit, wenn andere Nikotinersatzmittel nicht angeschlagen haben“, sagt Lucienne Thommes von der Fondation Cancer. Einer Umfrage der Stiftung zufolge gab es hierzulande 2017 hochgerechnet rund 6 000 E-Zigarettennutzer, das sind 1,2 Prozent der Befragten gegenüber 21 Prozent, die herkömmliche Zigaretten rauchen. Für Jugendliche sei die E-Zigarette schon gar nicht geeignet. „Zum Glück sind bei uns Produkte wie Juul verboten“, so Thommes.

Juul ist ein in Kalifornien ansässiges Start-up, dessen E-Zigaretten zu den Marktführern in den USA zählen und sich dort besonderer Beliebtheit bei Jugendlichen erfreuen. Es handelt sich um eine USB-Schlüssel-ähnliche E-Zigarette, die mit wiederaufladbaren Kartuschen befüllt wird. Juul-Ampullen enthalten mit bis zu 59 Milligramm pro Milliliter deutlich mehr Nikotin als in Europa erlaubt. Geraucht wird Juul in schlanken farbigen E-Stiften. In Juul-Liquids wiesen Wissenschaftler der Yale-Universität giftige Chemikalien (Acetale) nach, die der Hersteller nicht angegeben hatte. Darüber hinaus wird den Machern vorgeworfen, ähnlich wie die Tabakkonzerne, mit ihrer Werbung gezielt die Jugend ins Visier genommen zu haben. Die aber sind sich der schädlichen Wirkung oft nicht bewusst. US-Gesundheitsexperten warnen, über die E-Zigarette wachse eine neue Generation Nikotinsüchtiger heran. In Luxemburg ist Juul nicht erhältlich, aber es gibt – nikotinreduzierte – Versionen seit verganginem Jahr in Deutschland und Frankreich zu kaufen.

Außer Liquids sind in den USA auch Cannabis-Extrakte zum Verdampfen sehr im Kommen. Dabei handelt es sich um isoliertes hochkonzentriertes THC aus der Cannabispflanze, das ebenfalls in E-Zigaretten gedampft wird. Hersteller, wie die 2013 gegründete Firma Jetty Extracts in Kalifornien, werben mit den schicken, individuell dosierbaren Kartuschen und einem „puren, sauberen“ Geschmackserlebnis. Doch Einzelheiten zu dem angewandten CO₂-Extraktionsverfahren und zu eventuellen Zusatzstoffen (um das THC herauszulösen oder das gewonnene Konzentrat wieder zu verdünnen) sucht man vergebens. Die gesundheitlichen Langzeitfolgen gedampften flüssigen THC sind nicht bekannt.

Vermutet wird zudem, dass viele der in den USA Erkrankten auf dem Schwarzmarkt oder im Internet gekaufte Produkte inhalierten. „Wichtig ist, wenn, dann nur zugelassene zertifizierte Produkte zu kaufen und Beschwerden dem Arzt zu melden“, meint Pedro Marques vom Gesundheitsministerium. Von der geplanten Legalisierung von nicht-medizinischem Cannabis sollen THC-Konzentrate von vornherein ausgenommen bleiben.

Besser als Glimmstängel

Bei einer E-Zigarette wird eine aromatisierte Flüssigkeit, die auch Liquid genannt wird – in einem Metallbehälter, der sich unter dem Mundstück befindet, erhitzt. Das Liquid kann neben Lösungsmitteln und verschiedenen Zusatzstoffen unterschiedlich hohe Konzentrationen von Nikotin sowie Aromastoffe enthalten. Der eingeatmete Dampf, das sogenannte Aerosol, das aus winzigen Partikeln besteht, enthält deutlich weniger Schadstoffe als der Tabakrauch.

Gänzlich harmlos ist aber auch der E-Zigaretten-Dampf nicht, wie mehrere Studien belegt haben. Demnach entstehen beim Verdampfen unter anderem freie Radikale und potenziell schädliche Chemikalien, die Entzündungen der Schleimhäute fördern und die DNA-Reparatur in den Zellen hemmen können – was wiederum das Krebsrisiko erhöht. Andere Studien haben ein erhöhtes Risiko für Herzinfarkte festgestellt.

Gängige E-Zigaretten arbeiten mit einem akkubetriebenen Verdampfer. Dessen Design unterscheidet sich je nach Hersteller. Das Liquid wird ebenfalls auf verschiedene Weise zugeführt: Manche Modelle haben aufsteckbare Behälter, andere funktionieren mit nachfüllbaren Tanks. Sowohl für die Behälter als auch für die Inhaltsstoffe in den Liquids gelten EU-weit gesetzliche Auflagen. ik



Genau lesen: Was ist drin in *E-Liquids*?

Mehrere Todesfälle in den USA verängstigen E-Zigarettennutzer. In der EU ist bisher kein solcher Fall bekannt. Das hat gute Gründe

Klimapolitik

Schönwetterpolitik



Bundeskanzlerin Angela Merkel trifft Umweltaktivistin Greta Thunberg beim UN-Klimagipfel in New York

Martin Theobald, Berlin

Die Mosel schlängelt sich mäandernd durch die Lande. An ihren Hängen wachsen seit Jahrtausenden Reben, hüben wie drüben. Ihr Wein bestimmte Kultur und Kalender der Region. An den Heiligtagen im Oktober und November wurde ausgemacht, wann die Lese begonnen werde musste – und wann keine Ernte mehr zu erwarten war. Im vergangenen Jahr begann die Ernte in Schengen schon Ende August. Zum zweiten Mal, dass die Weinbauern so früh in ihre Wingerte stiegen, um die Trauben zu schneiden. 2003 war das schon einmal so. In der Regel beginnt die Weinlese in Luxemburg am letzten Septembertag. In diesem Jahr zum kalendarischen Herbstanfang eine Woche früher. Es mag dies ein wahrnehmbares Zeichen sein, dass sich das Klima wandelt.

In Monaco kamen in der vergangenen Woche Delegierte aus den 195 Mitgliedsstaaten des International Panel on Climate Change (IPCC), kurz auch „Weltklimarat“ genannt, zusammen, um über einen Bericht zu debattieren und abzustimmen, zu dem 130 Forscherinnen und Forscher aus 36 Ländern in den vergangenen zwei Jahren aktuelle Studien und Daten über Ozeane und Eismassen zusammengetragen haben und Auswirkungen des Klimawandels auf Küsten und Inseln, Mensch und Natur analysierten. Dabei zeigen sie auf, dass die Erderwärmung Meere und Eisregionen auf der Erde massiv schädigen und dass der Meeresspiegel immer schneller ansteigt – derzeit sei der Anstieg doppelt so hoch wie im Schnitt des 20. Jahrhunderts, nämlich 3,6 Millimeter pro Jahr. Das mag für viele wenig klingen, doch auf zehn Jahre gerechnet sind dies 3,6 Zentimeter, knapp 30 Zentimeter bis zum Ende des Jahrhunderts. Auch dies mag als eine vernachlässigbare Größe erscheinen, doch für Küsten- und Inselstaaten wie Bangladesch und die Malediven sind dies verheerende Ausmaße. Hinzu kommt, dass die Geschwindigkeit des Anstiegs deutlich zunimmt. 3,6 Millimeter im vergangenen Jahr, vielleicht schon vier Millimeter in diesem.

In Deutschland hat am vergangenen Freitag ein heftig kritisierter Maßnahmenprogramm zur Klimapolitik auf den Weg gebracht, die Schweiz diskutiert eine CO₂-Steuer. Alles Vorhaben zur Reduktion der Treibhausgase, die als ein wichtiger Verursacher der Erderwärmung gesehen werden. Doch während die Industrienationen vor allem auf lang- und längerfristige Maßnahmen konzentrieren, um die fossile Energiegewinnung zu reduzieren oder ganz aus dieser auszusteigen, zeigen vor allen Dingen Entwicklungsländer große Fortschritte, etwa bei der Einhaltung und Erzielung der Klimamaßnahmen, wie sie im Pariser Abkommen 2015 vereinbart wurden. Dies geht aus einem Zwischenstandsbericht des UN-Klimasekretariats (UNFCCC)

Die ökologische Frage ist immer auch eine soziale Frage

hervor. Dieser zeigt, dass insbesondere Entwicklungsländer ihre im Pariser Vertrag festgelegten Nationally Determined Contributions (NDC), also ihre national festgelegten Beiträge zur Treibhausgasemission, eingehalten haben. Die 40 am wenigsten entwickelten Länder tragen, so die UNFCCC, jeweils weniger als 0,1 Prozent am Ausstoß von Klimagasen bei, wollen aber mit der freiwilligen Verpflichtung auf noch strengere NDC zeigen, dass auch sie Maßnahmen zum Klimaschutz umsetzen können.

In den westlichen Industrienationen scheiden sich an der Klimapolitik die Geister und vor allen Dingen die politischen Ansichten und Ansätze. Während populistische und extremistische Strömungen den Klimawandel leugnen und diesen – in gewohnter verschwörungstheoretischer Manier – entweder als Fiktion der etablierten Parteien, eine Horrorstory der Medien an sich oder als eine Selbstvermarktungsidee der 16-jährigen Greta Thunberg abtun. Dabei fällt auf, wie schnell und unbedacht die Sprache des Politisch-Radikalen auch von gemäßigten Politikern übernommen und im politischen Diskurs manifestiert werden. Überhaupt scheint die schwedische Umweltaktivistin die Lager zu spalten. Was letztendlich aus einem psychologischen Momentum des Argumentum ad hominem herührt. Wenn der Diskursteilnehmer nicht mehr auf der Sachebene Argumente liefern kann, dann wird er persönlich, um die Position des Anderen zu widerlegen, oder spricht dem Debattegegner ohnehin jedwede Kompetenz ab, wie es Christian Lindner, Vorsitzender der FDP, tat, als er die Mitstreitenden der Fridays-for-Future-Bewegung dazu anhielt, die Einschätzung und Problemlösung in der Klimapolitik lieber – politischen – Experten zu überlassen.

Deshalb fällt es vielen Menschen leichter Greta Thunberg zu diskreditieren, sich an ihrem Alter, ihrer Krankheit oder dem Gelenktwerden

durch Erwachsene abzuarbeiten, denn sich in eine sachliche Diskussion um den Klimawandel zu begeben. Ihnen ist freie Marktwirtschaft wichtig. Sie wollen sich nicht von einer Regierung vorschreiben lassen, wie sie ihr Leben zu leben haben, wie oft sie fliegen oder Fleisch essen, ob sie ihren Kaffee im Gehen trinken oder aus Metallkapsel zubereiten dürfen. Deshalb lehnen sie eine starke Umweltbewegung ab, da diese dazu führen könnte, dass die persönliche Freiheit durch staatliche Regulierung eingeschränkt werden könnte.

Über die Ausgestaltung dieser staatlichen Regulierung wird derzeit gestritten, denn die ökologische Frage ist immer auch eine soziale Frage. Dabei geht es nicht nur um die Kluft zwischen Arm und Reich, sondern auch darum wie ältere und jüngere Menschen mit den Herausforderungen des Klimawandels leben können oder wie Menschen im ländlichen Raum gegenüber Städtern in eine ökosoziale Politik eingebunden werden. Reiche Menschen können sich teuren Sprit leisten, Städter eher auf Alternativen im Personenverkehr ausweichen, ältere Menschen sind gesundheitlich stärker etwa von heißen Sommern betroffen. Die Politik ist dabei gefordert, allen Menschen ein besseres und gesünderes Leben zu ermöglichen. Das muss nicht bedeuten, dass derzeitige Generationen ihre Lebensqualität verringern oder Beschränkungen der persönlichen Freiheit hinnehmen müssen, um kommenden Generationen eine Welt mit höherer Umweltqualität zu hinterlassen. Eine zukunftsorientierte Klimapolitik muss sich daran messen lassen, wie weit sie die Wahrung, wenn nicht Erhöhung von Lebensqualität und Wohlstand mit Nachhaltigkeit in Einklang bringen kann.



Roumanie

Une icône roumaine à la tête du Parquet européen

Mirel Bran, Bucarest

Elle a la taille d'une joueuse de basket et est fière d'avoir gagné à seize ans le titre de vice-championne européenne. Le 19 septembre, trente ans plus tard, la procureure Laura Codruta Kövesi remporte une autre victoire. Cette icône de la justice en Roumanie a été élue par les plus hautes instances européennes pour diriger le futur parquet européen qui sera opérationnel fin 2020. Une élection que le gouvernement de son pays a tenté de bloquer par tous les moyens. Le Conseil européen a validé sa nomination à ce poste clé d'autant qu'elle a été choisie par le nouveau Parlement européen. Une victoire pour la justice, une défaite pour le gouvernement roumain qui n'a cessé de la harceler. « C'est une reconnaissance du travail des procureurs et des juges roumains, a-t-elle déclaré après son élection. C'est la victoire de tous les Roumains qui ont soutenu la lutte contre la corruption, l'état de droit et les valeurs européennes. »

Le combat pour la justice que Mme Kövesi a mené dans son pays n'a pas été facile. À 33 ans la jeune procureure est nommée à la tête du Parquet national de la Roumanie et en 2013 elle

prend la direction d'une unité d'élite chargée de combattre la corruption : le Parquet national anticorruption (DNA). Des centaines de hauts fonctionnaires, députés, sénateurs, ministres, maires et autres personnages publics se sont retrouvés derrière les barreaux grâce au programme « Mains propres » mis en place par cette Cerebère de la justice et son équipe de jeunes procureurs formés en Europe occidentale. Cependant le gouvernement social-démocrate arrivé au pouvoir en 2016 a procédé à une refonte de la législation pénale visant à limiter le pouvoir des magistrats.

La pomme de discorde entre le gouvernement et les procureurs a été Liviu Dragnea, le chef des sociaux-démocrates. Grâce au travail de Mme Kövesi l'homme fort de l'échiquier politique a été condamné le 27 mai à trois ans et demi de prison ferme pour trafic d'influence. Il a également fait l'objet d'une enquête de la part de l'Office européen de lutte antifraude (OLAF) de Bruxelles qui l'a accusé d'avoir détourné 21 millions d'euros. Toutefois l'OLAF ne dispose pas de la logistique et des moyens nécessaires pour empêcher le détournement de fonds européens, d'où la nécessité d'une nouvelle institution européenne pour répondre à ce défi. « Le parquet européen permettra de protéger le budget européen et de garantir que l'argent destiné aux politiques d'intérêt général ne va pas dans les poches des criminels », a affirmé dans un communiqué l'eurodéputée Saskia Bricmont (groupe des Verts / Alliance libre européenne).

Le Parquet européen sera une institution indépendante chargée de rechercher, de poursuivre et d'envoyer devant la justice les auteurs d'infractions qui ont porté atteinte aux finances de l'Union européenne (UE). La corruption et la fraude transfrontalière à la TVA, dont le montant est supérieur à dix millions d'euros, seront les priorités du nouveau parquet européen dont le siège sera basé à Luxembourg. Les fraudes à la TVA au niveau européen sont estimées à cinquante milliards d'euros. Un pactole qui représente presque un tiers du budget européen, lequel s'élève à environ 165 milliards d'euros par an. Le pouvoir des futurs procureurs européens ne sera pas négligeable. Pour mener à bien leurs enquêtes ils pourront s'appuyer sur la police, les douanes et l'administration fiscale des pays membres.

Ces dispositions devraient être plus efficaces que les actions de l'Olaf qui ne peut que transmettre les résultats de ses enquêtes aux autorités nationales qui décident ou non de mener une action pénale. Pour l'instant, seulement 36 pour cent des recommandations de l'Olaf ont donné lieu à des poursuites pénales. « Le parquet européen doit être mis en place rapidement pour pouvoir s'attaquer au fléau de la corruption et défendre l'État de droit en Europe », a déclaré le Roumain Dacian Cioloș, président du groupe Renew Europe au parlement européen.

Vingt-deux États membres se sont mis d'accord pour créer ce nouveau parquet qui disposera de procureurs délégués dans chacun des États qui y participeront. La Grande-Bretagne qui doit quitter l'UE, la Hongrie, la Pologne, la Suède, le Danemark et l'Irlande ont décidé de ne pas participer à sa mise en place. L'Olaf continuera à faire des recommandations d'ordre juridique et à suivre les affaires dans ces pays. L'Olaf pourra également saisir le nouveau parquet en cas de suspicion d'infraction pénale. Le parquet européen comptera 117 employés, mais son ouverture doit attendre une adaptation de la procédure pénale dans plusieurs pays membres. Quant à Laura Codruta Kövesi, elle aura un agenda bien chargé. « Ma génération veut changer les choses, explique la cheffe du DNA. La bataille la plus dure ne concerne pas le changement des lois et des procédures, mais le changement des mentalités. »

Plus de profondeur

Découvrez le Lëtzeburger Land en vous abonnant gratuitement durant un mois.

land@land.lu
www.land.lu
téléphone 485757-1

.....

78 336

ticker

.....

.....

Don't leak on me Argentina

Les journalistes du *Spiegel* dévoilent cette semaine que l'entourage de la superstar du football mondial, l'Argentin Lionel Messi, a utilisé un second compte luxembourgeois pour possiblement minimiser son imposition. « Le Barça (club de football de la capitale catalane, ndlr) a, entre 2010 et 2016, versé sur le compte luxembourgeois de Sidedfloor (une société écran britannique, ndlr), puis à la société argentine Limecu, un total de 10,5 millions d'euros d'honoraires d'agent et de scouting (la détection de footballeurs talentueux). Le fisc espagnol soupçonne que ce montage visait à réduire artificiellement le salaire de Lionel Messi, pour y substituer des paiements nets d'impôts à son père », écrit le média d'informations en ligne français *Mediapart*, qui a eu accès aux documents des *Football Leaks*.

On parle de second compte, car, en 2017, le quotidien madrilène *ABC* révélait que d'autres transferts avaient été réalisés par la Fundación Leo Messi depuis le Brésil et l'Uruguay (notamment un compte Quilvest, banque liée à l'illustre famille Bemberg qui a une filiale luxembourgeoise) via The Bank of New York Mellon aux États-Unis jusqu'au compte de Hanns Enterprises Ltd logé chez « Andbanc Luxembourg S.A. », la banque andorrane établie au Luxembourg et qui héberge aussi les comptes de Sidedfloor selon les différents médias européens.

L'établissement a démarré ses activités ici en 2009 via sa société d'*asset management*, avant de décrocher, un an plus tard, sa licence bancaire auprès du ministère des Finances. (La banque exploite aussi des entités aux Bahamas, Monaco et au Panama.) Elle gère au Luxembourg près de deux milliards d'euros d'actifs en matière de fonds, et un millier de clients *private banking* pour un montant global d'un milliard d'euros, apprend-on dans un article de *Paperjam* paru en janvier 2017 à l'occasion du changement de siège d'Andbanc Luxembourg. « La moitié de la clientèle est européenne, l'autre provient d'Espagne et d'Amérique latine, notamment le Brésil et l'Argentine », explique le directeur de l'époque Manuel San Salvador qui précise : « Plus de 95 pour cent de ses actifs sont fiscalement

en ordre. Pour les quelques pour cent restants, nous poursuivons notre travail de nettoyage que nous avons commencé il y a quelques années déjà. »

Ledit nettoyage a des conséquences. Les comptes de 2018 révèlent un bilan qui a chuté à 350 millions d'euros, contre 500 fin 2017, et une perte de 2,8 millions (cinq l'année précédente). Le nombre de salariés a lui chuté de 51 employés à quarante. Le rapport annuel fait aussi état de provisions en hausse liées à « l'introduction de clients en provenance d'Espagne (2,5 millions euros) et du Brésil (255 000). Contacté, le parquet ne trouve pas de demande de coopération judiciaire en provenance d'Espagne qui impliquerait les comptes en question. La banque n'a elle pas (encore) donné suite à nos sollicitations. »

Waldsterben 2.0



Alors que la reforestation apparaît comme un des palliatifs (insuffisants) au changement climatique, les arbres se meurent. Dans sa réponse à une question du député libéral André Bauler, la ministre de l'Environnement, Carole Dieschbourg (Déi Gréng), détaille quels arbres auront le plus de chances de survie dans le monde qui s'annonce. En attendant l'analyse des relevés de 2019, la ministre verte note que « la situation vient de s'aggraver ». Surtout les peuplements d'épicéas (*Fichten*) seraient souffrants. Parmi les arbres fruitiers, « ce sont probablement les cerisiers qui supportent le mieux la sécheresse », ensemble avec les noyers, les cognassiers et les poiriers. Les pommiers, par contre, seraient moins résistants à un manque d'eau prolongé. L'Administration de la nature et des forêts est en train de dresser une liste des espèces les mieux adaptées aux changements climatiques, un « fichier écologique des essences » qui devrait être publié en 2020. La ministre plaide pour une « diversification » qui permettrait « la répartition des

risques » et des « synergies physiologiques mutuelles ». bt

Citoyen du monde ou de « nulle part »

L'entrepreneur Gerard Lopez pose à la cool en couverture du numéro de rentrée du magazine *Paperjam* : jeans, baskets, chemise, grosse montre au poignet gauche et bracelet en lacets au droit. La photo a été prise dans le vestiaire du club de football de Lille (France), qu'il préside depuis janvier 2017. Dans l'entretien étalé sur huit pages, le natif de Luxembourg (en 1971) égraine ses projets du moment, à commencer par conseiller une société dont il tait le nom (on ne lui demande pas, non plus...), mais qui a pour but de créer la première banque spécialisée dans les opérations de compensation (une sorte de Clearstream) sur base des technologies comme la blockchain. « Je les ai convaincus d'opter pour le Luxembourg, en discutant notamment avec la Commission de surveillance du secteur financier dans l'optique d'obtenir une licence luxembourgeoise », explique Gerard Lopez. « Le portefeuille en propriété intellectuelle a été évalué à presque un milliard de dollars », détaille-t-il avant d'évoquer un autre projet lié à « la fintech et à l'intelligence artificielle » qui serait susceptible d'investir « depuis Luxembourg ». L'entrepreneur est fait ambassadeur du pays, mais à la question de savoir s'il en est résident, l'intéressé botte en touche. « Je ne suis résident de nulle part. En théorie j'ai une carte de résidence aux Émirats arabes unis. Qu'est ce qu'un résident quand vous devez créer une matrice d'activités à l'international ? », demande-t-il. Londres, qualifiée de « hub technique » dans l'entretien, figure comme son lieu de résidence dans les formulaires récents du registre de commerce du Luxembourg. « hub émotionnel ». Idem dans le registre des sociétés du Royaume-Uni, mais « Gerardo Lopez Fojaca » y est espagnol. Quand il avait assigné le *Wort* en 2017, Gerard Lopez, indiquait dans les documents résider dans la modeste maisonnette familiale d'Esch-sur-Alzette. Sa société active dans l'énergie, Nekton, a elle des bureaux à Dubaï, aux Émirats. En octobre 2017, Gerard Lopez était apparu à la surprise générale (seule tête non couverte par un foulard) du côté

des officiels émiratis lors d'un déjeuner officiel organisé avec la délégation luxembourgeoise menée par le Grand-Duc héritier Guillaume (photo). pso



Pas de menace « imminente »

Le Comité européen du risque systémique (CERS) s'est rendu compte des réalités sur le marché immobilier luxembourgeois. Pudiquement caché dans une note de pied d'un document sur « les vulnérabilités à moyen terme » publié cette semaine, on lit que la majorité (92 pour cent) du foncier est détenue par des individus privés « who are reluctant to sell their property because : land tax is very small, growing residential real estate prices are an incentive for long-term wealth accumulation, and/or cultural reason ».

Le CERS recense trois faiblesses principales : Le haut niveau d'endettement des ménages, des « concerns » par rapport aux pratiques de crédit des cinq banques qui se partagent ce marché, ainsi qu'une « surévaluation » des prix immobiliers. Le scénario catastrophe du CERS, le voici : Le Luxembourg est frappé par un choc financier. Les propriétaires peinent à payer les mensualités de leur prêt immobilier. Des milliers de maisons sont saisies et revendues aux enchères ; les prix s'effondrent et les banques n'arrivent plus à récupérer leurs crédits. Quant aux ménages plus aisés, ils réduisent leurs dépenses courantes pour pouvoir continuer à payer leurs mensualités. Une baisse de la consommation qui ne fait qu'attiser la crise économique. Le Luxembourg est aspiré dans un cercle vicieux.

Circulez, il n'y a rien à voir, tel a été la réaction du ministre des Finances, Pierre Gramegna (DP), dans un

euros. Tel est le salaire annuel brut moyen d'un travailleur hautement qualifié en exécution de la loi du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration et en vertu du barème publié le 23 septembre, applicable ce vendredi. Le chiffre est obtenu à partir de tous les salaires des employés à temps plein ayant travaillé durant tout le mois (sur base des données de l'IGSS). La moyenne est multipliée par le nombre de mois, douze, puis par 1,5, coefficient retenu pour valoriser ces emplois. pso

communiqué. Il souligne que les banques sont bien capitalisées (ce que le CERS note également) et que le gouvernement a pris des mesures « visant à accroître la résilience du secteur bancaire » : « L'analyse effectuée par les autorités luxembourgeoises n'a pas permis d'identifier de menace imminente pour la stabilité financière émanant de l'immobilier résidentiel domestique ». Aucun ministre des Finances n'a jusqu'ici osé fixer des « hard limits » aux conditions d'octroi des prêts immobiliers. Un tel resserrement serait une bien mauvaise nouvelle pour des dizaines de milliers de jeunes résidents espérant un jour intégrer la nation des propriétaires, même s'ils ne sont ni fonctionnaires, ni cadres, ni héritiers.

Déposé en décembre 2017, le projet de loi « en vue d'instaurer des mesures macro-prudentielles portant sur les crédits immobiliers résidentiels » traîne toujours à la Chambre. (Le député libéral André Bauler en a été nommé rapporteur cette semaine.) Le texte est d'une grande prudence et ne fait que prévoir la *possibilité* pour la CSSF d'introduire des limites fixes aux crédits immobiliers. La politique préfère refourguer la responsabilité d'une telle décision au régulateur. Qui pourra contraindre les banques à respecter différents ratios (non chiffrés par le projet de loi), comme le montant du prêt par rapport à la valeur de l'immeuble ou l'endettement par rapport au revenu annuel. Mais seulement en cas d'une « menace pour la stabilité financière du système financier national émanant d'évolutions dans le secteur immobilier au Luxembourg », bref pour éviter un *meltdown* financier suite à un krach immobilier. bt

Le Luxembourg débouté par la justice européenne dans son recours contre la Commission sur le ruling Fiat

Ni moral ni légal

Pierre Sorlut

Pas content. L'avocat de Fiat, Guglielmo Maisto, se lève d'un pas décidé vers la sortie de la salle d'audience sitôt le jugement rendu. Le recours introduit par le constructeur automobile et l'État luxembourgeois est rejeté ce mardi par le Tribunal de l'Union européenne. Maître Maisto sort, puis revient illico. Le délibéré suivant, un recours similaire introduit par Starbucks et les Pays-Bas l'intéresse également. Celui-là est retenu. « La commission européenne n'est pas parvenue à démontrer l'existence d'un avantage sélectif » en faveur de la filiale batave de la firme américaine, tranchent les juges.

L'avocat de Fiat ressort encore plus désappointé du prétoire de l'annexe C, extension de la Cour de Justice qui marque le coin entre l'avenue JFK et le boulevard Konrad Adenauer au Kirchberg. Dans son dossier, les juges européens concluent que Bruxelles a bien le droit d'ordonner au groupe Fiat/Chrysler de restituer quelque 23 millions d'euros au Grand-Duché parce qu'il a bénéficié d'une aide d'État induite à la faveur d'un ruling octroyé en 2012.

Guglielmo Maisto, pointure italienne du droit fiscal, se montre contrarié. Pense-t-il aux nécessaires actualisations de ses ouvrages *International and EC Tax Aspects of Groups of Companies, Courts and Tax Treaty Law* ou encore *The Meaning of Enterprise, Business, and Business Profits under Tax Treaties and EU Tax Law* ? Impossible de lui poser la question. Pas même de l'approcher. Une poignée de sbires l'entoure alors qu'il téléphone pour, comprend-on, informer son client du jugement. L'un de ces juristes trente ou quarantennaires de la partie demanderesse nous déboute sèchement. « Adressez-vous à Bob Kieffer. » Le fidèle parmi les fidèles du ministre des Finances Pierre Gramegna (DP) s'avère seul habilité à communiquer à ce sujet. Le ministère se contentera d'un communiqué laconique. « Le Luxembourg analysera l'arrêt avec toute la diligence requise et réserve tous ses droits. » La nervosité transparaît. La décision rendue mardi, c'est du sel jeté dans une plaie en voie de cicatrisation. Voilà sept années que la procédure hante la rue de Congrégation.

Fiat, enfant « illégitime » de Luxleaks La Commission européenne matérialise son intérêt pour les décisions anticipées émises par les États-membres, et notamment par l'administration fiscale luxembourgeoise, le 19 juin 2013, quand elle envoie au Grand-Duché une première demande d'informations sur ses pratiques en la matière. La démarche, qui n'est pas rendue publique, tient à l'attention médiatique portée au sujet des rulings (indirectement à cause d'un lanceur d'alerte nommé Antoine Deltour, mais on ne le sait pas encore). En 2012, les journalistes de *Cash investigation (France 2)* se sont invités dans les couloirs de l'administration des contributions à la recherche de Marius Kohl, le préposé du bureau d'imposition des sociétés numéro six qui tamponne à tour de bras les accords avec les multinationales. Faute de Marius Kohl, le ministre Luc Frieden (CSV) répond, regard hagard, aux questions (les faucons diront « inquisitrices ») de la présentatrice Élise Lucet. Mai 2013, le Premier ministre Jean-Claude Juncker (CSV) s'y colle avec davantage de maestria pour l'un de ses derniers passages à Bruxelles en tant que chef de l'exécutif. Cette deuxième émission est diffusée par le service public français le 11 juin, soit exactement huit jours avant la prise de contact officielle entre la Commission et Luxembourg. La même démarche a été opérée par Bruxelles avec La Haye et Dublin (la filiale irlandaise d'Apple est visée dans le reportage de *France 2*).

Les services du ministère des Finances jouent la montre tant bien que mal. L'argument de la préservation de l'anonymat du contribuable est employé à l'envi. N'oublions pas que le pays n'a alors donné que son accord de principe à l'échange automatique d'informations. L'article « Looking into sweetheart tax deals » du *Financial Times* en septembre 2013 au sujet des gâteries faites par l'Irlande, les Pays-Bas et le Luxembourg aux multinationales provoque l'ire du cabinet Frieden. On soupçonne la direction générale de la Concurrence d'avoir « sponsorisé » la publication. Les entreprises multinationales qui passent par le Luxembourg pour limiter leur imposition globale prennent connaissance de la fragilisation de ces places, à commencer par la plus petite d'entre elles. Le ministre envoie dans la foulée un courrier assassin au commissaire européen en charge, Joaquín Almunia. Il l'accuse d'instrumentaliser la procédure d'aide d'État pour avancer dans le domaine de la fiscalité où l'unanimité prévaut au niveau européen. Le Luxembourg traîne encore des pieds. Il a conditionné

son passage à l'échange automatique d'informations fiscales (dans le cadre de la directive épargne) à un mouvement similaire de la Suisse et de quatre autres places financières européennes qui n'appartiennent pas à l'UE. La doctrine du « level playing field » est née au conseil Ecofin de Dublin quelques mois plus tôt, en avril 2013, pour favoriser la disparition du secret bancaire dans le cadre du G20 et de l'OCDE. L'impératif demeure l'attractivité du pays pour les grandes entreprises, notamment celles du digital. En mars, Luc Frieden s'était empressé à Seattle au chevet d'Amazon après avoir appris que Londres draguait l'entreprise pour qu'elle délocalise ses activités européennes en Grande-Bretagne, où l'on pourrait la protéger plus facilement des attaques contre la souveraineté nationale en matière fiscale.

Défense âpre puis lâche Le 15 janvier 2014, le ministre des Finances a changé, mais la philosophie demeure... un peu de tact en plus. Le nouveau titulaire du poste, Pierre Gramegna, fait envoyer 22 décisions anticipées à la *task force* bruxelloise en charge de l'enquête. Elle sont censées refléter les différents secteurs d'activités (la banque, l'industrie, le *private equity*, etc.) tout en préservant l'anonymat des contribuables. Les fonctionnaires du fisc croient avoir tout caviardé. Un sigle est resté : FFT. Les technocrates de la Commission ne mettent pas longtemps à identifier le contribuable : Fiat Finance and Trade. La froide mécanique est lancée.

Le dossier est enregistré nominativement par la « DG Comp » le 21 février 2014. Parallèlement (le 24 mars) la Commission européenne enjoint le Grand-Duché de fournir davantage d'informations sur les rulings et le régime luxembourgeois de la propriété intellectuelle au prétexte qu'ils cacheraient de possibles aides d'État. Le gouvernement conteste la légalité des demandes et introduit un recours devant la justice européenne. Le Luxembourg montre les crocs, mais se calme vite et retire sa contestation. La Commission, elle, continue ses investigations sur les rulings. Ses enquêtes concernent les filiales luxembourgeoises du leader mondial du e-commerce Amazon (ciblé dans l'émission de *Cash investigation* avec Apple en Irlande... qui fait aussi l'objet d'un redressement de la Commission), du fournisseur d'énergie Engie (capitalisé par la France), de la chaîne McDonald's (dénoncée par les syndicats français) et du producteur finlandais de gobelets pour Starbucks (firme aussi redressée par Bruxelles, mais à tort sait-on depuis mardi), Huhtamäki. Ce dernier traitement fiscal est le premier tiré de la base de données Luxleaks, nom de la révélation en novembre 2014 de centaines de rescrits soumis par le conseiller PriceWaterhou-



Guglielmo Maisto, l'avocat de Fiat (de dos à gauche et de face à droite), mardi matin avant le délibéré du procès pour aide d'État qui l'oppose, au côté du Luxembourg, à la Commission européenne

« Une question de crédibilité et le souci de défendre les intérêts du pays. » Alain Steichen, avocat de l'État pour les dossiers fiscaux

seCoopers (devenue PwC) à l'administration des contributions directes et à son préposé Marius Kohl, devenu garant de la compétitivité luxembourgeoise.

Élément de langage Le scandale médiatique place le gouvernement luxembourgeois Bettel (DP)-Schneider (LSAP)-Braz (Déi Gréng) dans de petits souliers au premier anniversaire de son installation. « Ce n'est peut-être pas moral, mais c'est légal », martèlent en chœur les ministres placés sur le banc de l'accusation et de la réprobation internationales. La méthode du rescrit fiscal existe dans la moitié des pays européens. La recette locale est un peu épicée. On apprend durant le procès des lanceurs d'alerte de Luxleaks, Antoine Deltour et Raphaël Halet, et du journaliste de *Cash investigation* Édouard Perrin que PwC imprimait dans ses bureaux de la Cloche d'or sur du papier à en-tête de l'administration fiscale pour que le préposé Marius Kohl tamponne plus vite.

« Pas moral » dit-on. Le gouvernement cède du terrain sur tous les dossiers fiscaux qui émanent de Paris. Pas de Bercy où siège le ministère des Finances français, mais du château de la Muette où est basée l'OCDE. L'organisation veillant à la convergence des plus grandes économies mondiales dicte sa loi, du nom de Beps, contre l'érosion de la base fiscale des entreprises. L'échange automatique de rulings (précédé de quelques mois par un cadre légal en la matière... 25 ans après la généralisation de la pratique), la coopération administrative dans le domaine de la fiscalité ou la directive sur la lutte contre l'évasion fiscale traduisent au niveau européen les principes énoncés depuis 2013 à l'OCDE. Les scandales médiatiques (tels que les *Panama Papers*) opèrent en catalyseurs. En conséquence, le nombre de rulings a été divisé par cinq depuis l'entrée en vigueur, en 2015, de la loi relative et la comptabilisation des dossiers. 148 demandes ont été traitées en 2018. Sur base de données de l'OCDE, on estime en millier(s) le volume de rulings annuels avant le départ à la retraite de Marius

Kohl en 2013. De nombreux montages (comme celui d'Engie nous glisse-t-on) ne sont plus envisageables aujourd'hui. Puis il y a le risque de réputation. Des entreprises comme McDonald's ou Starbucks goûtent très peu de voir leur nom associé à l'accusation de fraudeur. *Ain't no good for business*. Pour autant, le gouvernement défend bec et ongles des rulings dont on dit face à la presse internationale qu'ils ne sont pas moraux. Preuve que le souci de garantir la compétitivité du cadre luxembourgeois prévaut.

Les fiscalistes s'accordent pour dire que les dossiers McDonald's et Fiat sont les « plus faciles à gagner ». Le cas du géant américain du fast food n'est même pas passé devant le juge européen. Il tombe le 19 septembre 2018. « La Commission s'est laissée convaincre que c'est juste l'application conforme d'une convention de non double imposition, donc qu'il n'y a pas d'aide d'État », commente Jean Schaffner, avocat (Allen & Overy) de la firme de Ronald au Luxembourg pour le volet fiscal. Le vide juridique utilisé dans le montage a été comblé au cours de l'été précédent via la transposition d'Atad. « Je ne pense pas que cela a suffi, mais cela a été pris comme un geste de bonne volonté de la part du Luxembourg, la preuve qu'il comprenait que ce genre de structure ne devait plus être accepté », analyse encore l'avocat.

Et concernant Fiat ? La Commission européenne aurait bluffé. « J'ai toujours pensé au regard de l'enjeu très faible, possiblement à peu près le coût de la défense, que Bruxelles croyait que Fiat laisserait tomber et n'irait pas devant la CJUE », partage Jean Schaffner. Cela aurait été une victoire facile installant la peur chez les multinationales tentées par l'optimisation fiscale agressive. Mais, dans une logique de patriotisme économique, l'État (le premier informé dans la procédure) assure à son contribuable qu'il est confiant en la solidité de l'accord obtenu en 2012 auprès de l'ACD.

Les juges européens considèrent cependant que la méthodologie entérinée par le conseiller fiscal (KPMG) dans sa décision anticipative validée par les services de Marius Kohl a minimisé la rémunération de Fiat Finance and Trade sur base de laquelle l'impôt est déterminé. La Commission européenne est donc en droit de considérer que le ruling en cause est sélectif et qu'il constitue à ce titre une aide d'État, laquelle est contraire au droit de la concurrence européen. En dernier lieu, le Tribunal considère que la récupération de l'aide en cause « n'est pas contraire au principe de sécurité juridique » si cher aux représentants du Luxembourg devant l'instance. Ceci, nous le comprenons cette semaine.



Changement d'ère Ce mercredi soir, le cabinet BSP de l'avocat du Luxembourg en la matière, Alain Steichen, invite à une conférence intitulée « Nouvelle ère fiscale : du consensualisme vers le conflictuel ? ». Croisé dans le hall de Lalux où se tient l'événement organisé par *Paperjam*, l'ancien directeur fiscalité du ministre Frieden, Alphonse Berns, se demande sur le ton de la plaisanterie quand les relations fiscales internationales ont été consensuelles, lui qui avait été recruté pour encaisser les coups et préparer l'après-secret bancaire. En réalité, les débats du soir se limitent à la relation entre le contribuable et l'administration fiscale locale. Rien de bien folichon jusqu'à ce qu'Alain Steichen ne soit interrogé sur la stratégie à suivre après que l'État a été débouté dans son recours contre la Commission dans le dossier Fiat. « Le client décide, l'avocat conseille », explique-t-il en préambule. « Si j'étais à la place du ministre, je me pourvoirais en appel », poursuit-il. Les juges ont principalement basé leur arrêt sur un désaccord dans la méthode d'évaluation du prix de transfert. Si c'est allé dans un sens, cela peut aller dans l'autre en deuxième instance. Il faut aller au bout de tous les recours possibles, en somme. Et chaque dossier doit être considéré spécifiquement.

Mais c'est la doctrine derrière qui retient l'attention. Alain Steichen évoque « une question de crédibilité, de respect des engagements vis-à-vis du contribuable, par respect des engagements moraux et par souci de défendre les intérêts du pays ». L'avocat ne renie en rien les décisions prises par « le fameux inspecteur K, qu'on ne peut plus nommer, mais qui était d'une amabilité exceptionnelle » (rires de la salle). « On a été trop gâtés », poursuit-il avant d'espérer que le zèle dont ferait aujourd'hui preuve l'administration dans son traitement des demandes anticipatives cesse sous peu. « J'espère que l'intelligence paysanne luxembourgeoise fasse qu'à terme on revienne à des relations fidèles à l'image du roi Salomon, d'une administration un peu plus impartiale, un peu plus objective. »

Ni le ministre, ni le ministère n'ont profité de la présence du représentant de Fiat cette semaine pour convoquer l'ensemble des avocats. Officiellement, l'heure est à la réflexion. D'autant que le sujet a été ajouté à l'ordre du jour de la réunion de la Commission des Finances ce vendredi à la Chambre. Mais on voit mal comment le Grand-Duché pourrait se soustraire à la logique dans laquelle il s'inscrit depuis les années 1990, à savoir un soutien le plus franc et le plus massif possible aux entreprises... jusqu'à ce que l'opinion s'en indigne.

Les agences de pub découvrent les micro-influenceurs luxembourgeois

Influenza

Bernard Thomas

Syndrome Philippe II Il y a trois ans, des enseignants à l'Athénée du Luxembourg remarquaient une curieuse coïncidence : à des moments fixes de la journée, certains élèves demandaient à se rendre aux toilettes. Une heure de pointe que les profs soupçonnaient être liée à un besoin pressant d'accès à Internet. Interrogé par la direction du lycée, un élève en cinquième finit par lâcher le morceau. Certains élèves, raconte-t-il, auraient participé à des

mobilisé trois « influenceuses » d'Instagram, le réseau social préféré des jeunes qui y risquent moins de croiser leurs parents que sur Facebook. Le choix correspond aux publics cibles que le centre commercial compte attirer pour rentabiliser ses 300 millions d'euros d'investissements : La jeune expat Pauline Torres (219 000 abonnés), la frontalière lorraine Yasmine Zeroc (134 000) et l'influenceuse Emilie Higle (115 000). Dans

Cumulées, les trois femmes totalisent près d'un demi-million d'abonnés sur Instagram. « C'est plus que les communautés cumulées de *L'Essentiel*, de *RTL* et du *Wort*, imaginez ! », écrivait *Adada.lu*, un site spécialisé couvrant le monde de la publicité au Luxembourg. Chez Binsfeld, responsable de la campagne, on ne donne pas de détails sur les honoraires payés à chacune des trois influenceuses. (Qui se situerait « en dessous des 10 000 euros ».)

Un influenceur est une personne qui documente sa vie sur les réseaux sociaux. Via le placement de produits, elle peut monnayer le nombre de ses *followers* et, au-delà, sa « crédibilité » et son « authenticité ». Avec une dizaine d'années de retard, les firmes luxembourgeoises commencent à intégrer les influenceurs dans leurs stratégies de communication. Ainsi, ce mercredi soir, le traiteur Steffen avait invité une dizaine de « créateurs de contenu lifestyle et gastronomie » à un dîner gratuit au nouveau buffet de la gare. Il s'agit de faire rentrer la publicité dans la trame sociale des consommateurs en effaçant les limites entre commercial et privé.

Ce déplacement des recettes publicitaires vers les réseaux sociaux états-uniens (Instagram a été racheté en 2012 par Facebook) contribue à la lente érosion des médias luxembourgeois. Commandité annuellement par les principales régies publicitaires, AdReport se borne à recenser les supports autochtones et leurs versions en ligne. À en lire l'édition 2018, on se croirait dans un univers parallèle où Google et Facebook n'ont jamais existé : Internet n'y pèse que pour dix pour cent des investissements publicitaires bruts. C'est que les budgets publicitaires réservés pour Facebook, Instagram, Google et Cie sont entièrement escamotés, officiellement faute de données disponibles.

In a Lonely Place Emilie Higle est la seule influenceuse résidant au Luxembourg à pouvoir vivre de son profil Instagram. (Signe de son ascension sociale, elle vient démarcher une assistante personnelle à pleintemps.) Après avoir trimé dans les *back-offices* parisiens de Chaumet et Chanel, elle débarque en 2006 au Luxembourg. Durant cinq ans et demi, elle travaille à l'agence immobilière de Daniel Frères, le futur candidat des Pirates aux européennes. En 2013, elle décide de faire de son profil Instagram une profession.



Emilie Higle, passée de l'agence immobilière Daniel Frères à « ambassadrice » pour Bulgari

xième, résidente messine et animatrice de la matinale sur *Essentiel Radio*, évoque de « nouvelles enseignes qu'on n'a pas à Metz ». La troisième, *glamour girl* sur Instagram, espère s'approvisionner localement de « marques fétiches que j'achète à Paris, rue Saint Honoré, normalement ».

Sur Instagram, Emilie Higle fabrique une fantasmagorie de jet-setteuse vivant entre Paris, Luxembourg et New York. Les photos prises au Grand-Duché (où elle réside durant les week-ends) sont rares, « ce n'est pas très reconnaissable, visuellement parlant ». Cultivant un air d'ennui chic, la *fashionista* ne sourit quasiment jamais sur les photos. Qui sont étonnam-



Anna Katina, blogueuse et photographe freelance, ici avec une publicité pour Bram

Les influenceurs exposent toute leur vie privée, à l'exception de leurs intérêts financiers

ment conformistes : Paris, c'est forcément la tour Eiffel en arrière-fond. Or, c'est justement l'aspect impersonnel et générique de ces images qui permet aux *followers* de s'y projeter.

Créer du contenu, ce n'est pas une sinécure. Les marques gardent le contrôle : elles imposent leurs normes et leurs photographes, elles valident chacune des publications. L'inconvénient du métier serait de devoir être connecté en permanence : « Instagram, il faut l'alimenter toujours, toujours, même à Noël. Je ne peux pas simplement le laisser sans nouveau contenu pendant une semaine. » Higle travaille ponctuellement avec des marques comme Omega ou Dolce & Gabbana, elle est également « ambassadrice » de Bulgari. (Au Luxembourg, elle collabore avec la chaîne Smets.) Les tarifs, dit-elle, seraient variables : Une publication « one-shot » pourrait rapporter jusqu'à mille euros, une campagne sur une année autour de 15 000 euros.

Moins léché, le profil Instagram de *@fashion_lawyer* (42 000 followers) apparaît comme une illustration trash des thèses de Thomas Piketty sur les inégalités. On y suit les descentes de l'avocate dans des boutiques de la rue Philippe II, documentées par des selfies et des vidéos en direct. Or, c'est grâce à l'indiscrétion de cette instagrameuse que le public a eu un rare aperçu des soirées mondaines auxquelles se prête le Mudam. En mai, Cartier avait privatisé le musée pour un « dîner de printemps », lors duquel sa nouvelle collection de joaillerie était présentée à des invités triés sur le volet. L'entreprise du luxe avait misé sur la discrétion. C'était sans compter les selfies postés sous l'*hashtag* « chanelalligatorbag ».

#90sgirl Anna Katina occupe le créneau hipster. En témoignent les *hashtags* « minimaliststyle », « vintage lovers » ou « pastelpink ». Les photos que la jeune luxembourgeoise poste passent par un filtre qui leur confère une homogénéité tonale, une esthétique Instagram : des couleurs automnales et chaudes, vaguement mélancoliques. La mise en scène est étudiée. Que ce soit en bikini sur une plage de La Havane, portant un sac d'achat Dior dans les rues de Monaco ou mangeant des donuts à Tokyo, Katina ne fixe presque jamais l'objectif.



Yannick Schumacher, vlogueur issu de la pépinière RTL You, sur la Päschtcroisière

ventes aux enchères en ligne : des baskets, tee-shirts et pulls en série limitée. Lui-même serait actif sur ce marché dépassant le seul Kolléisch. Il recueillerait les commandes en avance, achèterait en gros sur Internet, puis revendrait les produits, avec une marge, le samedi matin en ville. Son père serait au courant de ces transactions et le soutiendrait, y voyant le signe d'un esprit entrepreneurial. Or, assure l'ancien directeur de l'Athénée, Joseph Salentiny, ce marché noir « semble avoir disparu, ou du moins être devenu plus discret » entretemps.

L'apparition de la haute couture dans les lycées a des effets corrosifs sur la cohésion sociale. La démonstration ostentatoire de la richesse pose un défi à une école publique qui se prétend égalitaire. « Les uns portent des vêtements Zara et H&M, les autres un anorak à 1 300 euros », dit la directrice du Lycée Aline Mayrisch, Carole Chaine. Une disparité qui provoquerait « de la jalousie et un sentiment d'injustice ». Les règlements internes des lycées exigent une tenue vestimentaire « décente ». Or, au Luxembourg, un pull Gucci ou un sac Louis Vuitton ne comptent pas comme « indécents » ; après tout, les enseignants en portent également. Entre élèves, la distinction s'opère sur un segment très pointu, celui d'éditions exclusives et limitées, accompagnées de *hypes*, aussi virulents que passagers, sur les réseaux sociaux. Swimming Pool, le magasin fétiche de la jeune « it crowd », vend ainsi un banal porte-clefs gravé « Off-White » pour 140 euros. « Nos élèves sont très influencés par les marques », estime Carole Chaine.

Human billboard Pour son ouverture, le nouveau centre commercial de la Cloche d'Or avait

des courtes vidéos, les trois femmes chantent les louanges du *mall* à Gasperich. La première, auditrice chez PWC, s' imagine ses futures pauses-midi : « Entre midi et deux, je vais pouvoir aller faire du shopping avec mes collègues ». La deu-

Souvent, elle regarde vers le sol, comme si elle était gênée de se faire prendre en photo.

Sur son blog, on peut suivre son envol avec Luxair pour Berlin (« I loooooove leaving the mainstream ») et les images d'« iced matcha latte » et de « concept stores » soigneusement délabrés quelle en a rapportées. Quand elle achète une nouvelle voiture, Katina profite de l'occasion pour faire un photoreportage, remerciant chaleureusement le concessionnaire pour son assistance. Or, sur son blog, rien n'indique si ces articles sont des publi-reportages ou non.

Face au *Land*, Anna Katina assure ne pas être payée pour ses publications : « Aucun des articles sur mon blog n'est du contenu sponsorisé ». Toutefois, précise-t-elle, il y aurait « certaines contreparties » : Autopolis lui aurait ainsi accordé « une remise presse classique » à l'achat de sa Fiat ; Luxair aurait réglé les frais de son voyage à Berlin. Enfin, certaines firmes lui enverraient des produits. Mais la plupart des marques présentées sur son blog « ne savent même pas que j'ai écrit sur elles. » Katina insiste sur la « passion » qui l'anime et sur la « relation étroite » qu'elle entretient avec sa « community » d'abonnés. « Mon but n'est pas de devenir un spot publicitaire en continu ». (Elle gagne sa vie en tant que photographe freelance – spécialisée en mariages – et « social media manager », notamment pour le compte de la Belle Étoile.)

Si le brouillage entre publi-reportage et journal intime, finalement caractéristique d'Instagram, pose problème, c'est que Katina est détentrice d'une carte de presse. Or, le code de déontologie stipule que la « publicité doit être présentée de façon à ce que le public ne puisse la confondre avec le contenu rédactionnel » et que « les journalistes s'engagent à ne pas signer de leur nom des articles publicitaires ». Katina explique avoir reçu la carte de presse en tant que photographe pour *Silicon Luxembourg*, un magazine sur le microcosme des start-up lancé par un ancien de Maison Moderne. Elle rendrait « volontiers » sa carte, « well ech selwer mengen, dat ech net do erapassen ».

Local hero Cela faisait quinze ans que Yannick Schumacher (alias Yayavanchique) publiait des vidéos sur Youtube, sans réussir à en retirer le moindre centime. Il y a deux ans, le trentenaire qui travaille comme graphiste au *Tageblatt*, passe un casting chez *RTL-Télé*, qui, avec la plateforme « RTL You », tente désespérément de manufacturer de jeunes micro-influenceurs. Depuis, Schumacher monnaye sa célébrité. Il a tourné des publicités pour sa ville natale de Dudelange dans lesquelles il « teste » des restaurants qu'il trouve invariablement « esou gutt » ou « wierklech gutt, gell ». Il a présenté de nouveaux sandwiches pour Subway. Il a passé gratuitement une semaine sur la *Päischtcroisière* en échange de trois vidéos produites.

Depuis mai, il parle films sur la chaîne « 2 Eemer Popcorn ». Pour Schumacher, qui dit avoir « quasiment vécu au cinéma », un rêve s'est réalisé : il a obtenu la carte – normalement réservée aux critiques de cinéma – donnant accès gratuitement à toutes les séances. Alors qu'il dit apprécier les films indépendants, « 2 Eemer Popcorn » névoque que des blockbusters américains. Une concession, dit-il, au public : « Un gamin de douze ans ne va pas aller regarder le dernier Lars von Trier ».

Via la régie de RTL, le multiplexe Kinopolis verse une rémunération pour chaque vidéo mise en ligne. « Il ne s'agit pas de sommes énormes », dit Schumacher, qui ne veut pas donner plus de précisions, « ce sont des choses dont, généralement, on ne parle pas. » Kinopolis lui garantirait une entière liberté pour les critiques. (Dont certaines sont en effet moins élogieuses.) C'est que les vidéos devraient « rester authentiques, sans mentir ».

The seekers

En 2018, Luxembourg for tourism a invité 51 influenceurs pour atteindre les « perfection seekers ». Ce groupe-cible de touristes qui, estime le responsable communication Valerio D'Alimonte, voudraient « impressionner, se mettre en scène ». Si les instagrameurs ne sont pas payés, ils voyagent aux frais de la princesse, tout comme le font les 225 journalistes invités l'année dernière. Les vols, les dîners et l'hôtel sont entièrement pris en charge. « Les contenus produits par les blogueurs bénéficient de plus de crédibilité, dit D'Alimonte. C'est moins cher et plus efficace que les publicités classiques que plus personne ne regarde. » Or, les photos publiées par ces « influenceurs-voyageurs » sur Instagram sont convenues. C'est le Luxembourg « médiéval » avec son château de Clervaux, ses vues du Grund vers la Ville haute et de la Ville haute sur le Grund. Une poignée de motifs déclinés *ad nauseam*, passés par les mêmes filtres et les mêmes paramètres prédéfinis.

Fin avril, douze « Key opinion leaders » chinois avaient fait un sprint de deux jours à travers le Grand-Duché, retransmettant en direct chaque seconde de leur visite sur les médias sociaux Weibo et TikTok. En amont, les agences de tourisme wallonne et luxembourgeoise avaient calculé une audience potentielle de 70 millions de personnes, pour la plupart des jeunes Chinois ayant « un pouvoir d'achat élevé » et voyageant individuellement (on veut éviter les touristes en groupe). Luxembourg for tourism tentait de placer des produits du terroir « de manière intelligente » : l'agence organisait ainsi une dégustation de vins de Moselle pour les influenceurs, poussant en parallèle ces produits sur Alibaba, l'Amazon chinois. bt

Perspectives économiques intermédiaires de l’OCDE

Baisse de régime pour l’économie mondiale



Le cargo est devenu le symbole de la mondialisation

Georges Canto

Cette fois, les nuages s’amoncellent vraiment sur une économie mondiale de plus en plus fragile, selon l’OCDE qui a publié le 19 septembre ses « Perspectives économiques intermédiaires ». L’évolution reste incertaine, mais les facteurs de ralentissement l’emportent, tant pour les économies avancées qu’émergentes, de sorte que le PIB mondial ne connaîtra qu’une hausse de 2,9 pour cent cette année et de 3 pour cent en 2020, contre 3,6 pour cent en 2018.

Ce sont les taux de croissance les plus bas enregistrés depuis la crise financière. Par rapport aux précédentes prévisions parues en mai, le recul est de 0,3 point pour 2019 et de 0,4 point pour 2020 et concerne la quasi-totalité des pays, mais il touche surtout les plus exposés au recul des échanges qui s’est amorcé en 2019 au niveau planétaire.

En effet, pour l’OCDE ce sont les conflits commerciaux qui pèsent le plus sur la confiance, la croissance et la création d’emplois. « L’incertitude résultant des tensions commerciales persistantes dure depuis longtemps, réduisant l’activité à l’échelle mondiale » peut-on lire dans le rapport. Les restrictions affectant les échanges de biens contribuent à une atonie persistante du secteur manufacturier, déjà affecté par un fléchissement de la demande de biens de consommation durable tandis que les services semblent pour l’instant échapper au mouvement.

Paradoxe : les deux principaux protagonistes de la « guerre commerciale », à savoir les États-Unis et la Chine pourraient mieux tirer leur épingle du jeu, malgré le recul à prévoir. Les États-Unis devraient ralentir à 2,4 pour cent cette année (-0,4 point par rapport à la prévision de mai) et à 2 pour cent en 2020 (-0,3 point), des taux de croissance qui restent enviables parmi les pays développés. Quant à la Chine, attendue par l’OCDE à 6,1 pour cent cette année (-0,1 point), elle devrait encore connaître une progression de 5,7 pour cent en 2020.

Vulnérabilités financières

L’escalade dans les conflits commerciaux et la montée des risques géopolitiques ont accru la volatilité des marchés financiers et déclenché une fuite des investisseurs vers les placements sûrs comme les obligations d’État. La hausse de la demande de ces titres a provoqué une chute de leurs rendements, devenus de plus en plus souvent négatifs. La valeur globale des obligations d’État et d’entreprises négociées à des taux négatifs a atteint 12 000 milliards de dollars à la mi-septembre soit 24 pour cent du stock obligataire mondial, le double d’il y a un an. De plus la « courbe des rendements » est devenue atypique : l’écart entre les taux à court terme et à long terme est devenu très faible voire négatif, une évolution particulièrement marquée aux États-Unis.

La dette privée, surtout celle des entreprises non financières, suscite des inquiétudes : elle est très élevée (deux tiers de la dette totale soit environ 150 pour cent du PIB mondial) et si les sociétés connaissent une réduction de leur demande, elles pourraient avoir du mal à rembourser. Les investisseurs s’en détourneraient et procéderaient à des ventes massives de titres. Un risque d’autant plus aigu que, d’ores et déjà, une forte proportion de cette dette est notée juste au-dessus de la catégorie spéculative. gc

Paradoxe : les deux protagonistes de la « guerre commerciale », à savoir les États-Unis et la Chine pourraient mieux tirer leur épingle du jeu

Les pays émergents seront plus fortement touchés. Sur les neuf pays émergents membres du G20, hors Chine, un seul a vu ses prévisions rehaussées : il s’agit de la Turquie qui, il faut le dire, avait fortement décliné en 2018 et début 2019. Mais six autres connaissent une révision à la baisse supérieure à 0,6 point pour l’année en cours. Toutefois il n’y a rien de comparable entre la situation de l’Inde, où la réduction prévue est nette (-1,3 point cette année et -1,1 point en 2020) mais avec des taux de croissance qui resteront élevés, respectivement 5,9 pour cent et 6,3 pour cent, et celle de l’Argentine, où l’on prévoit cette année une récession de 2,7 pour cent, puis un nouveau recul de 1,8 pour cent en 2020, malgré le prêt du FMI de 57 milliards de dollars approuvé en juin 2018.

L’investissement subit la même décélération que le commerce. Dans les économies du G20, le rythme de croissance annuel des investissements est passé de cinq pour cent au début de 2018 à 1 pour cent seulement au premier semestre de 2019. Cela a suffi à faire diminuer la production de biens d’équipement au cours du premier semestre de 2019, car il faut d’abord écouler les stocks.

À la morosité économique s’ajoutent les incertitudes politiques. Le calendrier et les modalités du

retrait du Royaume-Uni de l’Union européenne font toujours débat mais l’éventualité d’un Brexit sans accord pourrait faire basculer l’économie britannique dans la récession en 2020 et entraîner des perturbations sur plusieurs secteurs en Europe (automobile notamment). Encore le rapport n’avait-il pas pu intégrer l’instabilité politique qui affecte certains pays comme l’Espagne et l’Italie ni les conséquences de la récente attaque contre des installations pétrolières saoudiennes.

La dégradation des perspectives économiques fait courir des risques de crédit supplémentaires à un secteur financier déjà plombé par l’évolution technologique et par la dégradation de sa rentabilité pour cause de faibles taux. En Europe, au moins dix banques comme Société générale, Commerzbank, HBSC, Barclays, BNP Paribas ou Deutsche Bank ont annoncé depuis le début de l’année la suppression de plus de 44 000 postes ! Sur les marchés des capitaux, le ralentissement de la croissance inquiète à cause du niveau élevé d’endettement des agents économiques. L’institution craint surtout une dégradation de la qualité de la dette privée, « ce qui pourrait amplifier les effets de chocs éventuels ».

Pour sortir de l’ornière, l’OCDE appelle les banques centrales des économies avancées à maintenir l’orientation accommodante de leur action, ce qui vient d’être fait avec la baisse récente des taux directeurs de la Fed et de la BCE, mais reste sans illusions sur l’efficacité d’une « politique monétaire sollicitée à l’excès ».

En effet, dans la zone euro et au Japon, la marge de manœuvre est réduite car les taux sont déjà négatifs. Aux États-Unis, elle est plus grande mais l’assouplissement monétaire y est moins nécessaire qu’ailleurs car la croissance américaine restera convenable avec un taux de chômage historiquement bas. Une nouvelle baisse ne s’y justifierait « qu’à titre d’assurance, en prévention d’un risque élevé de voir la croissance à un niveau sensiblement inférieur aux prévisions ».

La politique monétaire devrait être étayée par des mesures budgétaires et structurelles. Pour Laurence Boone, cheffe économiste de l’organisation, « les pouvoirs publics doivent saisir l’occasion que leur offre la faiblesse actuelle des taux d’intérêt pour relancer l’investissement dans les infrastructures et promouvoir l’économie du futur », ce qui soutiendrait la demande à court terme et créerait des conditions favorables au développement à moyen terme. Mais là aussi certains pays n’ont presque pas de marge de manœuvre en matière budgétaire.

Les propos de Mme Boone sonnent surtout comme un énième appel du pied aux « pays excédentaires » comme l’Allemagne. Restée jusqu’ici sourde aux prières de ses partenaires, elle pourrait changer d’avis car, en lien direct avec la contraction du commerce mondial, ses perspectives économiques sont parmi celles qui ont fait l’objet de la plus sévère correction

à la baisse de la part de l’OCDE par rapport à mai 2019. On n’y attend plus qu’une croissance de 0,5 pour cent cette année (-0,2 point) et à peine mieux l’an prochain : 0,6 pour cent, soit moitié moins que prévu il y a encore quatre mois ! En raison du poids de la production de biens d’équipement et du secteur automobile dans son économie, l’Allemagne souffre beaucoup de la conjoncture actuelle.

Les dépenses publiques prônées par l’OCDE devraient porter sur les routes (où le besoin mondial d’investissement est supérieur à 2 000 milliards de dollars par an d’ici à 2030), sur l’approvisionnement en énergie et en eau, et sur les télécommunications.

Par ailleurs, des réformes structurelles ambitieuses sont nécessaires dans toutes les économies pour compenser l’impact négatif des restrictions aux échanges et aux investissements, d’autant plus que ces dernières années la croissance du niveau de vie a été, partout dans le monde, bien inférieure aux normes d’avant la crise, et que le rythme des réformes s’est lui-même ralenti. Qu’il s’agisse des économies ou émergentes, les priorités concernent l’éducation et les compétences d’une part, et la réglementation des marchés de produits d’autre part. Selon l’OCDE, il importe également de lancer « des trains de réformes visant à soutenir la demande à court terme », notamment en agissant sur les inégalités sociales et de revenus.

Chronique Internet

Le droit à l’oubli s’arrête aux frontières de l’UE

Jean Lasar

La Cour de Justice de l’Union européenne (CJUE) a tranché cette semaine sur des questions épineuses liées au droit à l’oubli, institué en 2014 dans l’Union européenne sous l’appellation « droit au déréférencement ». Celui-ci permet à des particuliers de demander la suppression de liens vers des sites web, des articles de presse ou des bases de données comportant des informations personnelles considérées comme étant anciennes, plus pertinentes ou ne relevant pas de l’intérêt du public. La CJUE a déterminé que fondamentalement ce droit ne peut pas être imposé hors UE, tout en prévoyant des exceptions où les moteurs de recherche peuvent être invités à donner suite à des demandes de suppression. Google a salué la décision.

C’est Google qui définira en pratique ce qui doit être déréférencé ou non

Dans la première affaire, la CJUE intervenait suite à la demande de la Commission nationale (française) informatique et libertés (CNIL). Après l’institution du droit à l’oubli, Google avait mis en place un dispositif de suppression des liens centré sur les moteurs de recherche spécifiques par pays, comme *google.fr* ou *google.de*. Des internautes avaient remarqué que des informations exclues sur *google.fr* restaient visibles sur d’autres interfaces du moteur de recherche, par exemple sur *google.com*. La CNIL leur ayant donné raison, l’affaire était remontée à la CJUE. Pour les juges européens, il est impensable de vouloir appliquer au monde entier un droit conçu comme un droit européen. « L’équilibre entre la protection de la vie privée et la liberté d’expression des internautes est susceptible de varier à travers le monde », note la Cour, qui demande en même temps des « mesures suffisamment efficaces » de la part du moteur de recherche pour s’assurer que le déréférencement soit effectif dans toute l’Union européenne.

Les retraits doivent ainsi être accompagnés de mesures « empêchant ou décourageant » l’accès des internautes de l’Union européenne aux liens retirés. Une des questions qui se posent est de savoir s’il est suffisant que le moteur de recherche identifie le pays depuis lequel se connecte un internaute, par exemple par le biais de son adresse IP, pour masquer en temps réel les informations déréférencées. Dans certains cas, les autorités nationales de protection des données peuvent cependant demander un déréférencement effectif à l’échelle mondiale, a statué la CJUE.

Dans la deuxième affaire, la Cour a précisé ce qui relève des données sensibles, une catégorie qui comprend l’appartenance sexuelle, l’orientation politique, l’origine ethnique ou les antécédents judiciaires. Sur ce dernier point, comment traiter par exemple une situation où une recherche sur un nom et un prénom renvoie un lien renseignant une décision de mise en examen, mais aucun lien vers le fait que la personne en question avait été acquittée par la suite ? Plutôt que de demander aux moteurs de recherche de se livrer à un filtrage a priori des liens vers des informations de ce type, ce qui aurait institué une censure préalable et un dispositif très dispendieux, la Cour a décidé qu’il leur suffirait de procéder à un contrôle a posteriori, c’est-à-dire après que des personnes eurent fait valoir auprès d’eux le droit à l’oubli.

Si Google a pu présenter cette décision comme une victoire – à noter que l’avocat général avait fait siens ses arguments –, il conforte aussi sa place comme arbitre de facto du droit à l’oubli. Compte tenu de sa part de marché qui reste écrasante, c’est Google qui définit en pratique ce qui doit être déréférencé. L’entreprise a indiqué avoir reçu des requêtes portant sur le retrait de plus de 3,3 millions de liens et avoir donné droit à environ 45 pour cent d’entre elles.

Dès sa création, le droit à l’oubli reflétait un arbitrage complexe entre le droit à l’information et la liberté d’expression d’une part, la protection des données privées et le droit à une sphère privée de l’autre. Il ne pouvait donc être question qu’il soit absolu. Les précisions apportées par la CJUE poursuivent cette recherche, ardue, d’un équilibre entre ces deux exigences.

Die kleine Zeitzeugin

Erzählt mir die Reise!



Caspar David Friedrich, *Der Wanderer über dem Nebelmeer*

Michèle Thoma

Dann also zurück, wieder da, hier. Incl. Bilderbeute, die auf dem Handy, die eingebrannte im Kopf. Am ersten Tag des Wiederhierseins sie wiederkäuen. Die blauen Bilder, sonnengoldgerahmt. Die Schönheitsfetzen, man hat sich die Augen vollgestopft. Für kommende Tage, oder gegen kommende Tage.

Wollt ihr sie sehen? Und wollt ihr hören? Wie es war? Wo ich war? Wie ich... als ich... Nein, keine Zeit gerade? Gerade kein Kopf für Popenunterwäsche und Greis_innenstrände? Für Palmen, die ausschauen als hätten sie Elefant_innen verschluckt? Oder wenigstens Tourist_innen? Für lesbisches Bier, für die Suche nach einer Toilette wie die Suche nach dem Heiligen Gral? Die Suche nach Wasser, liquid ist man auch nicht, weil, Scheisse, die Währung ist hier plötzlich eine andere.

I want to tell my story. Gerade nicht, sorry, später dann. Was nie ist, sein wird. Weil dauernd Jetzt ist, und das ist kein zen-buddhistisches Jetzt. Nur eins mit Zahnarzt, Babys hüten oder verhüten, Beerdigungen buchen. Leben halt. Weil dauernd was ist. Politik, Wahlen, Greta schaut böse, was wiederum viele böse macht.

Also pack deine Badeklamotten aus und motte deine Storys ein! Dann sitzt man da mit seiner Bilderbeute. Dann *share* ich sie eben.

Ist eben nicht mehr 19. Jahrhundert, alle sitzen am Lagerfeuer oder in der *Uucht* und lauschen begierig dem, der aus der Ferne kommt, höchst selten der, die. Erzähl uns, oh Fremdling! Oh Heimkehrer! Er war hinter dem Hügel. Hinter den sieben Bergen. Hinter dem Hinterwald. Er hat Wasser gesehen, das nie aufhört. Fasst ihn an, beschnuppert ihn! Er hat die Wölfe und die Drachen und die Pestilenz überwunden. Die Häuptlingstochter erobert, er ist dem Kerker des Sultans entkrochen und dem Bauch des Wal-fischs. Er wurde König von Afrika.

Alle immer unterwegs, alle schon überall gewesen, alle Dokus gesehen

Gut, da kann Pauschalreisende 2019 nicht ganz mithalten. Essen war so lala, der Strand ganz ok, die Eingeborenen auszuhalten. Die Neugierde der Daheimgebliebenen ist so begrenzt wie die Welt grenzenlos. Aber ob den Abenteuern der heimkehrenden Backpackerin gierig gelauscht wird? Wer kauert lauert noch atemlos? Wer bettelt noch: Erzähl mir eine Geschichte!

Wer will die tausend Kapitel der Reise um die Welt hören? Oder auch nur, ganz kurz, ich fasse mich kurz, eine Schnupperversion des Trips um ein Weltteilchen? Des Trippelns um ein Weltteilchen? Welt ist ja bekanntlich überall, Weltreise ist auf Schritt und Tritt, jede Mülltonne strotzt vor Welt. Weltgeschichten liegen überall auf der Straße, wir strotzen vor Weltgeschichte. Nicht nur wenn wir, sorry Greta, einmal noch, aus dem Bauch des großen Vogels krabbeln. Aber wer will sie?

Ist ja nicht mal mehr Sixties. Die, die aus der Ferne kommen, laden zur großen Vorführung in den Living Room. Dort zeigen sie einander immer das Gleiche, Frauen mit Turmfrisuren vor amerikanischen Autos, einen fetten blauen Strich, der Meer heißt, die Mutter auf dem Badetuch, immer sagt sie Zeig das doch nicht, wegen dem Bauch. Jedes Jahr der Austausch der absolvierten Kilometer, der Tankpreise, der Grade. Die vor der Monaco-Kulisse aufgereichte Familie. Die *Uucht* der Sixties, Dia-Abend. Gefährliche Drohung für Kinder, mit Salzstangen.

Und jetzt gar nix mehr. Alle immer unterwegs, alle schon überall gewesen, alle Dokus gesehen. Die Handy- Fotos nie ausgedruckt, das Wort Fotoalbum gehört zur Gattung der aussterbenden Wörter. Geschichtenerzähler_innen sitzen nur noch spät nachts im Kulturfernsehen, mit schrulligen Brillen.

Gut also, dass man bloggen kann. Oder bei Markus Lanz das Ganze los werden, aber da muss es natürlich Highlights geben, entsetzliche Downs, verlorene Körperteile, Herzen, man muss mit Ebola-Kranken gekuschelt haben oder Waisenheime gegründet. Einfach erzählen wie der Sand monden-leuchtete reicht wohl nicht.

Gut also, dass es Facebook gibt. Die zahlreichen Freund_innen, manche schenken einem einen freundlichen Daumen, vielleicht teilen sie die räudigen Berge, gar den Himmel mit mir. Und ich klicke mich durch ihre Himmel, ihre Meere, ihre Gräten auf dem Teller.

Zu Gast

Die Inszenierung

Frank Engel ist Präsident der CSV

Vor ein paar Wochen fühlte sich der Konsum der Luxemburger Presse an, als wäre ein Staatsbesuch im Gange. Die Ministerin für Entwicklungszusammenarbeit besuchte Laos. Vom 6. bis zum 14. September, wie der Pressedienst der Regierung mitteilte. Und zwar derart intensiv, dass auf allen geschriebenen, gesprochenen und gebilderten Kanälen eine regelrecht hagiografische Berichterstattung den Eindruck erweckte, ohne Luxemburg wäre Laos verloren.

Wenn eine Entwicklungsministerin eine ganze Woche in einem recht kleinen Land verbringt, dann darf das eigentlich schon als außergewöhnlich gelten. Für die nötigen Gespräche und Besuche braucht man keine sieben Tage. Es sei denn, man will unbedingt zeigen, dass unser Land dort nicht nur ganz Großes leistet, sondern auch als ganz groß wahrgenommen wird. An einem Ort, an dem nach wie vor eine kommunistische Diktatur herrscht wie vor vierzig Jahren, und generell China bestimmt, was geht. Luxemburg darf zwar das eine oder andere Dorf umdekoriern, ansonsten hat es jedoch keinen Einfluss auf die Entwicklung des Landes zu nehmen.

Die luxemburgische Entwicklungszusammenarbeit wollte sich seit längerem auf Afrika konzentrieren. Das wäre gut, richtig und außerordentlich sinnvoll. Dort, wo unser Land auf dem schwarzen

Kontinent präsent ist, genießt es einen guten Ruf – als ehrlicher Freund ohne spezifische Eigeninteressen, deren Wurzeln in die Kolonialzeit zurückreichen. Wir haben in Afrika echten Einfluss, wenn es um Menschenrechte, den Aufbau rechtsstaatlicher Institutionen oder auch die Eindämmung einer aus dem Ruder laufenden demografischen Entwicklung geht.

Wir könnten noch sehr viel mehr tun: beim Aufbau eines mobilen Bankensystems helfen, zum Beispiel, mit dem finanzielle Transaktionen formalisiert würden. Dies erlaubt einerseits deren Besteuerung und so den Aufbau eines echten Staatshaushalts mit wohlfahrtsstaatlichen Elementen, und ist andererseits sicherheitspolitisch wichtig, weil Geldtransfers offiziell erfasst werden können und Kriminalität und Terrorismus befördernde Geldbewegungen erschwert werden. Luxemburg könnte die wirtschaftliche und gesellschaftliche

Realität in seinen afrikanischen Partnerländern nachhaltig verändern und verbessern.

Allein, es tut sich wenig. Unsere Vertreter in den heißen Hauptstädten südlich der Sahara-Wüste repräsentieren dort zwar einen der größten bilateralen Geldgeber, dürfen sich allerdings lediglich „Bürochefs“ nennen und stehen protokollarisch hinter jedem ansonsten mittellosen europäischen Botschafter zurück, der neu ankommt und Migration verhindern will. Das könnte, sollte und müsste anders sein. Anstatt einer fast unbemannten Botschaft bei der Afrikanischen Union in Addis Abeba sollte Luxemburg funktionierende Botschaften in allen fünf Staaten des G5-Sahel eröffnen, Flagge zeigen, Betriebe aus Luxemburg und der Großregion dort einführen und gemeinsame Wirtschaftszonen mit den Partnerländern betreiben. Gezielt, prioritär, als vor Ort entscheidender Akteur. Mit der realen Perspektive eines wirtschaftlichen „return on investment“, übrigens.

Tun wir aber alles nicht. Wir fahren lieber wochenlang nach Laos. Das ist tatsächlich weniger anstrengend als die Sahel-Länder. Die Presse und das Land bekommen schöne Bilder, es dürfen auch ein paar Abgeordnete mit, und die Inszenierung luxemburgischer Entwicklungszusammenarbeit ist perfekt. Es bleibt leider: nur eine Inszenierung. Frank Engel

Chroniques de l'urgence

Le pari archi-risqué de la capture de carbone

Jean Lasar

Lorsque les États prennent des engagements timides en matière de réduction des émissions des gaz à effet de serre, leurs négociateurs se rabattent, pour donner un semblant de cohérence aux compromis boiteux qui en résultent, sur un tour de passe-passe commode : celui des NETs (*negative emissions technologies*). Sur le papier, ces techniques qui visent à extraire et à fixer du carbone permettent de respecter les objectifs de l'Accord de Paris. Mais ce recours croissant aux NETs, jamais testées à l'échelle, relève d'une vaste fumisterie, alertent de nombreux scientifiques.

Ainsi, Kevin Anderson, climatologue aux universités d'Uppsala et Manchester, relevait-il récemment que le dernier rapport de la Commission du chan-

gement climatique du Royaume-Uni repose, pour environ quarante pour cent de plus que dans son analyse précédente, sur ces techniques pour parvenir à la neutralité carbone à l'horizon 2050. Sa conclusion cinglante : « Alors que nous échouons sur la mitigation, nous tournons simplement le bouton des NETs ». Puisque les réductions d'émissions requises exigent des bouleversements politiques et économiques que les gros émetteurs ne sont pas prêts à envisager, prévoyons de séquestrer davantage de carbone, et le tour sera joué.

Or, ces NETs sont loin d'être éprouvées. Certes, il y a la reforestation et l'afforestation, qui ont un rapport coût-bénéfice honorable, à cinq à cinquante dollars la tonne de CO₂ séquestrée. Des campagnes massives de plantation d'arbres ont d'ailleurs été annoncées ces derniers mois dans plusieurs pays. Problème : avec un potentiel estimé entre 0,5 et 3,6 milliards de tonnes par an, nous sommes loin du compte. À un prix à la tonne de 100 à 200 dollars, la méthode dite BECCS (*bioenergy with carbon capture and storage*), qui consiste à combiner la combustion de biomasse

pour générer de l'énergie avec la capture et la séquestration du CO₂ ainsi émis, est considérablement plus chère et plus hasardeuse, pour un potentiel à peine supérieur (entre 0,5 et 5 milliards de tonnes).

Capturer directement le CO₂ dans l'air et le stocker dans le sous-sol présente le même potentiel, mais le prix monte à 200 à 600 dollars la tonne. Trois autres méthodes, la fixation du carbone dans le sol à l'aide de diverses techniques agricoles (jusqu'à cinq milliards de tonnes, entre zéro et cent dollars la tonne), le biochar, un charbon de bois durable fabriqué par pyrolyse à partir de biomasse (un potentiel de 0,5 à 2 milliards de tonnes pour un prix de 90 à 120 dollars la tonne) et la météorisation améliorée, qui consiste à exposer des roches présentant de bons taux d'absorption du CO₂ (de deux à quatre milliards de tonnes, de 50 à 200 dollars la tonne), complètent l'analyse effectuée l'an dernier par le GIEC. Or, ce sont vingt milliards de tonnes qu'il faut séquestrer par an pour rester en ligne avec les engagements de Paris. Parier l'avenir de l'humanité sur ces techniques est tout simplement irresponsable.

Gedicht fir e Land

Sech gréng mat Fonge rëschten
Kee Grond méi fir gro Lëschten
Eng Tréin fir d'Klima vrun der Welt
A fir déi Aarm e bësse Geld

Ob rout, ob gréng, ob schwaarz, ob blo
Si lafen all de Kanner no
D'Welt kuckt op eis – 't ass net gelunn
Mir kréien d'gratis Eisebunn

Déi Déck an hir Milliounen
Kann d'Land dach just belounen
Et kraazt sech alt géint d'Picken
Weínt senge Steiertricken

Fir all déi schlëmmer Doten
Do gëtt et Affekoten
Big Four a Nation Branding
Eng Story, Neverending?

Jacques Drescher





Dans la mouvance du *How dare you ?* de Greta Thunberg et des manifestations étudiantes *Fridays for future*, l'art contemporain se met à la thématique de la conscience écologique. Cela s'appelle *Störende Wahrheiten / Vérités troublantes*, et c'est une initiative de la commune de Lorentzweiler. Elle prend la forme d'une exposition d'art en espace public appelée à devenir biennale. La commune a chargé le commissaire René Kockelkorn à sélectionner des artistes luxembourgeois qui pourraient travailler sur le notion d'anthropocène. Le résultat est visible à partir de demain, samedi 28 septembre (vernissage à 10 heures), dans la forêt du lieu-dit A Grouft. Comme Martine Feipel & Jean Bechameil et leurs *dazibaos suspendus* (photo), Edmond Oliveira, Eric Schumacher, Katarzyna Kot-Bach et Mary-Audrey Ramirez ont contribué à cette expérience permettant de combiner promenade et art (jusqu'au 30 novembre, stoerende-wahrheiten.com). jh

Land-Art

An attempt

Jeff Weber (*1980, photo : Jessica Theis) interroge le monde de l'art, et, au-delà, le statut de la culture européenne classique, voire de l'image en soi. Après avoir exploité tout seul une Kunsthalle dans son appartement à Leipzig et publié le résultat de cette expérience sous forme de livre (*An attempt at a personal epistemology*, 2018 ; voir *d'Land* du 1^{er} mars), il présente à partir d'aujourd'hui, vendredi 27 septembre (vernissage à 18 heures), sa première exposition personnelle chez Erna Hécey au Limpertsberg. Dans *Mimetic Assimilation*, Weber propose deux axes de travail : une documentation sur le projet de la Kunsthalle et une série de photographies expérimentaux récents, *Untitled (Neural Networks)*, dont est issu l'œuvre que nous proposons à nos lecteurs en page 17 de ce numéro du *Land*. Il s'agit d'une décomposition de l'image via un logiciel que Weber a écrit lui-même. Ce programme reproduit un réseau neuronal, qui gère la répartition des ombres et des lumières dans l'image. jh



Art contemporain

Me, myself and I



Filip de Schilder

L'artiste belgo-luxembourgeoise Aline Bouvy, actuellement en résidence au Künstlerhaus Bethanien à Berlin, qui aime détourner les signifiants de notre époque, s'est dédoublée pour son exposition personnelle intitulée *Pup* (photo ; vernissage : mercredi 2 octobre au Bethanien). Elle s'est façonnée une poupée à son effigie, qu'elle a affublée de la même casquette blanche et de la même chevelure platine et qu'elle pourrait animer en ventriloque. Désopilant. jh



Hinter den Pforten des Staatsrats

Sie wollten schon immer einmal den neu-barocken Charme der Chamber von innen betrachten, den spanisch-maurischen Stil des Hôtel des Terres Rouges (Kulturministerium), das neue Reich von Außenminister Jean Asselborn oder einfach mal nur sehen, was sich tatsächlich hinter den Türen des Staatsrats befindet? Der etwas bieder klingende Name *Journée des Institutions* macht es möglich. Dreizehn unterschiedliche Institutionen, die ansonsten ihre Türen für das einfache Volk größtenteils geschlossen haben, können am Samstag von morgens 10 bis abends 18 Uhr besichtigt werden. Im Sommer hat Premierminister Xavier Bettel (Foto: Sven Becker) selbst den charmananten Host gegeben, um sein Hôtel Saint-Maximin zu zeigen. Um das Konzept der offenen Türen der Institutionen etwas zu lockern, hat das Lëtzebuerg City Museum am gleichen Tag das *Urban City Festival* ins Leben gerufen. Das klingt etwas hipper und ermöglicht es, das Gudde Wellen und die Mesa Verde in der Rue Saint-Esprit mit ins Boot zu nehmen. ps

Histoire

Le regard du waiguoren

Gilles Kayser est un enseignant luxembourgeois qui pratique la photographie documentaire avec une sensibilité particulière pour les différences culturelles entre civilisations. Actuellement et jusqu'au 6 octobre, il montre au Centre d'art de Walferdange (CAW) ses photos rapportées de plusieurs longs voyages (durant une année sabbatique) à Chongqing, dans la province chinoise du Sichuan, une mégapole de plus de trente millions d'habitants, moins connue chez nous que Beijing ou Shanghai. Là où Kayser s'avance de plus en plus loin dans son exploration de cette structure organique qu'est une grande agglomération, avec ses dédales d'autoroutes, la nature luxuriante aux pieds des tours ou les coins cachés que la population s'approprie, on voit bien dans le regard émerveillé de ses sujets la curiosité pour ce *waiguoren* – étranger en mandarin (*Cameras & Canvas* montre aussi des photos de Fränk Muno et – beaucoup ! – de toiles abstraites de Gilles Kolbet). jh



Photographie

Schwarz-Reis Geschichten

Er hat seit 2005 zehn Alben veröffentlicht, wichtige Preise eingeheimst, mit Künstlern wie Joshua Redman, Vince Mendoza oder Didier Lockwood gearbeitet und Konzerte auf den renommiertesten Jazz-Festivals der Welt gespielt: Michel Reis (geboren 1982, Foto: opderschmelz) gilt als umtriebiger Pianist, der von Energie nur strotzt. Seine Musik steht jedoch geradezu im Kontrast dazu: Gefühlvoll und reduziert bar jedes breitbeinigem Jazz-Imponiergehabes. Reis spielt das Nötige und nicht das Mögliche, legt den Fokus auf seine Komposition und nicht auf sein Talent. Sein klassisch-angehauchter Jazz könnte jeden Arthouse-Film bereichern. Doch es gelingt ihm tatsächlich auch, kleine Geschichten – *short stories* – zu erzählen, die sich wie Tagträume im Kopf des Zuhörers abspielen. Wer das nicht glaubt, kann sich am Donnerstag, den 3. Oktober im Opderschmelz davon selbst überzeugen, wenn Reis sein neues Soloalbum (*14 Songs*) am Flügel präsentiert. (opderschmelz.lu) ps

Alors que la directrice Suzanne Cotter présente ce matin, vendredi 27 septembre, le programme artistique du Mudam pour l'année prochaine, elle aura aussi une mauvaise nouvelle à cacher : Après quatorze ans au musée, qu'elle a rejoint durant la phase de préfiguration, un an avant son ouverture, Anna Loporcaro vient de remettre sa démission. Actuellement « curatrice responsable des projets artistiques et culturels », cette historienne de l'art était une des dernières fidèles de Marie-Claude Beaud, ayant porté à bout de bras l'engagement du musée en matière de design et de mode. Loporcaro (photo : Martin Linster, 2010) était entre autres la créatrice et la directrice de la biennale *Design City* et depuis 2015 ambassadrice de Design for Europe. Elle inventa aussi le *Marché des créateurs*. Ne se sentant plus soutenue dans ses efforts par la direction, elle est à la recherche d'un nouveau défi professionnel. Son départ s'inscrit dans une longue série de démissions. jh

La série policière *Capitani*, réalisée par Christophe Wagner, produite par Claude Waringo (Samsa) et diffusée à partir de mardi 1^{er} octobre sur RTL *Télé Lëtzebuerg*, se déroule sur douze épisodes (et non six, comme indiqué dans *d'Land* 38/19). Donc pour un budget de 2,6 millions d'euros, l'équipe a réalisé six heures de contenu.

Musique

Rectificatif

La série policière *Capitani*, réalisée par Christophe Wagner, produite par Claude Waringo (Samsa) et diffusée à partir de mardi 1^{er} octobre sur RTL *Télé Lëtzebuerg*, se déroule sur douze épisodes (et non six, comme indiqué dans *d'Land* 38/19). Donc pour un budget de 2,6 millions d'euros, l'équipe a réalisé six heures de contenu.

La série policière *Capitani*, réalisée par Christophe Wagner, produite par Claude Waringo (Samsa) et diffusée à partir de mardi 1^{er} octobre sur RTL *Télé Lëtzebuerg*, se déroule sur douze épisodes (et non six, comme indiqué dans *d'Land* 38/19). Donc pour un budget de 2,6 millions d'euros, l'équipe a réalisé six heures de contenu.

Musées

Miss Design démissionne

Alors que la directrice Suzanne Cotter présente ce matin, vendredi 27 septembre, le programme artistique du Mudam pour l'année prochaine, elle aura aussi une mauvaise nouvelle à cacher : Après quatorze ans au musée, qu'elle a rejoint durant la phase de préfiguration, un an avant son ouverture, Anna Loporcaro vient de remettre sa démission. Actuellement « curatrice responsable des projets artistiques et culturels », cette historienne de l'art était une des dernières fidèles de Marie-Claude Beaud, ayant porté à bout de bras l'engagement du musée en matière de design et de mode. Loporcaro (photo : Martin Linster, 2010) était entre autres la créatrice et la directrice de la biennale *Design City* et depuis 2015 ambassadrice de Design for Europe. Elle inventa aussi le *Marché des créateurs*. Ne se sentant plus soutenue dans ses efforts par la direction, elle est à la recherche d'un nouveau défi professionnel. Son départ s'inscrit dans une longue série de démissions. jh

Rectificatif

La série policière *Capitani*, réalisée par Christophe Wagner, produite par Claude Waringo (Samsa) et diffusée à partir de mardi 1^{er} octobre sur RTL *Télé Lëtzebuerg*, se déroule sur douze épisodes (et non six, comme indiqué dans *d'Land* 38/19). Donc pour un budget de 2,6 millions d'euros, l'équipe a réalisé six heures de contenu.



Les expositions d'Aude Legrand (à gauche) et de Carole Melchior (deux photos de droite) sont les premières à être organisées par la nouvelle responsable des centres d'art de Dudelange, Marlène Kreins

Arts plastiques

C'est le tout début d'une histoire

Marianne Brausch

Le début de la saison des expositions est réussi à Dudelange, aux galeries Dominique Lang et Nei Liicht. Marlène Kreins, la nouvelle maîtresse des lieux pensait depuis plusieurs mois à montrer le travail de la plasticienne Aude Legrand (qui a étudié et effectué des résidences à Bruxelles, Paris et New-York) et de la photographe Carole Melchior (diplômée de la Cambre, Bruxelles) dont *Les fondations du rêve*, *24 images, apprendre à dormir la nuit* a été la première exposition monographique au Luca à Luxembourg en 2015 et qui a illustré les pages du *Land* en 2016.

Marlène Kreins, qui a dirigé les résidences d'artistes du Centre d'animation culturel régional Est à Bourglinster et passa entre autres six mois au département nouveaux-médias du Centre Pompidou à Paris, sans oublier qu'elle apprit à bien connaître le public via la médiation au Casino-Luxembourg, n'est pas une débutante. Elle en donne ici la preuve.

C'est l'histoire d'un chat qui portait des souliers à minoux, le titre de l'exposition d'Aude Legrand, est une phrase énigmatique. On entend, en fond sonore, un texte écrit pour l'occasion que l'artiste a demandé à l'auteure Nora Wagner : « C'est le tout début d'une histoire », en est la première phrase et c'est un des tout premiers souvenirs d'enfance d'Aude Legrand :

Tous les soirs, le père de l'artiste disait ces mots et les répétait à la petite fille, entrecoupés de « tu m'écoutes ? ». Cette seule phrase, scandée à répétition hypnotique, la faisait s'endormir. *C'est l'histoire d'un chat qui portait des souliers à minoux* pourrait déjà être en soi, un sujet créatif. Aude Legrand illustre ici bien d'autres histoires, sur la réalité, les rêves, la féminité, la masculinité, la force, l'envahissant, les liens tendres ou de dépendance, etc.

Féru de psychanalyse des contes pour enfants, la plasticienne est aussi fine connaisseuse de la psychanalyse dans la vraie vie. Elle-même coupe, sépare ou cicatrise et surtout libère, à l'image de ces bougies obligées de se consumer pour se libérer de leur gangue de cire, Aude Legrand travaille en images poétiques et des matériaux récurrents comme la cire d'abeille et elle pose des traces d'or, à la manière japonaise pour réparer de manière précieuse des objets endommagés, même banals.

La production exposée à la galerie Dominique Lang est tellement riche (c'est la première exposition monographique d'Aude Legrand), que l'on se limitera ici à ne décrire que quelques pièces : emblématique de la vie et de la fragilité de l'enfance malgré la robustesse de leur coquille, voici des œufs disposés au sol, parfois écrasés : le visiteur est autorisé à le faire, le bruit de la coquille qui se brise rend un son impressionnant.

La matière, le toucher, la sensualité. Et plus si affinités avec le réel et l'imaginaire. Deux belles rencontres plastique et photographique à Dudelange

C'est une œuvre, au dire de l'artiste elle-même, en référence à une violence absolue : le vol de l'enfance aux enfants soldats. La force masculine (et en particulier paternelle) est interprétée via un imposant fauteuil en apparence confortable, mais disposé de manière fragile et bancal sur un pied en boule de verre. Le même fauteuil est cruellement sanglé. Ce pourrait donc aussi être celui de la ou du psychanalyste ! Tout aussi cruelle est la décapitation d'une porcelaine familiale honnie. Aude Legrand coupe beaucoup : voici un lien à défaire, long et gros comme une corde maintenue par des mains... coupées. La fragilité de la maternité et celle du couple sont interrogées : dans une petite maison en bris de verre germe une minuscule lentille.

Tout aussi énigmatique est le titre de l'exposition de Carole Melchior, *Eleutheromania*, à la galerie Nei Liicht. Un travail consacré à l'objectif fondateur de la galerie : exposer des travaux photographiques.

Carole Melchior est plus conceptuelle, voire intellectuelle, bien que, pas si éloignée que cela, en termes de sensualité et de féminisme, ni d'esprit combatif, d'Aude Legrand. Ici, comme dans le cas du texte de Nora Wagner, une réflexion écrite fondamentale accompagne l'accrochage. Elle est de Christophe Gallois, commissaire d'expositions au Mudam. On prendra soin de le lire.

Carole Melchior travaille avec plusieurs appareils photo, un petit modèle Pocket et un Reflex numérique. Elle fait faire ses tirages dans un laboratoire bruxellois (les tireurs deviennent très rares à l'ère du print numérique), où elle-même participe à la fabrication, éclairant telle ou telle zone, faisant ressortir la matière, le grain de l'image, souvent pixelisée.

Les photographies sont des moyens formats en noir et blanc et accompagnées de quatre peintures choisies d'une artiste invitée : Charlotte Beaudry. Ces quatre toiles résument et

illustrent les sujets que Carole Melchior explore : lignes graphiques, aussi précises que les arrêtes d'un diamant, fluides comme les bretelles d'une robe et le tombé d'une masse de cheveux, pointillisme en écho à la pixellisation des photos.

Comme sa complice, « autodidacte et farouchement indépendante », on pourrait croire que Carole Melchior travaille de manière spontanée. Ainsi de quelques prises de vue « arrêtées » d'images en mouvement de films et de vidéos qu'elle a visionnées, dont un bas de robe dont le mouvement ne semble pourtant pas figé – c'est une photo couleur.

L'unique visage « nu » d'*Eleutheromania*, est une prise de vue d'un film de Chris Marker, un hommage donc au vidéaste, quand un autre portrait porte devant ses yeux une cassette audio. Référence encore à un temps révolu, celui des bobines photos, peinte par Charlotte Beaudry.

Qui se souvient des pellicules 12, 24 ou 36 pauses ? Il n'y a pas de « hasard » dans le travail de Carole Melchior, même si elle photographie beaucoup les personnes de son entourage ou au gré de découvertes, comme à un marché aux puces. Cette photo, malgré les objets hétéroclites qu'elle représente – chaussures de sport usagées, paire de palmes de plongée et, clin d'œil, un petit appareil photo dans le haut de l'image – concentre toute la lumière au centre, sur une paire de patins à glace, à la manière des grands classiques du siècle passé.

La matière et les formes vivantes, les tissus et leurs motifs, leurs pliures, sont aussi les motifs que retient la photographe : mains, peau d'un bras duveteux, textile pailleté d'une blouse et pull à rayures qu'on dirait presque pouvoir toucher. Et comment ne pas être ému face à ce gros plan de jambes de pantalon, dont le lainage prend forme par la morphologie des genoux de celui ou celle qui le portent ?

Ainsi est le travail de Carole Melchior : des profondeurs de tons noirs, gris, blancs, une multitude de couches, d'aplats aussi, on a dit la texture pixelisée. Compositions que chacun voudra bien s'autoriser à interpréter – les photos sont toutes sans titre – via le prisme par lequel Carole Melchior, elle, regarde les choses, les gens, son environnement.

L'exposition *C'est l'histoire d'un chat qui portait des souliers à minoux* d'Aude Legrand à la galerie Dominique Lang et *Eleutheromania* de Carole Melchior à la galerie Nei Liicht, textes de Nora Wagner et de Christophe Gallois, curatrice Marlène Kreins, sont à voir jusqu'au 6 octobre : un finissage est organisé le 29 septembre à partir de 11h30 heures ; ouvert du mercredi au dimanche de 15 à 19 heures ; www.centredart-dudelange.lu.

Musique classique

Brelan gagnant

José Voss

Il vient d'entamer la cinquième saison, à la tête de l'Orchestre Philharmonique du Luxembourg, après y avoir dirigé déjà une centaine de concerts dans dix pays différents et enregistré avec lui sept CD pour le label classique Pentatone. À la question « Vous sentez-vous déjà à la maison ? » que lui posait récemment Matthew Studdert-Kennedy, Gustavo Gimeno répondit : « Je me suis senti à la maison dès le début ».

Pour le concert d'ouverture de la saison 2019/20, le 17 septembre dernier, le directeur musical du National a exploré des pages chef-d'œuvres de Schubert, Tchaïkovski et Brahms, à la faveur d'un programme symphonique dont le fort accent germanique fut tempéré par un *Concerto russe*, dans lequel s'illustra brillamment l'archet virevoltant de la violoniste néerlandaise Simone Lamsma, qui remplaça au pied levé sa compatriote Janine Jansen souffrante.

En guise d'*appetizer*, le maestro ibérique nous sert *Die Zauberharfe D 644*. On raconte qu'il ne fallut que deux semaines au doux Franz pour achever cette

partition féérique. Si la première se solda par un échec cuisant, *l'Ouverture* jouit, aujourd'hui, d'une popularité croissante. À juste titre, car il s'agit bel et bien d'une très belle musique, dont les Opéliens s'emploient avec bonheur à révéler les charmes et à dérouler les sortilèges.

« Je suis Russe, Russe, Russe jusqu'à la moelle des os », écrivait Tchaïkovski à son frère Modeste. Un trait que son célèbre *Concerto pour violon* ne peut renier, tant il incarne tout ce que l'on associe à l'âme slave, sentimentale, mélancolique. Réputé d'abord inexécutable, il a fini par s'imposer au répertoire avec une notoriété au moins égale à ceux de Beethoven et Brahms. Le premier mouvement est d'un lyrisme échevelé, que souligne une cadence solo brillante et périlleuse, truffée de raffinements techniques (triples croches, doubles cordes, arpèges et autres rythmes pointés) tous plus virtuoses les uns que les autres. Chant tout en évanescence et plein d'une nostalgie déchirante, la sensuelle *Canzonetta* médiane est un hommage appuyé aux *Concertos* de Mozart que le russissime compositeur vénérât. Par sa vivacité coruscante et la pure joie physique qu'il respire, le finale rappelle le *Concerto* de Mendelssohn. Secondée par un orchestre vif et coloré qui lui apporte un soutien sur mesure et que galvanise un maestro prompt à emboîter le pas de sa pouliche, laquelle, de son côté, sait écouter les voix de l'orchestre sans jamais donner dans le narcissisme ou le cabotinage, faisant montre – qui plus est – d'une sonorité riche et lumineuse qu'elle tire du « Mlynarski », un Stradivarius de 1718, aux aigus et aux graves particulièrement nobles, la soliste rivalise d'élégance



Simone Lamsma remplaça au pied levé Janine Jansen souffrante

avec un OPL rond, littéralement en état d'apesanteur, tant il est présent sans être pesant. Quelle grâce de part et d'autre ! Et quelle complicité ! Que dire d'une telle synergie, sinon qu'elle est un bonheur en soi. Un constat de bon augure pour le National, qui affiche une santé encourageante à l'avant-veille d'entamer, avec Janine Jansen, une grande tournée en Amérique du Sud. Enfin, c'est avec une sublissime page signée Jean-Sébastien Bach donnée en bis que la princesse batave du violon a mis, pour notre plus

grand bonheur, un point d'orgue à une prestation en tous points admirable.

« Je ne composerai jamais de symphonie, jurait Brahms en 1872 au chef d'orchestre Hermann Levi, vous n'imaginez pas le courage qu'il faudrait pour mettre ses pas dans ceux d'un géant comme Beethoven ! » Promesse de Gascon ! Quatre ans plus tard, Brahms publiait en effet sa *Première Symphonie*. Et ce, sans éluder la confrontation avec le Titan de

Bonn, puisqu'il optait pour la tonalité d'ut mineur, celle de la mythique *Cinquième*, et glissa dans son finale une allusion au thème de *l'Ode à la joie* de la *Neuvième* ! « Même un âne s'en apercevrait », maugréait le bourru compositeur hanséatique. Partition monumentale et ô combien intimidante que cette symphonie, si immense que d'aucuns ont voulu y voir la *Dixième* du Grand Moghul.

Autre défi : les sonorités massives et l'orchestration foisonnante auxquelles fait appel l'héritier de Beethoven. Qu'à cela ne tienne ! C'est de main de maître et avec des qualités qui ne sont plus à vanter, mais qu'on vantera quand même (vitalité, tonicité, vélocité) que Gimeno empoigne cette partition magistrale – qualités fort desquelles il parvient à ordonner l'agencement des divers éléments de l'ensemble, à se porter garant de la continuité du flux mélodique alliée à une rigueur impeccable dans la construction. Aussi est-ce dès l'entame, qui magnifie les délices des pupitres de l'OPL (passé un petit problème d'ajustement de tempo entre vents et cordes), que l'Espagnol nous livre un Brahms d'une belle lisibilité, plus chantant et plus délié qu'on ne le joue d'ordinaire, un Brahms décongestionné, éclairé de l'intérieur, de quoi éviter cette pâte sonore farineuse qui épaissit trop souvent le propos brahmien. Rien n'y est pesant, quand bien même tout y est pesé.

Bref, de la belle ouvrage, qui permet de prendre la mesure - si tant est qu'il le faille - de l'excellence d'une phalange qui n'a plus grand-chose à envier aux plus grandes, tant son chef attiré lui inocule toute la ferveur optimiste et toute l'humanité qu'on lui connaît.

Theater

Gegenöffentlichkeitsarbeit

Jeff Thoss

Wer sich den Internetauftritt des Luxemburger Pavillons für die Expo 2020 in Dubai auch nur flüchtig anschaut, könnte leicht zur Überzeugung gelangen, dass Satire hier überflüssig ist. „A strong focus lied on circular economy criteria and on how the architecture could form together with the exhibition a perfect symbiosis“, liest man da etwa. Die Mischung aus Buzzwords und Phrasen, grammatischen Fehlern und syntaktischen Holprigkeiten demontiert sich dermaßen selbst, dass man die künstlerischen Mittel der Überspitzung und Persiflage gar nicht mehr bemühen muss. Aus dem Blinkwinkel des Künstlerkollektivs Richtung22 betrachtet, könnte aber selbst dieses PR-Desaster nur ein weiterer Versuch sein, von der viel größeren Katastrophe abzulenken, die die Teilnahme an der Weltausstellung in Wahrheit bedeutet.

Expo2020Dubai nennt sich das neue Theaterprojekt der Neo-Situationist_innen. Es weist sich selbst als „Informationsspektakel“ aus und möchte das große Spektakel des globalisierten Kapitalismus, zu dem Scheich Mohammed bin Raschid Al Maktoum nächstes Jahr einlädt, durch Aufklärungsarbeit bekämpfen. Das Stück ist Teil einer größeren Kampagne, mit der Richtung22 luxemburgische Kulturinstitutionen zu einem Rückzug aus dem Expo-Projekt auffordert. Auf der Bühne des Centaure wird die Öffentlichkeit des Theaters dafür als Gegenöffentlichkeit genutzt, mit der die massive Öffentlichkeitsarbeit der Regierung ausgehebelt werden kann – zumindest für die rund 70 Minuten, die die Aufführung dauert. *Expo-2020Dubai* ist ein Stück über Sinn und Unsinn von PR-Maßnahmen.

Zu Beginn erwacht ein gewisser Luc Friederatu von den Toten und schwärmt von der guten alten Zeit, in der niemand hingeschaut hat, wenn

Das neue Projekt des Künstlerkollektivs Richtung22, *Expo2020Dubai*, ist ein Stück über Sinn und Unsinn von PR-Maßnahmen

man mit der Handelskammer in den Nahen Osten gereist ist, um „Scharia-kompatibel Finanzprodukten“ zu verkaufen. Aber nun sei eine neue Zeit angebrochen. Der Staat habe sich dem kommunikationsintensiven Nation Branding verpflichtet und sich einen Begriff auf seine Flaggen geschrieben, den der Geldvampir mehr fürchtet als Knoblauch und Weihwasser zusammen: „Transparenz“. Unter dem selbstgeschaffenen Druck, Öffentlichkeit und Presse darüber zu informieren, worin Politik eigentlich besteht, lassen sich die Regierungsvertreter im Stück allerhand hanebüchenen Schwachsinn einfallen – und kommen damit durch, weil weder Öffentlichkeit noch Presse letztlich so genau wissen wollen, woher der sagenumwobene Wohlstand Luxemburgs stammt. Zensur, Entführung, Sklaverei und Folter machen sich nicht gut als Rubriken auf der offiziellen Expo-Homepage.

Um die lange Liste an Menschenrechtsverletzungen auf Seiten der Vereinigten Arabischen Emirate und die Verstrickung darin auf Seiten

des Großherzogtum Luxemburgs auf die Bühne zu bringen, verbindet *Expo2020Dubai* Kabarett und *well-made play*. Dem gewieften Altmeister Friederatu ist ein (überspielter) Étienne zur Seite gestellt, ein dümmlicher Schuljunge, der dauernd von Visionen träumt. Beide reisen im Verlauf des Abends nach Dubai und zurück, begleitet unter anderem von einer Maggy Nagel, die zuerst als bloße Sekretärin erscheint, später allerdings mehr und mehr die Zügel in die Hand nimmt. Es ist nur eine von vielen Umkehrungen der Verhältnisse in der erstaunlich klassischen Dramaturgie des Abends. Zwischen Klamauk und Politikerschelte, wie man sie auch auf den Kleinkunsth Bühnen des Landes dargeboten bekommt, mengen sich derweil regelmäßig dokumentarische Passagen, in denen Richtung22 dem Publikum seine Rechercharbeit präsentiert.

Zu den gelungeneren Szenen gehört sicherlich der Auftritt eines Jean Asselborn, den das Establishment als Joker zu Thema Moral ausspielt. Asselborn setzt an mit pathosgeladenem Europa-Gefasel, bevor er dann doch über tatsächliche moralische Verfehlungen der Beteiligten zu reden beginnt – ein Irritationsmoment, das das Stück wiederholt zu nutzen weiß. Die Figur der „Kënschtlerin“ entwickelt sich in die andere Richtung, lacht sich ins Fäustchen, weil sie ja „eigentlich kritesch“ ist und dem Expo-Team ein Kuckucksei untergejubelt hat, nur um dann von Nagel als bloße Dekorationsmalerin vorgeführt zu werden. Wer sich auf einen Deal mit dem Kapital einlässt, hat als Künstler_in von vornherein verloren; jegliche Systemkritik entpuppt sich dann als weitere Finte der Macht. Die Botschaft dürfte unmissverständlich sein, provoziert in einem Saal, in dem vermutlich jeder kulturpolitische Seitenhieb augenblicklich verstanden wird, jedoch nicht mehr als zustimmendes Nicken und ein paar Bravorufe am



Zwischen Klamauk und Politikerschelte, wie man sie auch auf den Kleinkunsth Bühnen des Landes dargeboten bekommt, mengen sich dokumentarische Passagen

Ende. Für seine Auseinandersetzung mit dem Finanzplatz muss man *Expo2020Dubai* dankbar sein, ganz so brav hätte die Umsetzung aber nicht ausfallen müssen.

Das Stück *Expo2020Dubai* von Richtung 22 wird noch heute Abend, 27. und morgen, Samstag den 28 September jeweils um 20 Uhr im Théâtre du Centaure aufgeführt; weitere Informationen und Tickets unter richtung22.org/expo2020dubai.

Saison théâtrale 2019-20

On sort du caveau...

Godfrey Gordet

C'est la 46^e saison du Théâtre du Centaure, petite salle voutée du centre-ville. Initié par l'équipe dirigée par Myriam Müller, le Centaure a connu ces dernières années un remaniement assez exemplaire, poussant à ses retranchements les possibilités de l'espace, les goûts du public, et motivant de plus en plus d'actions hors les murs.

Alors que l'année dernière, le théâtre de la Grand-rue se positionnait comme une scène militante, tournée vers un art de révolte et pestant face aux budgets alloués aux petites institutions, cette saison, l'équipe semble adoucir un poil son discours pour se positionner dans le constat des effets des changements sociopolitiques de notre monde et respirant de quelques milliers d'euros supplémentaires dans ses caisses.



La directrice artistique du Centaure et metteure en scène Myriam Müller remontera sur scène, sous la direction de Fábio Godinho, dans *Bug* de Tracy Letts (ici : avec Pitt Simon)

Cette année encore, outre un budget supérieur, la convention du ministère de la Culture étant passée de 105 000 à 155 000 euros, le Théâtre du Centaure continue de faire au-delà de ses possibilités, au bonheur de son public. Les subventions ont enfin bougé, et la notion « d'amateurisme » que soulignait Jules Werner l'année dernière apparaît doucement comme de l'histoire ancienne.

D'autant que, rappelons-le, cet été le Centaure avait, pour la première fois, été associé au dispositif du Grand Est de soutien concerté destiné à financer la présence de quinze compagnies au festival *Off d'Avignon* en juillet. *Révolte*, succès 2018/19 du Centaure, a ainsi montré toutes les qualités d'un grand spectacle au *Off d'Avignon*.

Dans cette idée, le Centaure montre, depuis quelques années et cette année plus encore, un véritable engouement à soutenir ses pièces au plus loin qu'il le peut, à l'instar de la reprise de *Sales Gosses* de Mihaela Michailov, mis en scène par Fabio Godinho, avec Eugénie Anselin et Jorge De Moura sur scène, qui ouvrira la saison le 6 octobre. Une pièce sur le harcèlement scolaire qui a connu un certain succès l'année dernière et qui trouve une redite inhabituelle pour le petit théâtre, mais bienvenue tant le sujet engage le débat là où il faut.

Et puis, aborder des sujets forts, le Centaure en a fait visiblement une marque de fabrique... Cette saison, l'équipe revient sur la politique internationale, les Trump et autres Bolsonaro, ces « joyeux fouteurs de trouble obsessionnels », comme s'en amuse Pierre Rauchs, le président de la structure. Il s'agit donc de s'intéresser aux effets des changements que la politique, le climat, peuvent engager sur le comportement des individus. Des « thèmes sociétaux liés aux tremblements de notre ère » qualifié avec humour par monsieur Rauchs « d'aubaine pour les créatifs d'aujourd'hui ! ».

De fait, la nouvelle saison va véritablement se lancer avec la troisième et dernière édition de *La Bibliothèque des livres vivants* – « en attendant une intégrale des seize livres en journée marathon au printemps 2021 à Chelles » –, appelée sobrement cette année *Un soir / Deux Pièces*. Avec joie, pour les voir furieusement évoluer, on retrouve sur la scène du Centaure Laure Roldan et Sullivan Da Silva qui porteront *Nana* d'Émile Zola et *Extension du domaine de la lutte* de Michel Houellebecq. Deux romans qualifiés de « bel ensemble Femme-Homme », ancrés dans une tradition française d'observer son époque.

Sans vouloir ôter au théâtre l'une de ses cartes maîtresses, un cycle littéraire disparaît pour laisser la place à un autre. En effet, cette année Jacques Schiltz et Claire Wagener ont carte blanche pour essuyer les plâtres d'un nouveau cycle baptisé « Les agitateurs ». Avec *À la recherche des temps modernes*, ils ouvrent cette programmation basée sur l'idée de « réduire le temps entre l'actualité, l'idée artistique et sa

Dans une dynamique moderniste et une programmation contemporaine, les grands changements du Centaure s'opèrent cette saison du côté du hors-les-murs

concrétisation ». Une idée ambitieuse qu'on a hâte de voir à l'œuvre, d'autant que le théâtre veut la rendre pérenne...

Deux autres créations baignent plus encore les aspirations du Centaure à livrer une voix et une voie contemporaine et transgressive à sa ligne artistique. D'abord le *Trouble affectif saisonnier* de Lola Molina, en avril 2020, avec Eugénie Anselin et Serge Wolf mise en scène par Maud Galet-Lalande, devrait vivement agiter le public face à une histoire d'amour entre une quadra et une ado meurtrière... Attention le spectacle sera joué au Théâtre des Capucins pour des raisons techniques. Là est le presque dommage, n'est-ce pas à l'espace de dicter une programmation de créations ?

Ensuite, Fabio Godinho reprendra du service pour clôturer la saison avec *Bug* de Tracy Letts, mettant à l'affiche Myriam Muller, Mathieu Saccucci, Leila Schaus, Raoul Schlechter et Pitt Simon, habitués du petit théâtre. Un thriller paranoïaque, qui encourage son public à poser un regard sur notre société contemporaine.

Dans cette dynamique plutôt moderniste et une programmation contemporaine autour de jeunes auteurs, comédiens et metteurs en scène, les grands changements s'opèrent cette saison vraiment du côté du hors-les-murs que le théâtre luxembourgeois semble avoir mis en exergue. On ne compte sur place que quatre spectacles, dont une reprise (*Sales Gosses*), pour sept projets joués ou organisés hors du théâtre, comprenant la tournée du très bon *Terreur*, qui a connu un vif succès la saison passée et des projets devenus coutumes, en partenariat avec la Kulturfabrik (*Textes sans frontières*), les Théâtres de la Ville (*TalentLAB#20*), ou le Kasemattentheater (*Mort aux cons*). Pourtant, force est de constater qu'avec la mise en place cette année des tables-rondes animées par Josée Zeimes, le théâtre pousse à entretenir ses – à priori bons – rapports avec son public. Pourvu que ça dure !

www.theatrecentaure.lu

Marché de l'art

Aux enchères

Lucien Kayser

Pas besoin d'être grand clerc en la matière pour connaître ou au moins deviner les préférences dans les arts visuels de l'architecte Ieoh Ming Pei. Ses réalisations le situent bien, dans une époque, dans un style, le Kirchberg n'y fait pas exception. C'est l'art moderne, à son apogée au milieu du siècle dernier, moment également où Pei a commencé sa collection personnelle ensemble avec son épouse Eileen Loo. Et c'est dans ce sens qu'il a conçu les espaces, bien sûr pour d'autres formats quand il s'est agi de musées. L'orientation est la même, telle quelle figurerait innocemment, abusivement, dans les rapports de notre ministère de la culture des années 1980, nonobstant le manque d'une collection, malgré le défaut d'argent. Lui fera qu'on restera spectateur aux enchères de la collection de l'architecte, et puis à quoi bon acheter un tableau, tout seul, il honorerait juste le souvenir du maître.

Ieoh Ming Pei est décédé le 16 mai dernier, cinq ans après son épouse, après 72 années de mariage, lui

De New York à Paris en passant par Hong Kong – la collection Pei sous le marteau de Christie's

était âgé de 102 ans. Décès, en l'occurrence, des fois divorce ou dette, voilà pour les faits qui conduisent la plupart du temps à la dispersion d'une collection. Les héritiers s'en débarrassent, ceux de Pei, toutefois, gardent pour le moment les tableaux et dessins de Calder. Sont mis en vente une soixantaine de peintures, œuvres sur papier et sculptures. Dont l'estimation au total s'élève à plus de 25 millions de dollars.

De l'art moderne donc, et comme il n'est que normal, né à Canton en 1917, Pei est passé au milieu

des années 30 aux États-Unis, a toujours eu un lien très fort avec l'Europe et la France en particulier, un pont y est jeté, elle réunit artistes occidentaux et orientaux. Et dans ce sens, il existe comme un alter ego, Zao Wou-Ki, bien représenté, notamment par un tableau encore figuratif si l'on veut, des oiseaux sur fond végétal, qui date de peu de temps après l'arrivée de l'artiste chinois à Paris, et est estimé à 832 000 dollars. Somme largement dépassée, avec une estimation de 4,8 à 6,1 millions, pour un grand format ultérieur, de 1970, et de suite reconnaissable.

Christie's y va très fort avec cette vente, les œuvres ont commencé déjà à être exposées, aux mêmes endroits où auront lieu les enchères, New York le 13 novembre, Hong Kong le 23, et l'on finit par Paris le 3 décembre. Et bien sûr que les lots proposés correspondent parfaitement aux différents continents, aux différentes villes (bien que les enchères ne se fassent pas nécessairement sur place).

Côté américain, les œuvres phares sont deux tableaux de Barnett Newman qui datent tous deux de 1950 et font partie de la même série de l'artiste de l'expressionnisme abstrait : *Untitled 4 et 5*, champs de couleurs dans une somptueuse verticalité, estimés à 8 et 5 millions. Alors qu'à Paris, la vedette revient à Jean Dubuffet et une peinture extraite du cycle *Hourloupe*, *La Brouette*, de 1964, puzzle bien brinquebalant assemblé de pièces striées comme d'habitude chez cet artiste (estimation à 350 000 à 550 000 euros).

Une sculpture plus ancienne, de 1925, de Jacques Lipchitz, né en Lituanie, naturalisé français puis américain, mérite une mention : *L'Homme à la guitare*, d'esprit cubiste comme le voulait son temps, atteignant à une belle synthèse des formes, droites, ondulées ; on voit sur une photo, leur mobilier Bauhaus, la sculpture au fond. À regarder d'autres vues de leur intérieur, avec les œuvres aux murs ou réparties dans l'espace, on ne peut que se dire que Pei avait bien raison que les bons artistes aient besoin de bons clients. Eux en étaient. Pour la suite, après les enchères, c'est ouvert. On ajoutera volontiers que la phrase ne vaut pas moins pour les bons architectes.



IM Pei et son épouse Eileen au Luxembourg, lors de l'inauguration du Mudam, en juillet 2006

Kino

Leben ohne Werk

Marc Trappendreher

Das Leben von Fantasyautor J.R.R. Tolkien, der mit seinen Buchveröffentlichungen *The Hobbit* (1937) und *The Lord of the Rings* (1954) weltweit bekannt wurde, kann man mit Humphrey Carpenters Satz aus seiner ausführlichen Biographie treffend zusammenfassen: „Und dann [...] geschah eigentlich nichts mehr.“¹ „Dann“ markiert hier den Wendepunkt in Tolkiens Leben, der sich mit seiner Ernennung zum Professor für Anglistik in Oxford vollzog. Davor verlief Tolkiens Leben phasenweise durchaus aufregend: Da gibt es die durch soziale Konvention erschwerte Beziehung zu seiner Jugendliebe Edith Brath (Lily Collins), die Beteiligung am Ersten Weltkrieg, in dem er seine engsten Freunde verlor.

Tolkien ist eine fikionalisierte Biographie, ein Biopic, das sich auf Tolkiens Erlebnisse stützt, um daraus ein aufregendes Filmdrama nach hollywoodscher Konvention zu stricken

Nun ist mit *Tolkien* eine Verfilmung dieses Lebens in den Kinos gestartet. Tolkiens Familie hatte sich bereits kurz nach der Kinoveröffentlichung vom Film distanziert, die Darstellung entspreche nicht den wahren Begebenheiten.

Freilich, wer hier eine Dokumentation erwartet, geht fehl: *Tolkien* ist eine fikionalisierte Biographie, ein Biopic, das sich auf Tolkiens Erlebnisse stützt, um daraus ein aufregendes Filmdrama nach hollywoodscher Konvention zu stricken. So versucht der Film, über die Aufarbeitung der wichtigsten Lebensstationen des Schriftstellers die Inspirationsquellen für sein Werk

offenzulegen: seine Naturverbundenheit, seine unerschöpfliche Liebe für Sprachen und sein Sinn für Kameradschaft.

Es scheint beinahe so, als habe Regisseur Dome Karukoski sich den vorangestellten Satz Humphrey Carpenters zu Herzen genommen, denn er folgt weitestgehend der biografischen Vorlage und hält sich ganz an diese Zäsur, indem er überwiegend markante Lebensstationen in Szene setzt. Jedoch kann er nicht umhin, den Stoff für dramatische Zwecke entsprechend zu modifizieren. Die Zeit mit seinen Freunden an der King Edward's School in Birmingham, mit



Nicholas Hoult gibt sich in der Hauptrolle sichtlich Mühe, dabei will man ihm den umtriebigen Sprachkünstler nicht wirklich abnehmen

In situ

Bäume gucken



Eishockey ist den Südstösterreichern lieber. Das Klagenfurter Fußballstadion, unter Jörg Haider anno 2008 für drei EM-Spiele erbaut und noch kaum abbezahlt, war bislang meist gähnend leer. Die 33.000 Sitzplätze sind das auch jetzt. Sein Spielfeld aber findet gerade weltweit Aufmerksamkeit: Der Gartenarchitekt Enzo Enea hat dort einen Mischwald gepflanzt. „Österreichs größte Kunstinstallation“ wurde organisiert von dem Basler Galeristen Klaus Littmann, inspiriert von Max Peintners visionärer Zeichnung *Die ungebrochene Anziehungskraft der Natur* aus dem Jahr 1970. Finanziert wird der kleine Forst privat. Die wahlkämpfende FPÖ mault trotzdem: 299 große Bäume aus Belgien, Norddeutschland und Italien für nur sieben Wochen heranzukarren, sei kaum im Sinne des Klimaschutzes; die Schrebergärten und Hügel rund ums Stadion seien eh sehr grün; die meisten Kärntner könnten doch einfach hinter Haus gehen, wenn sie Wald sehen wollen. Außerdem hat sich der heimische Wolfsberger AC ausgerechnet jetzt überraschend für die Europa League qualifiziert – diese Spiele müssen nun nach Graz verlegt werden. Manche Sportsfreunde aber, für die Symbiose von Kunst und Natur aufgeschlossen, überlegen interessiert: Ob man vor dem Tor der eigenen, traditionell eher glücklosen Mannschaft nicht ein paar Bäume permanent stehenlassen könnte? Martin Ebner

In Klagenfurt ist die „temporäre Kunstintervention“ noch bis 27. Oktober zu sehen, samt Begleitprogramm in Museen, Galerien und Kinos: www.forforest.net

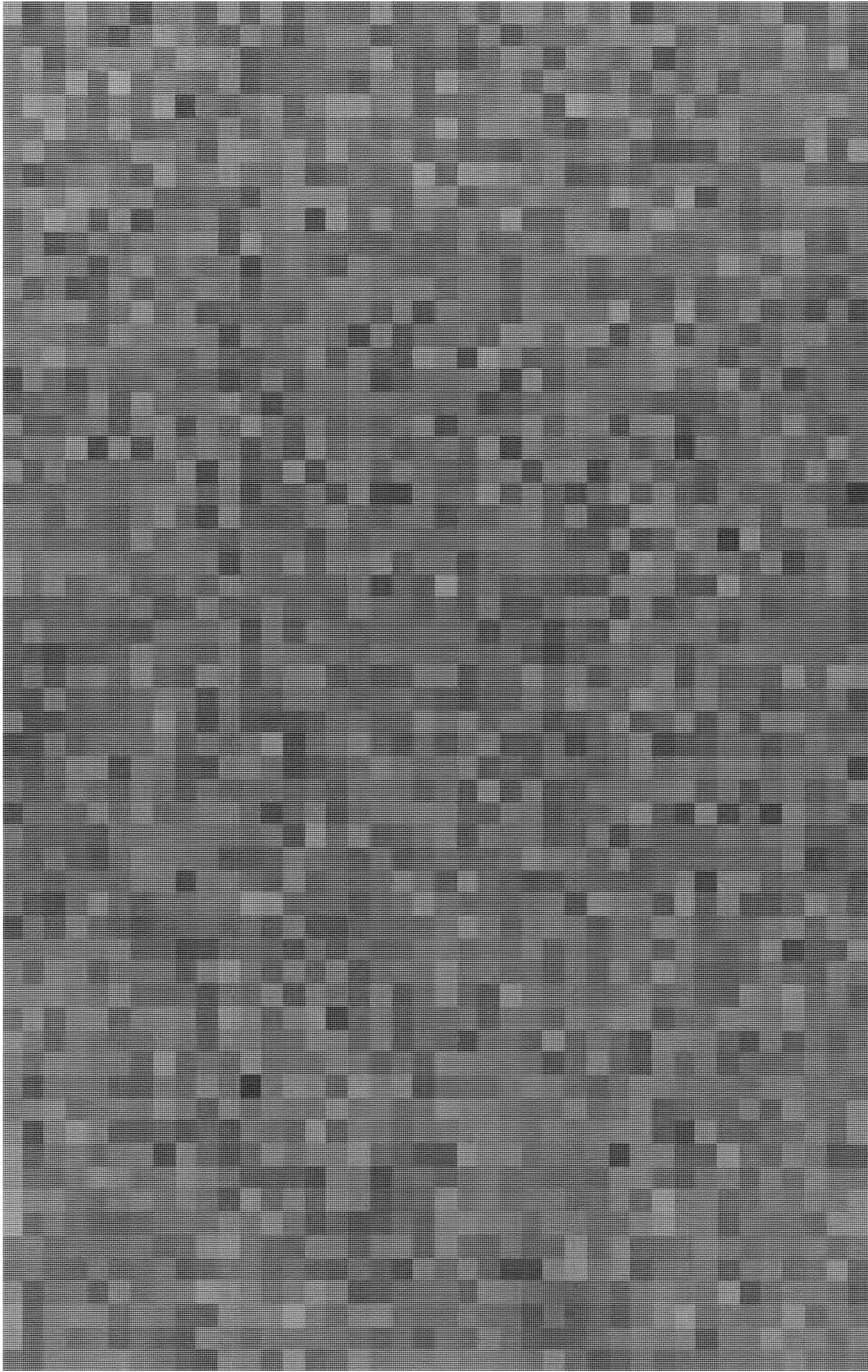
denen Tolkien gemeinsam den TCBS gründete – ein Literaturverein zum Austausch von Ideen –, füllt den Großteil des Films; wahre Leidenschaft für Sprache ist bei diesem Schauspielensemble allerdings wenig zu spüren. Da wo das Bild des kreativen Sprachgenies, das in der Gesellschaft aneckt, durchaus Konfliktlinien anbietet, drängt Karukoski aber auf eine Gewichtung der Liebesgeschichte. Nicholas Hoult gibt sich in der Hauptrolle sichtlich Mühe, dabei will man ihm den umtriebigen Sprachkünstler nicht wirklich abnehmen.

Ein wirklich einschneidendes Erlebnis mit erheblichem Adaptionspotenzial ist wohl die Schlacht an der Somme. Entsprechend wird die Episode des Kriegseinzugs und der Schützengräben als Höhepunkt des Filmes inszeniert. Daraus resultiert eine über weite Strecken langatmige Handlung, die erst gegen Ende wirklich an Dramatik zunimmt. Das wirkt sehr stark dramaturgisch forciert und wenig ausbalanciert. Wenn dann einer von Tolkiens Kriegskameraden sich als Sam namentlich kenntlich macht und plumpe Horror-Effekte einsetzen, feindliche Soldaten sich plötzlich in Nazgûls, die finsternen Schergen aus Tolkiens Fantasiewelt, und Flammenwerfer in Drachen transformieren, dann überschreitet der Film jene Linie, die Tolkiens Werk auf eine zu einseitige, offenkundig biographische Deutung

rückführt; damit bedient der Film implizit jene allegorische Lesart des Werks vor der der Autor selbst warnte: „Ich habe eine herzliche Abneigung gegen ‚Allegorie‘ [...] Ich glaube viele Leute verwechseln ‚Anwendbarkeit‘ mit ‚Allegorie‘; aber die eine ist der Freiheit des Lesers überlassen, die andere wird ihm von der Absicht des Verfassers aufgezwungen.“²

Der Ursprung dieser Fantasiewelt Mittel Erde ist eben nur partiell in den Kriegserlebnissen anzusiedeln, sicherlich aber in Tolkiens unerschöpflicher, fast schon an Obsession grenzender Liebe für altertümliche Sprachen und für nordische Mythologie. Dieses Porträt des kreativen Philologen, der nach dem Krieg sogar seine akademische Forschungstätigkeit an der renommierten Universität Oxford für die Publikation seines Buches vernachlässigte, bleibt hingegen komplett ausgespart. Dabei wäre gerade die von zahlreichen Hürden geprägte Entstehungs- und Publikationsgeschichte des *Herrn der Ringe* durchaus spannend gewesen. Hier dient sie nur mehr als allzu anekdotenhafter, sentimentaler Epilog.

¹ Humphrey Carpenter: *J.R.R. Tolkien: Eine Biographie*. Stuttgart: Klett Cotta, 2003, S. 133.
² J.R.R. Tolkien im Vorwort zu *The Lord of the Rings*. Stuttgart: Klett Cotta, 2008, S. 13.



Jeff Weber, *Untitled (Neural Networks)*, (nn1_3d/7), Berlin 2019, Gelatin silver print 63.9 x 101.4 cm. Courtesy of the artist and Erna Hecey Gallery

Fotografie

Aus- und Einblicke

Boris Loder

In Clervaux geht die diesjährige Bilderstaffel der Freiluft-Ausstellung zu Ende. Die Cité de l'image lud zu einem zweiteiligen „Meet the Artists“ ein. Neben der zweisprachigen Tour, geleitet von Bärbel Praun und Elisabeth Beckers, fand abends im hauptstädtischen Cercle Cité ein Rundtischgespräch mit den beteiligten Fotografen statt. Titel der auslaufenden Ausstellung ist *Portraits Hors Cadre*. Die sehr offene Interpretation des Begriffs „Porträt“ lässt neben Vorder- und Rückansichten von Personen auch Landschafts- und Architekturaufnahmen Platz. Im Presstext wird erläutert, die Ausstellung wolle das Spektrum vom Porträt „eines Individuums, einer Gemeinschaft, einer Gesellschaft, eines Landes“ abdecken.

Im Garten des Bra'haus etwa stößt man auf Aufnahmen von Menschen in bizarren Verkleidungen aus Stroh und gemusterten Textilien. Bei der Serie *Yokainoshima – Island of Monsters* des französischen Fotografen Charles Freger, der als einer der progressiveren zeitgenössischen Porträtfotografen gilt, handelt es sich um Studien übernatürlicher Kreaturen aus der japanischen Mythologie. Freger, leider nicht anwesend, gibt zwar vor, kein Anthropologe zu sein, und doch porträtiert er in dieser choreografisch abwechslungsreichen aber visuell überaus konsistenten Typologie von Kostümen den ländlichen Volksglauben in ausdrucksstarken Bildern.

Nebenan im Schlassgaart befasst sich der britische Fotograf David Spero in seiner Serie *Settlements*, einer Dokumentation selbstversorgender Aussteiger-Communities auf dem Land, mit einer soziologischen Thematik. Mit den selbstgebauten Behausungen und Strukturen zeigt er die Errungenschaften dieser Gemeinschaften und deren enge Beziehung zur Natur, während familiär anmutende Gruppenfotos von der Empathie des Fotografen zeugen. In den Arkaden entlang der Grand-Rue sind vermeintliche Anti-Porträts der New Yorker Fotografin Susan Barnett aufgehängt, die formatfüllend Rücken und Hinterkopf der Personen zeigen.



Bilder einer Ausstellung: *Exit* von Isabelle Graeff (links); Peter Bialobrzeski vor seinem Werk

Auch diese Typologie stellt sich auf den zweiten Blick als erstaunlich aussagekräftig heraus, lassen sich doch anhand von Aufschrift beziehungsweise Motivwahl der Oberteile, anhand von Frisur und Statur Rückschlüsse auf die Träger ziehen.

Klar ins Genre der Porträtfotografie fällt Denis Dailieux' Serie *Tante Juliette*, für die der Franzose seine Großtante in ihrem Zuhause, beispielsweise bei der Gartenarbeit, aber auch in gestellten Posen fotografiert hat. Die Vorstellung, ältere Leute ergäben im Zweifelsfall die interessanteren Porträtmotive, wird mit den charismatischen Blicken und den eleganten bis raunig-lässigen Haltungen der Dame im besten Sinne bestätigt. Die Bilder geraten dabei zum Dialog, in dem 'Tante Juliette' forsch in Dailieux' Kamera blickt.

Maximal entfernt vom klassischen Porträt sind Peter Bialobrzeskis Bilder aus den Reihen *Heimat* und *Die zweite Heimat*. Die pittoresken aber reduzierten Landschaftsbilder sind deutliche Referenzen an Bruegels Winterlandschaften sowie an die Landschaftsgemälde der Romantik. Rurale und (sub-)urbane Landschaften, kombiniert mit Porträts lie-

fert die deutsche Fotografin Isabelle Graeff mit *Exit*, eine Serie, die sie fotografierte, als sie nach dem Tod eines nahen Verwandten an ihren Studienort London zurückkehrte, diesmal mit dem Vorsatz, auch etwas vom Umland zu sehen. Das Resultat ist ein subtiler und subjektiver Blick auf die Stimmung im Land unmittelbar vor dem Brexit.

So spannend der Rahmen der Freiluftausstellung in Clervaux ist, liefern die wenigen Bilder jedoch nur eine Art „Teaser“, einen Ausblick auf das jeweilige Gesamtprojekt, das meist weitaus umfassender ausfällt. So erklärt Denis Dailieux bei der Table Ronde, dass er seine Großtante über sechzehn Jahre fotografierte und sich entsprechend viele Bilder ergeben hätten, die – sehr zur Freude seiner Tante – auch in ihrem Dorf ausgestellt werden.

Von David Spero konnte man erfahren, dass auch diese Serie ursprünglich als Typologie selbstgebauter Unterkünfte startete. Spero verbrachte viel Zeit in den Communities, die er im Gegenzug für Arbeitseinsätze wie Hochzeitsfotos dokumentieren durfte. Spero erklärte, die Siedlungen stünden auf Agrarland, weshalb sie laut Gesetz gewisse Erträge



liefern müssten, was der Ideologie einer selbstversorgenden Gemeinschaft jedoch gegenläufig ist. Von den insgesamt 156 Bildern nur fünf für Clervaux auszuwählen, fühle sich jedoch nicht wie eine passende Repräsentation an.

Dass es sich auch bei Susan Barnetts Bilder ganz wesentlich um eine soziologische Studie handelt, tritt in der Diskussion hervor. Barnett spricht von „Stammesmitgliedern“, etwa Metal-Fans oder Republikanern, die anhand der Aufschriften ihre Zugehörigkeit kommunizieren. Sie habe festgestellt, dass die Aufdrucke von der Wahl Barack Obamas bis heute zunehmend aggressiver wurden und der Ausdruck allgemeiner Hoffnung ab 2012 von drastischen Äußerungen der Frustration abgelöst wurde („I don't give a fuck!").

Ein subtileres Stimmungsbild ergibt sich bei Isabelle Graeff, die erklärt, wie der Brexit 2015 in ihrer *Social Bubble* aus Künstlern und Akademikern für niemanden denkbar gewesen sei. Die eigene Identitätskrise nach einem großen Verlust habe sich während der Arbeit in der Identitätskrise Großbritannien gespiegelt. Diese Kombination aus Persön-

Die sehr offene Interpretation des Begriffs „Porträt“ lässt neben Ansichten von Personen auch Landschafts- und Architekturaufnahmen Platz

lichem und Politischem erkläre die Melancholie, die sie auf dem britischen Land fand.

Auf das Genre Porträt angesprochen, weist Peter Bialobrzeski diese Definition zunächst weit von seinen Bildern. Er habe nie zum Ziel gehabt, ein Porträt seines Heimatlands zu fotografieren. Stattdessen sei es ihm darum gegangen, zu untersuchen, was seine Identität geprägt habe. Der Titel *Heimat*, ein Begriff, den man laut Bialobrzeski nicht den Rechten überlassen sollte, sei erst am Ende des Projekts gefunden worden. Die Serie sei ein Experiment gewesen, einerseits Subjektivität mit der äußeren Welt zu verbinden, andererseits Schönheit, die in der Kunstfotografie negiert werde, festzuhalten ohne dabei Postkartenmotive zu erzeugen. Nach ungefähr dreistündigem Aufbau und Einrichtung seiner Großformatkamera, quasi dem Bühnenaufbau, kamen die Leute, etwa die Schlittensfahrer seiner Winterlandschaft, wie Schauspieler ins Bild.

Der Einblick am Abend verdeutlicht: Die Gemeinsamkeiten zwischen diesen gelungenen, aber sehr unterschiedlichen Projekte sind weitaus größer als man aufgrund des ersten Eindrucks annimmt.

Mehr Informationen: www.clervauximage.lu

Photographie

Foire aux images



Le projet *The Europeans*

Sébastien Cuvelier

Le petit monde de la photographie contemporaine européenne avait rendez-vous à Amsterdam le week-end passé, où le festival Unseen battait son plein trois jours durant sur le lieu d'une ancienne usine (la Westergasfabriek), au milieu d'un parc. Un site exceptionnel, instagrammable à souhait, et qui plus est bordé de soleil, chose qu'on n'attend pas forcément à Amsterdam fin septembre. C'est la huitième édition de ce festival focalisé principalement sur la découverte (d'où le nom) liée à l'image et toutes ses déclinaisons, à travers des activités typiques d'un festival (des expositions, des conférences, un *prix découverte*, un *dummy award*, etc.) mais aussi et surtout une foire et un marché du livre photographique, tous deux à la fois florissants et centres névralgiques qui attiraient la majorité de la foule ne se dorant pas la pilule sur l'herbe en sirotant une Heineken.

Si la notion même de foire ne convoque pas spécialement les pensées les plus agréables (quelques clichés en vrac : galeries faussement polis à l'attitude hautaine, élitisme pseudo-artistique, aspect commercial fortement mis en avant, ambiance lisse et feutrée, surabondance d'images) et n'est pas vraiment l'endroit où on rêve de passer une demi-journée d'été indien, Unseen arrive à rendre cette foire intéressante en ne proposant que des travaux récents (l'organisation a un droit de regard sur les artistes présentés par les galeries) voire

Visite à la huitième édition du festival *Unseen* à Amsterdam, focalisé principalement sur la découverte liée à l'image et toutes ses déclinaisons

des exclusivités: pas moins de 80 travaux sont en effet montrés pour la première fois. On pointe aussi une volonté de diversité (plus de quarante pour cent de photographes féminines) et d'ouverture évidentes, en témoigne la présence de 19 nouvelles galeries sur 53, y compris deux galeries iraniennes, une ghanéenne, une indienne, quelques sud-américaines et asiatiques, permettant de réellement découvrir quelque chose de frais et différent dans un monde dominé par le regard blanc, masculin et occidental.

Parmi les artistes remarquables, on pointera l'américaine Dana Lixenberg (lauréate du prestigieux prix Deutsche Börse en 2017) et un rare travail en couleur sur la minorité afro-américaine dérivé de sa série « Imperial Courts », l'indien Bharat Sikka et son portrait en couches successives de son père, l'allemande Kata Geibl et sa série très mélancolique *There is nothing new under the sun* montrée par la galerie hongroise Supermarket, ou encore le travail visuellement très graphique du couple finno-suédois Inka & Niclas Lindergård autour de la stylisation du paysage. Les (peu nombreuses) expositions produites par le festival nous ont par contre laissé sur notre faim de par leur petite taille et leur caractère peu poussé. Quand on est habitué aux grandioses expositions proposées aux *Rencontres d'Arles*, parfois d'une profondeur impressionnante, la proposition d'*Unseen* pâlit en comparaison. Ce sera sans doute un chantier pour Marina Paulenka, la jeune nouvelle directrice artistique du festival connue pour son rendez-vous défricheur Organ Vida à Zagreb, même si on ne fut pas vraiment convaincu non plus par l'exposition de Tabita Rezaire dont elle est commissaire.

Le marché du livre photo est lui aussi un des points d'accroche d'*Unseen*, une concentration impressionnante de 70 éditeurs indépendants balayant tout le spectre de la photographie contemporaine. Moins de surprise de ce côté du parc, puisque le petit marché ressemble à ce qu'on peut voir ailleurs (Arles, Offprint, Polycopies, etc.), mais c'est assez frappant de se rendre compte qu'à quelques exceptions près les artistes présents d'un côté (sur les pages des livres) ne le sont pas réellement de l'autre (sur les murs de la foire). Un peu comme si deux mondes photographiques co-existaient, avec une division due au support utilisé. Et beaucoup plus d'argent du côté de la foire. C'est sans doute là que se situe l'un des défis les plus importants d'*Unseen* : réconcilier cette offre.

Si les conférences sont souvent ennuyantes voire pédantes dans ce genre de contexte, et elles furent assez inégales on va dire, celle conduite par Rob Hornstra et Arnold van

Bruggen, auteurs il y a quelques années du fascinant et tentaculaire *Sochi Project*, était sans doute l'une des plus intéressantes et participative. Les deux compères, respectivement photographe et écrivain, ont pour ambition de broser un portrait de l'Europe en se focalisant sur les gens, ceux qui vivent dans des petites régions peu couvertes par les médias, dans des villes où il n'y a pas de H&M mais des magasins de matelas ou de bouillons dans la rue principale. Ils veulent effacer la notion de pays en regroupant des lieux sous des appellations génériques (le pays noir, l'ancienne capitale, etc.) et utilisent *Unseen* pour lancer publiquement leur projet (et accessoirement le financer, tout un chacun pouvant « adopter une région »). Le travail intitulé *The Europeans* rappelle et se réfère au livre *Les Européens* publié par Henri Cartier-Bresson en 1955, mais s'en éloigne fortement par la même occasion, à la fois stylistiquement (le travail documentaire en couleur et au flash d'Hornstra) et dans la forme, le duo voyant le projet durer dix ans et se décliner sous de multiples formes, à un niveau régional donnant la part belle (et une partie des bénéfices) aux acteurs locaux. On en reparlera sans doute à *Unseen 2030*.

Pour plus d'informations : amsterdam.unseenplatform.com

d'Letzeburger Land

Fondé en 1954 par Carlo Hemmer, édité par Leo Kinsch de 1958 à 1983

Hebdomadaire politique, économique et culturel indépendant paraissant le vendredi. Publié par les Éditions d'Letzeburger Land s.à r.l., R.C. B 19029, N° TVA LU 12 12 40 22. La reproduction des articles et illustrations est interdite sans l'accord écrit de l'éditeur. **Gérant, rédacteur en chef** Romain Hilgert (48 57 57-22; rhilgert@land.lu), **Rédaction** Peter Feist (48 57 57-24; pfeist@land.lu), Josée Hansen (48 57 57-26; jhansen@land.lu), Ines Kurschat (48 57 57-28; ikurschat@land.lu), Pol Schock (48 57 57-35; pschock@land.lu), Pierre Surlut (48 57 57-20; psurlut@land.lu), Bernard Thomas (48 57 57-30; bthomas@land.lu) **Photos** Sven Becker (48 57 57-36; sbecker@land.lu) **Administration** Zoubida Belgacem (48 57 57-32; zbelgacem@land.lu) **Mise-en-page** Pierre Greiveldinger (48 57 57-34; pgreiveldinger@land.lu) **Édition et rédaction** 59, rue Glesener L-1631 Luxembourg **Courrier** boîte postale 2083, L-1020 Luxembourg **Téléphone** 48 57 57-1 **Fax** 49 63 09 **E-mail** land@land.lu **Internet** www.land.lu **Publicité** Maison Moderne Media Sales 10, rue des Gaulois Luxembourg; boîte postale 728, L-2017 Luxembourg (27 17 27 27-32; francis.gasparotto@maisonmoderne.lu); **Impression offset** Imprimerie Saint-Paul **Prix par numéro** 4,00 € **Abonnement annuel** 140,00 € **Abonnement étudiant/e** 75,00 € **Comptes en banque** CCPLULL : IBAN LU59 1111 0000 5656 0000, BILLULL : IBAN LU29 0027 1003 6990 0000, BGLULL : IBAN LU32 0030 0431 7039 0000, BCEULL : IBAN LU30 0019 1000 2939 1000, CELULL : IBAN LU71 0141 7162 5000 0000, BLUXULL : IBAN LU59 0080 0484 9600 1003

STIL

Mister Trigger

josée hansen

« Je vous l'assure : je n'ai pas de carte de membre du DP ! » Ben Olinger y va du tac au tac. « Je suis quelqu'un de très intéressé politiquement, mais il n'y aucun parti avec lequel je m'identifie complètement. » Mais lorsque la présidente du DP, Corinne Cahen, l'appela en début d'année dernière pour faire une campagne publicitaire pour le parti

et son Premier ministre, candidat tête de liste aux législatives d'octobre 2018, Olinger n'hésita pas vraiment. « Je dois dire que travailler pour le Premier ministre, et a fortiori quelqu'un comme Xavier Bettel, qui se prête complètement au jeu, c'est vraiment cool. » Il se souvient des briefings pour la campagne *Better call Bettel* (*d'Land* du 3 avril 2018),

où Bettel, « en grand professionnel de la communication qu'il est », comprit tout de suite ce que Olinger et son équipe demandaient de lui – et s'exécuta illico presto (la campagne mettait en scène un Premier ministre à l'écoute du peuple à Diekirch où à Grevenmacher). Pour Olinger et ses associés, Peter Becker (ancien de Moskito) et Daniel Nepgen (an-



L'endroit

Les voilà au nombre de treize, les brasseries évoluant sous le contrôle des Concept Partners. Et ça tourne plutôt bien, si on met à part le petit couac qu'il ya eu au Brauhaus à ses tout débuts. Les partenaires semblent avoir trouvé leur voie en concoctant pour leur clientèle ce qu'il y a de plus traditionnel, à savoir du burger, de la bouchée à la reine et des *Kniddelen*. Ce ne sera donc pas différent au **Bistro Lënster**, qui se situe en voisin direct de Prefalux à Junglinster (photo : GD). Surprise de retrouver un endroit qui affiche complet un dimanche midi peu après l'ouverture, surtout parce qu'il est niché en pleine brousse au milieu de bâtiments en construction. Le responsable de salle se montre lui même surpris de cet énorme succès, car selon lui le lieu est archi-plein depuis le premier jour d'exploitation il y a moins d'un mois. Et pourtant, l'intérieur, même s'il est confortable, n'affiche rien de particulier. La déco est traditionnelle, mais la terrasse donne sur un beau coin de verdure. Pour revenir au responsable, il faut dire qu'il est au taquet, à l'œil partout, agit et réagit au quart de tour. Ses longues années au Threeland de Pétange lui auront appris comment s'occuper de grands espaces en voltigeant à travers la salle avec un sourire omniprésent. Dans l'assiette, que du frais, à la carte, des tartines à partir de six euros et les plats nommés ci-avant. De petits vins issus de maisons de qualité arrondissent l'offre à prix mesurés. Le treize pourrait être un chiffre porte-bonheur pour Concept partners. GD



Le produit

Ils occupent un très bel et grand espace au premier étage de la nouvelle aile du City Concorde, juste à côté du Urban Beauty Retreat de dame Françoise. Au long comptoir, on sert du cent pour cent naturel, car il s'agit de jus de fruits et de légumes pressés à froid, histoire de ne rien leur faire perdre de leur valeur nutritive, ni de leur fraîcheur. Premier point positif chez **Apothecary** : les mélanges (photo : PR). On n'arrête pas de créer de nouvelles mixtures d'origine biologique et de préférence locale, qui vous donneront droit à des mixes de pommes-poirées-épinards, pamplemousse-menthe et bien d'autres. Pour une meilleure digestion, on vous recommandera le détox Dr Green, pour votre peau le mélange d'aloë vera, de lait de coco et de citron vert. Le second avantage est que vous pouvez tester sur place différents jus en optant pour des *shots* qui vous aideront à mieux cerner celui ou ceux que vous emporterez chez vous dans les jolis petits flacons. Toute la gamme est présentée sur le site *apothecary.lu* (même si cela sonne un peu médical comme nom), dont le seul petit hic est le prix assez élevé. Mais qui veut se nourrir de produits de première qualité et de fraîcheur doit y mettre un peu plus, c'est bien connu. Sur la page Facebook de la maison, on peut se tenir informé des nouveautés. Pendant la braderie on servit par exemple les jus en sticks de glace, petite trouvaille délicieuse. On attend la suite. GD



L'événement

Ça se passe ce samedi et comme il s'agit d'une course solidaire organisée en faveur de la Fondation « Kriibskrank Kanner » et donc contre le cancer chez les enfants, il n'y a presque aucune excuse pour ne pas s'y rendre. Le lieu de l'action coordonnée par l'association **Lêtz go gold** est la patinoire de Kockelscheuer, où l'on se retrouve de 9 à 14 heures, après avoir versé un droit d'inscription de douze euros. En individuel(le) ou en équipe, on peut choisir quatre parcours selon son envie ou ses capacités : 1,5 kilomètre en mobilité réduite, cinq kilomètres de marche, voire cinq ou dix kilomètres de course à pied. Pour tous les participants, il y a un principe de collecte obligatoire : 200 euros pour les adultes, cent euros pour les mineurs ou étudiants de moins de 25 ans. Une page personnalisée est créée pour chaque participant dès son inscription. Cent pour cent des dons iront aux projets de recherche onco-pédiatriques sélectionnés grâce aux partenaires qui portent la totalité des frais de la course. On aura pu voir les responsables de l'action au marché de la Place Guillaume samedi dernier où l'association Lëtzebuurger Maartverband a offert café et croissants pour l'occasion. Presque 200 000 euros ont déjà été récoltés à cinq jours de la course. Le montant actuel et l'inscription sont consultables sur *letzgold.lu*. GD



Sven Becker

Ben Olinger

cien de RTL), cette campagne était du pain béni : ils venaient de lancer leur agence de communication Gotcha ! – In your face et cela leur donna tout de suite une visibilité maximale.

Saut dans le temps. Ce lundi au Café Interview pour une interview – « c'est fou, c'est la première fois que je viens ici » sourit-il –, Ben Olinger fait le point. Becker et Nepgen ont quitté le navire, « pour raisons de santé », et il se retrouve seul à bord. Chemise bleu clair, jean, sneakers et sac à dos, lui, le *Minetter* (il est originaire de Belvaux) qui n'a pas fait d'études universitaires, vient de lancer un grand coup « en ville », au centre du pouvoir. La campagne de *guerilla marketing* autour du « coach et blogger » Yves Kinnen pour l'exposition *#Wielewatmirsinn*, c'est lui (voir page 5), c'est Gotcha ! Et contrairement aux deux autres campagnes comparables pour Xavier Bettel et pour la *Radio 100,7*, *#Geheimradio*, toutes les deux accidentées dans leur troisième volet (pour Bettel, le troisième épisode n'avait pas été diffusé par décence, en pleine catastrophe naturelle au Mullerthal, et pour la radio, le directeur Jean-Paul Hoffmann a démissionné en cours de route), cette campagne-ci a été officiellement révélée par les responsables du Musée national d'histoire et d'art et la Chambre des députés à la Braderie début septembre.

Le personnage d'Yves Kinnen (joué par l'acteur allemand Walter Schmuck) était génial parce qu'il mettait en abyme, davantage encore que les deux autres campagnes, les réflexes du public, des internautes et des médias. L'homme avait son profil Facebook et publiait durant plusieurs semaines des nouvelles et des commentaires avec des idées loufoques pour limiter le droit de vote en en excluant, tour à tour, les hommes, les végétariens, les gens avec des chiens ou les célibataires. Dans un pays où il y eut un mouvement en ligne qui proposa l'introduction de vignettes payantes pour l'utilisation des autoroutes luxembourgeoises par les travailleurs frontaliers, cela ne choqua guère au début. Jusqu'à ce que, vers la fin, Kinnen proposa, avec d'énormes calicots installés le long des voies d'entrée en ville, d'exclure les automobilistes. Là, un journaliste zélé de *RTL Radio* prit une photo et se demanda, benêt, « s'il ne s'agit pas d'une provocation ». Puis le personnage promit sur Facebook d'exclure des urnes...les utilisateurs de Facebook. « Je gérerais toute la campagne en-ligne, et je me faisais un malin plaisir de jouer les trolls parmi les trolls – donc je m'appliquais à faire des fautes de luxembourgeois en répondant en tant qu'Yves Kinnen ». Olinger a le sourire malicieux quand il en parle. Beaucoup de gens (dont le *Land*, 35/19) étaient persuadés qu'il s'agissait de la dernière frasque du collectif Richtung 22. Donc la ruse a fonctionné et la campagne attiré l'attention voulue sur l'exposition.

Est-ce que le rire est toujours la réponse à tout ? « C'est vrai que j'ai souvent utilisé l'humour comme moyen stylistique... », concède-t-il. Mais l'essentiel, en fait, c'est de provoquer une émotion. Car le public est très sollicité, surtout sur les réseaux sociaux, un *swipe* est vite fait ». Ce qu'il faut pour qu'une campagne de marketing soit réussie, c'est un *trigger*, un déclencheur. Ben Olinger, qui se dit désormais *storyteller* et désigne son téléphone portable comme étant son bureau (en vrai, le siège de Gotcha est au 1535 à Differdange), vient de la radio. Ayant débuté à seize ans (il en a 33 aujourd'hui) comme *freelance* à la radio associative RLB, il rejoint *Eldorado* en 2005 et y reste presque quinze ans. Son impertinence plaît à RTL, qui lui propose une plateforme : ce sera *Ben's Club*, durant trois saisons. « L'idée, c'était de faire une sorte de *Late night show*... mais on passait à 18 heures ». Pour son inspiration, Olinger dévore *Youtube* et les grands *comedians* américains. Il ne lui faut que quelques jours pour réaliser *Luxembourg second* en février 2017, un clip satirique féroce se moquant de la rhétorique de Donald Trump (sur le modèle d'une émission néerlandaise). C'est un énorme succès, plus de 1,4 million de vues et un appel de Jan Böhmermann, le grand modèle allemand, qui l'invite à une rencontre à Cologne et au *European Comedy Summit* (qui devait se tenir l'année dernière, mais cela ne s'est pas fait). « Je me souviens, on a fait ce clip en quatre jours et on l'a lancé un dimanche soir. Et quand je suis arrivé à RTL lundi matin, les collègues m'ont dit qu'ils voulaient commencer à réfléchir à une version luxembourgeoise... Nous avions été bien plus rapides. »

d'Land méi mobil

Désormais, les abonnés peuvent lire le Lëtzebuurger Land sur leurs iPad et iPhone, ainsi que sur leurs portables et tablettes pourvus du système d'exploitation Android. Il suffit de télécharger l'application dans l'App Store de Apple ou dans le Play Store de Google.

www.land.lu





Offices



Residential



Retail & Services

UN PROMOTEUR À LA HAUTEUR DE VOS AMBITIONS

BESIX RED conçoit des projets immobiliers respectueux des besoins de ses clients tout en apportant des **solutions urbanistiques** et **architecturales innovantes** et **durables**.



www.besixred.lu - 00352 29 51 29 - info@besixred.lu